

RAPPORT D'ANALYSE DU SECTEUR DE L'EDUCATION DE BASE

- BURKINA FASO -

AOÛT 2012

**AGENCE JAPONAISE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE (JICA)
INTERNATIONAL DEVELOPMENT CENTER OF JAPAN INC. (IDCJ)**

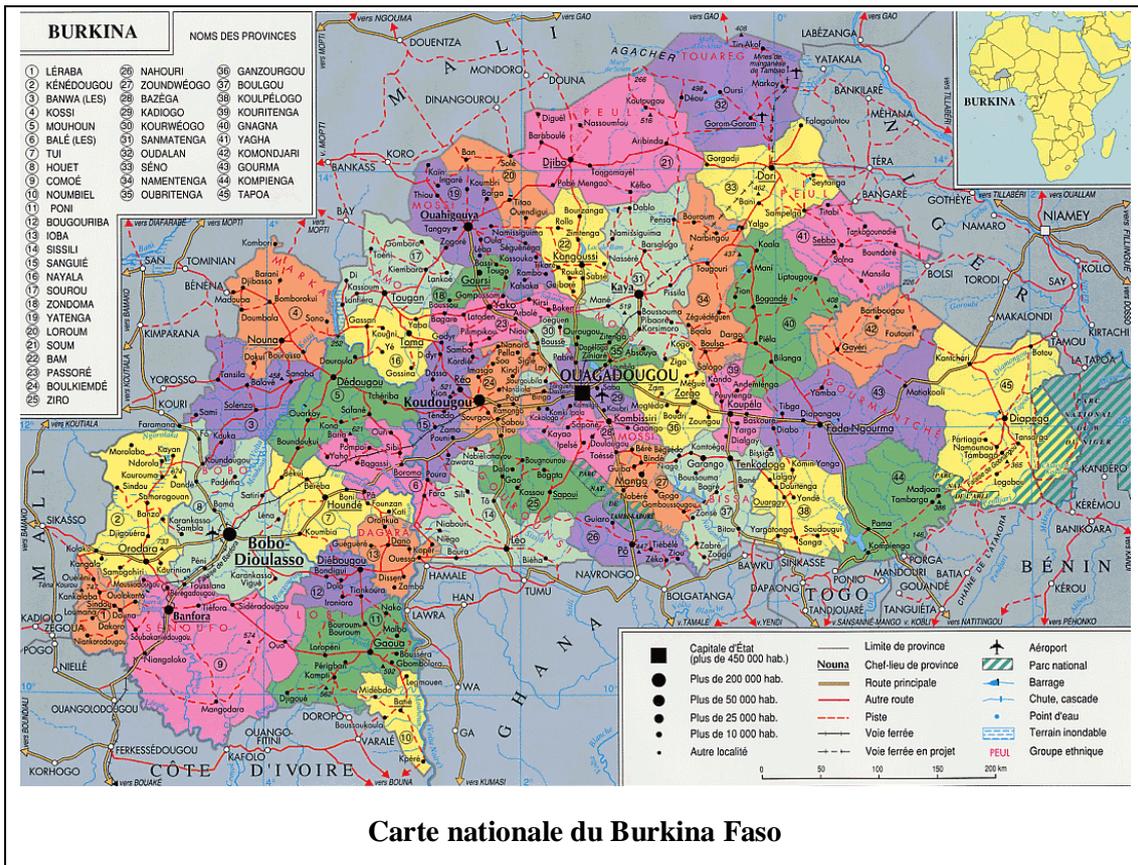
HM
JR
12-076

RAPPORT D'ANALYSE DU SECTEUR DE L'EDUCATION DE BASE

- BURKINA FASO -

AOÛT 2012

**AGENCE JAPONAISE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE (JICA)
INTERNATIONAL DEVELOPMENT CENTER OF JAPAN INC. (IDCJ)**



(Source: Ministère de la culture et du tourisme,
http://www.culture.gov.bf/Site_Ministere/images/photo_tourisme/carte-burkina1.jpg)

Abréviations

AFD :	Agence Française du Développement
APD :	Aide publique au développement
BAC :	Baccalauréat
BEPC :	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
CAD :	Dollar Canadian
CAP-CEG :	Certificat d'Aptitude Pédagogique à l'Enseignement dans les Collèges d'Enseignement Général
CASEM :	Conseil d'Administration des Secteurs Ministériels
CAST :	Compte d'Affectation Spéciale du Trésor
CDMT :	Cadre de dépenses à moyen terme
CE :	Cours Elémentaire
CE :	Commission européenne
CEB :	Circonscription d'Education de Base
CEEP :	Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire
CENAMAFS :	Centre National des Manuels et Fournitures Scolaires
CEP :	Certificat d'Etudes Primaires
CNMO :	Cadre National de Mise en Œuvre
COGES :	Comité de Gestion des Etablissements Scolaires
CONFEMEN :	Conférence des Ministres de l'Education des Pays Ayant le Français en Partage
CM :	Cours Moyen
CP :	Cours Préparatoire
DAMSE :	Direction de l'Allocation des Moyens Spécifiques aux Ecoles
DEUG :	Diplôme d'Etudes Universitaires Générales
DGIFP :	Direction Générale des Inspections et de la Formation Pédagogique
DGRIEF :	Direction Générale de la Recherche, des Innovations Educatives et de la Formation
DKK :	Couronne danoise
DPEBA :	Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
DREBA :	Direction Régionale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
ENEP :	Ecole Nationale des Enseignants du Primaire
ENS :	Ecole Normale Supérieure
EPT :	Education pour Tous
FONAENF :	Fonds pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle
FTI :	Fast Track Initiative (Initiative Fast Track)
GAP :	Groupe d'Animation Pédagogique
IA :	Instituteur Adjoint
IAC :	Instituteur Adjoint Certifié
IDCJ :	International Development Center of Japan Inc.

IDS :	Institut des Sciences
INSD :	Institut National de la Statistique et de la Démographie
IP :	Instituteur Principal
IPS:	Indice de Parité entre les Sexes
JICA :	Japan International Cooperation Agency (Agence Japonaise de Coopération Internationale)
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG :	Organisation non gouvernementale
PAM :	Programme alimentaire mondial
PASEC :	Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN
PDDEB :	Plan Décennal de Développement de l'Education de Base
PDSEB :	Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base
PIB :	Produit Intérieur Brut
PME :	Partenariat mondial pour l'éducation
PNUD :	Programme des Nations unies pour le développement
PPP :	Partenariat public-privé
PRONAA :	Programme National d'Accélération de l'Alphabétisation
RNB :	Revenu National Brut
SCADD :	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SWAp :	Approche sectorielle
TIC :	Technologies de l'information et de la communication
UNESCO :	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture)
UNICEF :	United Nations Children's Fund (Fonds des Nations unies pour l'enfance)
USAID :	United States Agency for International Development (Agence des Etats-Unis pour le développement international)
USD :	Dollar Américain
VIH/SIDA :	Virus de l'immunodéficience humaine et Syndrome de l'immunodéficience acquise

Résumé Exécutif

Chapitre 1: Aperçu de l'étude

Pour atteindre les objectifs de l'Education pour tous (EPT) et les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) avant le délai de 2015, l'approche sectorielle (SWAp) et le soutien financier ont avancé. Dans une telle situation, pour exécuter le programme de façon plus stratégique et efficace, il est nécessaire que l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) ait une vue d'ensemble du secteur de l'éducation de base des pays en voie de développement en collectant des informations variées pour faire une analyse plus profonde. La mise en œuvre de la présente étude se fonde sur cette idée.

L'Etude cible treize pays sélectionnés en Afrique Sub-Saharienne et en Amérique Centrale¹. A travers des analyses des pays cibles et des analyses globales, l'étude vise : (1) le classement des informations portant sur l'ensemble du secteur de l'éducation de base des pays ciblés et l'identification des thèmes de développement prioritaires; et (2) la récapitulation des recommandations pour l'analyse sectorielle améliorée de la JICA dans l'avenir.

Chapitre 2: Situation politique et socio-économique du Burkina Faso

Après l'indépendance en 1960, le Président Compaoré a pris le pouvoir en 1987. Depuis, la politique intérieure est en général stable. Le gouvernement a pris les mesures fermes contre la répression des militaires en 2011. Grâce à ces mesures, l'ordre public a été rétabli. Les indicateurs de base sont comme suit : Revenu National Brut (RNB) par habitant 1 250 (PPA) dollars ; taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) 9,2% (2010) ; taux de la population qui vit en-dessous du seuil de pauvreté défini par l'Etat 43,9% (2009/2010) ; espérance de vie humaine 54,9 ans (2010); taux d'alphabétisme des adultes 28,7% (2007).

Chapitre 3 : Politique et des réformes du secteur de l'éducation

La Lettre de Politique Educative adoptée comme directives de 2008 à 2015 a mentionné, en principe, d'inclure dans l'éducation de base l'enseignement primaire et le 1er cycle secondaire, et la gratuité de ces enseignements, ainsi que la révision du curricula selon l'Approche Par les Compétences (APC) et de nouveaux thèmes tels que la question d'environnement, le Virus de l'immunodéficience humaine et Syndrome de l'immunodéficience acquise (VIH/SIDA), la morale sociale, etc.. Le Plan Décennal de Développement de l'Education de Base (PDDEB) débuté en 2002 a défini les directives de base suivantes : (1) Elargissement quantitative de l'éducation de base et correction des écarts ; (2) Amélioration de la qualité de l'éducation de base ; (3) promotion de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle ; (4) Promotion de la décentralisation et développement de la capacité de coordination avec les partenaires de

¹ Les pays cibles de l'étude sont : Burkina Faso, Cameroun, Guatemala, Ethiopie, Kenya, Malawi, Mali, Nicaragua, Niger, Ouganda, Rwanda, Sénégal et Zambie.

développement. Le PDDEB II a été rédigé en se basant sur le PDDEB. Toutefois, ce premier a axé sur les thèmes portant sur la qualité d'éducation, l'administration et la gestion. Le Programme de Développement Stratégique de l'Éducation de Base (PDSEB) (2012-2021) intègre les stratégies de mise en œuvre de la Lettre de Politique éducative adoptée en 2008. De plus, il a défini les directives de base suivantes : (1) Amélioration de l'accès à l'éducation de base incluant la généralisation complète de l'enseignement primaire à l'horizon 2020 ; (2) Amélioration de la qualité de l'éducation de base ; (3) Amélioration de l'éducation non formelle ; (4) Amélioration de l'administration de l'éducation ; (5) Amélioration de la gestion administrative pour la mise en œuvre du PDSEB. Le PDSEB a été approuvé en mai 2012.

En ce qui concerne l'administration éducative au niveau central, l'enseignement primaire et l'éducation non formelle sont sous l'autorité du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) ; en ce qui concerne l'enseignement secondaire et supérieur : Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur (MESS) ; l'enseignement préscolaire : Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (MASSN) ; la formation professionnelle : Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (MJFPE). Suite à la révision de la loi sur l'éducation en 2007, le 1er cycle secondaire fait partie de l'éducation de base. Dans ce contexte, le transfert des tâches du 1er cycle secondaire vers le MENA est prévu. Cependant, en mai 2012, une feuille de route pour le transfert des tâches était en cours de rédaction et le transfert n'était pas encore réalisé. Le MENA dispose de la Direction Régionale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (DREBA) et de la Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (DPEBA). Le MESS dispose de la Direction Régionale des Enseignements secondaire et supérieur (DRESS). Le système des inspecteurs scolaires est mis en place dans chaque Direction.

Chapitre 4 : Situation actuelle et problèmes du développement du secteur de l'éducation de base

[Accès] Suite à la mise en œuvre du PDDEB et à la gratuité de l'enseignement primaire depuis 2007, le nombre d'élèves dans l'enseignement primaire a augmenté : le taux net de scolarisation (TNS) entre le CP (Cours Préparatoire) 1 et CM (Cours Moyen) 2 a passé de 38,2% en 2002 à 62,2% en 2010. Cependant, ce taux est encore plus bas par rapport à celui dans les autres pays avoisinants. Le TNS entre 6ème et 3ème a également augmenté. Toutefois, il reste bas : 17,5% en 2010.

[Rendement interne] Le taux de promotion dans l'enseignement primaire est entre 70% et 99% dans chaque niveau de classe en 2011. Toutefois, dans le 1er cycle secondaire, ce taux baisse vers 60% à 89%. Le taux moyen de redoublement dans l'enseignement primaire est de 9,6%. Ce taux a été amélioré par rapport à 17,2% en 2002. Cependant, il est très élevé au CM2 : 29,5%. Cette situation s'explique par le fait que le nombre de collèges qui offrent l'enseignement du 1er cycle secondaire est limité, et que le nombre d'élèves acceptés par les collèges est restreint. De ce fait, de nombreux élèves redoublent le CM2. Le taux de

redoublement dans le 1er cycle secondaire est élevé : environ 25% entre 6ème et 4ème ; environ la moitié au 3ème : 45,8%. Le taux d'abandon dans l'enseignement primaire reste inchangé depuis 2002 : 6,7%. Ce taux dans le 1er cycle secondaire est en amélioration : 9,4% en 2005, 4,4% en 2011.

[Équité] En ce qui concerne la comparaison des indicateurs de rendement interne par région, dans l'enseignement primaire, le taux de promotion dans la région Sahel est bas et le taux d'abandon est notablement plus élevé par rapport au taux moyen. Dans le 1er secondaire, les taux de promotion, de redoublement et d'abandon sont meilleurs par rapport aux taux moyens dans la région Centre et la région Nord, alors qu'il reste des défis à relever dans les régions Boucle du Mouhoun, Centre-Est, Centre-Ouest, Centre-Sud, Est et Sud-Ouest. L'indice de Parité entre les sexes (IPS) en 2011 basé sur le TBS était de 0,96 dans l'enseignement primaire et de 0,79 dans le 1er cycle secondaire.

[Qualité d'apprentissage] Le taux d'achèvement des études dans l'enseignement primaire est en amélioration. Toutefois, il est inférieur à la moitié : 45,9% en 2010. Dans l'enseignement du 1er cycle secondaire, il est encore plus bas : 17,5%. De plus, l'écart entre les régions est également grand. Le taux d'achèvement des études chez les filles est plus bas que celui chez les garçons. L'étude d'échantillonnage sur le niveau des résultats des études dans le pays indique que les élèves n'ont acquis de connaissances suffisantes ni en français ni en arithmétique et que les notes de filles sont inférieures à celles de garçons en cas général. D'après le Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN (PASEC) également, on observe une baisse notable selon la comparaison des résultats d'examen de l'année 1995/1996 et de 2006/2007. Parmi les pays avoisinants, le Burkina Faso était au 5ème rang sur 8 pays.

[Environnement éducatif] Les élèves par salle de classe sont très nombreux : 56 élèves dans l'enseignement primaire public, et 81 dans l'enseignement du 1^{er} cycle secondaire public. Le pourcentage des établissements scolaires adoptant le système de double flux est d'environ 30% de l'ensemble en 2008. Dans l'enseignement primaire, uniquement 60% (574 H) du nombre d'heures de cours fixés est réalisé. Cela peut affecter la qualité de l'enseignement et les résultats des études.

[Système d'approvisionnement et de distribution et des manuels scolaires] Les manuels scolaires de français dans les écoles publiques sont suffisamment distribués à tous les élèves, alors que dans les autres matières, le nombre de manuels scolaires n'est pas suffisant par rapport au nombre d'élèves. En outre, les manuels ne sont pas suffisamment distribués à tous les élèves pour toutes les matières dans les écoles privées. Puis, il y a un écart de l'approvisionnement entre les régions. Dans l'enseignement secondaire, les manuels ne sont pas gratuits. Les établissements scolaires secondaires doivent donc emprunter 500FCFA par manuel. Toutefois, le nombre de manuels scolaires n'est pas suffisant.

[Curriculum] D'après la Lettre de Politique Educative de 2008, il est prévu de réviser des

curriculums du primaire et secondaire, et d'adopter l'APC. Cependant, l'orientation de la révision n'est pas encore décidée et ces activités n'ont pas avancé. En ce qui concerne neuf thèmes à adopter dans le curriculum d'après la Lettre de Politique Educative, le guide pédagogique (ébauche) est actuellement mis en œuvre à l'essai dans un département dans chaque province. Dans l'enseignement secondaire, les cours intégrant ces thèmes sont déjà réalisés au niveau national.

[Enseignants] La vitesse de l'augmentation du nombre d'élèves est plus rapide que celle d'enseignants dans l'enseignement primaire et du 1er cycle secondaire. La formation initiale d'enseignants prend du retard par rapport à une telle situation. La plupart d'enseignants dans l'enseignement primaire public sont qualifiés alors que dans les écoles primaire privées, plus de la moitié n'a pas de qualification. Dans les collèges publics, un tiers n'ont pas de qualification et dans les collèges privés la moitié. Le MENA a rendu la durée de formation initiale des enseignants pour le primaire d'un an à deux ans depuis l'année 2012. Il prévoit d'augmenter le nombre d'enseignants par l'embauche directe du MENA au lieu de recruter les enseignants bénévoles. Le salaire d'un enseignant est plus de 4,5 fois et de 7,4 fois du PIB respectivement dans le primaire et le secondaire. Selon l'entretien, il arrive souvent que les enseignants changent leurs établissements scolaires suivant leur souhait pour éviter d'enseigner dans une zone rurale. Il est très rare que les enseignants prennent leur retraite ou changent de leur métier par eux-mêmes, car le secteur privé offre peu d'emploi.

Chapitre 5 : Administration et finances du secteur de l'éducation

Dans l'enseignement primaire, certains pouvoirs portant sur la construction d'école et l'administration scolaire ont été transférés aux communes. Toutefois, il est encore en période de transition. Il reste des défis à relever : les communes ne sont pas encore habituées à procéder aux formalités d'adjudication ; la capacité de communes est encore faible. A propos de la capacité de gestion du MENA et du MESS, il reste des défis concernant la décentralisation, la coordination avec des autres ministres, l'amélioration de la qualité de l'éducation, et la mise en œuvre de politiques éducatives. Toutefois, on peut apprécier les points suivants : la procédure de la rédaction du plan éducatif, la coordination, la reddition de comptes pour les partenaires techniques et financiers (PTF), l'amélioration de la gestion financière, et l'amélioration de l'accès à l'éducation.

En ce qui concerne les finances, le pourcentage du budget du secteur de l'éducation par rapport au PIB a augmenté de 2,5% en 2000 à 3,7% en 2007. Le pourcentage du budget du secteur de l'éducation excepté l'enseignement préscolaire par rapport à l'ensemble du budget gouvernemental était de 18% en 2009 ; parmi le budget du secteur de l'éducation, l'enseignement primaire représente 66,3%. Ces taux sont adéquats par rapport au cadre indicatif de l'Initiative Fast Track-Ecole pour tous (FTI-EPT). Le coût de personnel représente la plus grande part sur le budget pour l'enseignement primaire : 68,7% ; ensuite le coût d'investissement y compris l'aménagement d'infrastructures : 16,4%. Dans le MESS, le coût d'administration est le plus

élevé : 44,3% ; le coût de personnel et le coût d'investissement étaient de 26,6% respectivement. En outre, on signale que la dépense de l'enseignement privé et le coût de l'unité dans la formation initiale du primaire sont très élevés. Le pourcentage du budget d'aide versée par les PTF dans le MENA était entre 30% et 49 % depuis 2002. Ce pourcentage en 2009 était de 25,9%. Dans le MESS, ce pourcentage varie largement entre 10% et 39%.

Chapitre 6 : Tendances des aides des donateurs

En 2002, le cadre de partenariat a été rédigé et la revue conjointe est organisée deux fois par an. Les tendances des aides versées par les PTF sont divisées comme suit : l'appui budgétaire sectoriel (GPE, CE) ; le panier commun (Agence Française du Développement (AFD), Suisse, Canada, Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), Danemark, Pays-Bas * la BM s'en est retirée.) ; le soutien de type projet (JICA, UNICEF, Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), AFD, Luxembourg, Belgique, Danemark, BID, BAD, etc.). Le montant d'aide du panier commun en 2011 était de 16 627 millions de FCFA ; en ce qui concerne le soutien de type projet : 18 461 millions de FCFA. Ainsi, le montant de type projet était légèrement supérieur.

Chapitre 7: Résultat des analyses

Afin d'approfondir la compréhension sur les défis à relever dans l'éducation de base au Burkina Faso, la comparaison avec les autres pays de l'Afrique subsaharienne a été réalisée à propos des aspects suivants : L'accès et le taux d'achèvement des études du Burkina Faso sont bas. Toutefois, le taux de redoublement et le nombre d'élèves par enseignant se situent au niveau moyen. Suite à la comparaison avec les indicateurs de référence du cadre indicatif de la FTI, on observe qu'il reste des défis à relever dans le taux d'achèvement des études, le nombre d'élèves par enseignant, et le nombre annuel d'heures de cours.

De ce fait, comme thèmes prioritaires du Burkina Faso, on peut énumérer les points suivants : le taux de scolarisation dans l'éducation de base est bas ; le nombre d'élèves par enseignant et par salle de classe est élevé ; le nombre annuel d'heures de cours est insuffisant. En outre, grâce à l'analyse du chapitre précédent, il a été révélé que la baisse du niveau des résultats d'études fait également partie des défis à relever.

La cause de la baisse du taux de scolarisation dans le 1er cycle secondaire s'explique par le fait que le nombre de collèges est insuffisant et que le nombre d'accueil d'élèves est restreint. Cette situation ne permet pas les élèves d'entrer aux collèges même s'ils le souhaitent. En outre, l'écart du taux de scolarisation entre les régions dans l'éducation de base est considérable. En tenant compte de l'écart entre les sexes, il devient pire.

La raison pour laquelle le nombre d'élèves par enseignant et par salle de classe est élevé s'explique par le fait que les enseignants et les salles de classe sont insuffisants par rapport au nombre d'élèves dans l'éducation de base qui connaît une augmentation rapide.

Au Burkina Faso, les écoles adoptant le système de double flux ne sont pas nombreuses. De ce fait, les raisons pour lesquelles le nombre annuel d'heures de cours est insuffisant s'expliquent pas le fait que les enseignants s'absentent souvent pour leurs vacances ou stages, et que les écoles ferment pour la préparation des examens de transition ou pour les événements temporaires, d'après l'entretien avec le MENA et les écoles.

A propos de la baisse du niveau des résultats d'études, on peut considérer que l'augmentation du taux de scolarisation signifie la scolarisation des enfants qui ne bénéficient pas de bon environnement d'études, et cela a entraîné la baisse de notes du PASEC.

En ce qui concerne les défis à relever et les points à retenir lors de l'analyse du secteur de l'éducation de base réalisée dans l'Etude, les points suivants sont énumérés : (1) Inexactitude des données statistiques ; (2) Difficulté de la collecte d'informations d'une manière efficiente, car les ministères concernés sont multiples et les années et les types de leurs données ne sont pas homogènes. ; (3) Faible disponibilité des informations obtenues suite aux entretiens ; (4) Non uniformité de quantités d'informations pour les éléments de l'étude.

RAPPORT D'ANALYSE DU SECTEUR DE L'EDUCATION DE BASE
- BURKINA FASO -

Table des matières

Carte géographique

Abréviations

Résumé Exécutif

CHAPITRE 1: APERÇU DE L' ETUDE	1
1.1 CONTEXTE	1
1.2 BUTS	1
1.3 ORIENTATION DE L'ETUDE.....	1
1.4 PAYS CIBLÉS.....	2
1.5 METHODES, ETAPES ET CALENDRIER DANS L'ENSEMBLE	2
1.6 ORGANISATION POUR LA MISE EN ŒUVRE	4
CHAPITRE 2: SITUATION POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE DU BURKINA FASO....	5
2.1 SITUATION POLITIQUE.....	5
2.2 SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE.....	6
CHAPITRE 3: POLITIQUE ET DES REFORMES DU SECTEUR DE L'EDUCATION	7
3.1 PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT	7
3.2 LOI SUR L'EDUCATION	8
3.3 POLITIQUE DU SECTEUR EDUCATIF.....	8
3.4 SYSTEME EDUCATIF	9
3.5 PROGRAMME DU SECTEUR EDUCATIF.....	9
3.6 AUTORITE DE CONTROLE.....	11
CHAPITRE 4: SITUATION ACTUELLE ET PROBLEMES DU DEVELOPPEMENT DU	
 SECTEUR DE L'EDUCATION DE BASE.....	13
4.1 ACCES	13
4.1.1 Population d'âge de scolaire.....	13
4.1.2 Scolarisation dans l'enseignement préscolaire	13
4.1.3 Scolarisation dans l'éducation de base.....	14
4.1.4 Alphabétisation.....	17
4.2 RENDEMENT INTERNE (RENDEMENT INTERNE QUANTITATIVE)	18
4.3 EQUITE	21
4.3.1 Analyse comparative de l'accès par groupe	21
4.3.2 Education pour les enfants avec besoins particuliers et de l'éducation inclusive	24
4.4 QUALITE DE L'EDUCATION	25
4.4.1 Situation des résultats obtenus de l'apprentissage	25

4.4.2	Environnement éducatif.....	27
4.4.3	Système d’approvisionnement et de distribution et des manuels scolaires.....	28
4.4.4	Définition du niveau des connaissances.....	29
4.4.5	Système de garantie pour la qualité de l’éducation.....	30
4.4.6	Curriculum.....	32
4.4.7	Langues d’enseignement.....	33
4.5	ENSEIGNANTS.....	33
4.5.1	Qualification et l’affectation des enseignants.....	33
4.5.2	Système de formation des enseignants.....	35
4.5.3	Traitement des enseignants.....	37
4.5.4	Recrutement et gestion des enseignants.....	38
CHAPITRE 5: ADMINISTRATION ET FINANCES DU SECTEUR DE L’EDUCATION		40
5.1	ADMINISTRATION DE L’EDUCATION.....	40
5.1.1	Décentralisation du secteur éducatif.....	40
5.1.2	Capacité de gestion du Ministère de l’éducation.....	41
5.2	FINANCES DE L’EDUCATION.....	45
5.2.1	Budget du secteur de l’éducation.....	45
5.2.2	Flux et gestion du budget versées par les donateurs.....	49
5.2.3	Système de gestion du budget de l’éducation/des dépenses publiques.....	49
5.2.4	Dépenses privées pour l’enseignement.....	50
5.2.5	Analyse du coût unitaire.....	51
5.2.6	Demande d’enseignants à moyen terme et prévision de dépenses.....	52
CHAPITRE 6: TENDANCES DES AIDES DES DONATEURS.....		54
6.1	MECANISME D’HARMONISATION DES DONATEURS.....	54
6.2	TENDANCES DES AIDES DE CHAQUE DONATEUR.....	54
6.2.1	Tendances des aides des donateurs.....	54
6.2.2	Montant des aides et principaux donateurs et contenu.....	55
CHAPITRE 7: RESULTAT DES ANALYSES.....		58
7.1	THEMES PRIORITAIRES DU SECTEUR DE L’EDUCATION DE BASE.....	58
7.2	ANALYSE DES FACTEURS CONCERNANT LES PRIORITAIRES.....	61
7.3	ORDRE PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE AU BURKINA FASO.....	63
7.4	DEFIS A RELEVÉ ET POINTS A RETENIR LORS DE L’ANALYSE.....	64
Documents annexes :		
I.	Eléments de l’étude	
II.	Calendrier de l’étude sur place	
III.	Données statistiques	
IV.	Bibliographie	

CHAPITRE 1: APERÇU DE L' ETUDE

1.1 Contexte

Pour atteindre les objectifs de l'Education pour tous (EPT) et les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) avant le délai de 2015, les gouvernements des pays en voie de développement se sont engagés dans l'amélioration quantitative et qualitative de l'éducation de base en collaboration avec les partenaires de la coopération internationale. Ces dernières années, dans le développement du secteur de l'éducation de base de nombreux pays en voie de développement, l'approche sectorielle (SWAp²) a été promue. La majeure partie du soutien apporté par les partenaires techniques et financiers (PTF) a tendance à s'articuler autour du soutien financier aux programmes sectoriels. En même temps, il a été révélé que l'approche sectorielle (SWAp) pose divers problèmes issus de l'insuffisance de capacité des pays en voie de développement dans la planification, l'exécution du budget, etc.

L'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) a apporté une coopération sous diverses formes selon les programmes sectoriels des pays en voie de développement et/ou des types de programmes. Dans l'avenir, en plus du soutien à des projets individuels, la JICA sera tenue d'apporter des recommandations politiques et des conseils aux gouvernements cibles pour promouvoir leurs réformes organisationnelles et systématiques telles que la prise des mesures budgétaires nécessaires, la réforme des politiques, le renforcement de la capacité administrative, etc. Pour exécuter le programme de façon plus stratégique et efficace, il est important que la JICA ait une vue d'ensemble du secteur de l'éducation de base des pays en voie de développement en collectant des informations variées pour faire une analyse plus profonde. La mise en œuvre de la présente étude se fonde sur cette idée.

1.2 Buts

L'Etude cible treize pays sélectionnés en Afrique Sub-Saharienne et en Amérique Centrale. A travers des analyses des pays ciblés et des analyses globales, l'étude vise : (1) au classement des informations portant sur l'ensemble du secteur de l'éducation de base des pays ciblés et l'identification des thèmes de développement prioritaires; et (2) à la récapitulation des recommandations pour l'analyse sectorielle améliorée de la JICA dans l'avenir.

1.3 Orientation de l'étude

L'orientation de base pour la mise en œuvre de l'Etude a été définie comme ci-dessous :

- (1) L'Etude accorde de l'importance aux points de vue de « l'équité », « la capacité administrative et financière » et « le rendement interne » ainsi que « la qualité » et « l'accès » à l'éducation de base. De plus, elle réalise la collecte et l'analyse des

² Sector Wide Approaches

informations en clarifiant préalablement les points importants de l'Etude pour chaque pays ciblé.

- (2) En se basant sur les données collectées ci-dessus, on essaie de clarifier les problèmes et les défauts structureaux du secteur de l'éducation de base des pays ciblés. On s'efforcera également dans l'identification des thèmes de développement prioritaires et des méthodes d'appui aux pays ciblés.
- (3) A travers des analyses globales et comparatives basées sur les résultats des analyses de treize pays ciblés, on clarifie les points à améliorer dans l'analyse sectorielle de l'éducation de base de la JICA dans l'avenir.

1.4 Pays ciblés

Les treize pays ci-dessous ont été sélectionnés pour les raisons suivantes : (1) de nombreux programmes/projets de la JICA sont en cours.; (2) la formulation de programmes/projets est attendue dans un proche avenir.

Afrique Sub-Saharienne (11 pays)	Burkina Faso, Cameroun, Ethiopie, Kenya, Malawi, Mali, Niger, Ouganda, Rwanda, Sénégal, et Zambie
Amérique Centrale (2 pays)	Guatemala et Nicaragua

En ce qui concerne le Mali, un coup d'Etat a eu lieu en mars 2012. Par la suite, il est devenu impossible de se rendre au Mali pour mener la mission. Pour cette raison, nous avons annulé l'étude sur le terrain qui était prévue mais nous avons réalisé uniquement l'étude au Japon.

1.5 Méthodes, étapes et calendrier dans l'ensemble

Dans le cadre de cette étude, nous avons fait la collecte et l'analyse des informations à partir des documents existants et grâce à l'étude sur le terrain suivant les points d'étude standard à couvrir en principe lors de l'analyse du secteur de l'éducation de base, comme indiqués dans « les points d'analyse standard et les méthodes de l'analyse du secteur de l'éducation (ébauche en octobre 2011) » de la JICA. Cette activité nous a permis de clarifier les thèmes prioritaires de développement dans le secteur de l'éducation de base du pays ciblé et analysé le rapport de cause à effet de ces thèmes et leurs causes, et les défauts structureaux, etc. Les méthodes et les étapes pour la mise en œuvre et le calendrier pour l'ensemble de l'Etude sont indiqués ci-dessous :

Février – Avril 2012 : Rédaction du Rapport Initial (par pays)

- Analyse des documents existants rédigés par les gouvernements des pays ciblés, des autres PTF, des organismes internationaux, etc.
- Collecte des informations au Japon, concertation avec la personne en charge de la JICA

Février – Mai 2012 : Préparation de l'Etude sur le Terrain

- Rédaction du calendrier de l'étude sur le terrain et fixation de rendez-vous
- Vérification de l'orientation pour la mise en œuvre de l'étude sur le terrain
- Rédaction de la liste des données collectées et des questionnaires

Mars-Juin 2012 : Réalisation de l'Etude sur le Terrain

- Collecte d'informations de la part des organismes centraux et régionaux de l'administration de l'éducation des pays cibles
- Collecte d'informations auprès des autres PTF et des organismes internationaux
- Collecte d'informations auprès du bureau de la JICA des pays ciblés, et des projets d'appui
- Inspection d'écoles et des sites de projet, etc.

Mai-Juin 2012 : Rédaction du «Rapport d'Analyse du Secteur de l'Education de Base par Pays »

- Analyse de la qualité d'études, de l'administration et des finances de l'éducation, etc.
- Examen des thèmes prioritaires de développement, rédaction des recommandations

Juillet 2012 : Rédaction du «Rapport Final»

- Analyse globale et comparative du «Rapport d'Analyse du Secteur de l'Education de Base par Pays»
- Récapitulation des recommandations portant sur l'analyse du secteur de l'éducation de base

1.6 Organisation pour la mise en œuvre

Dans le cadre de cette étude, la collecte et l'analyse d'informations et la rédaction du rapport de l'étude ont été réalisées en équipe composée de neuf conseillers. L'étude du secteur de l'éducation de base concernant le Burkina Faso a été réalisée par Mme. Chie TSUBONE de Global Link Management, Inc.

Les noms des membres de l'équipe d'étude et les pays en charge sont indiqués dans le tableau 1-1 ci-dessous.

Tableau 1-1 Membres de l'équipe d'étude et les pays en charge

Mission en charge	Nom des membres (organismes d'appartenance)	Pays en charge
Chef de l'équipe /Analyse globale du secteur de l'éducation de base	Yoko ISHIDA (International Development Center of Japan Inc. (IDCJ))	Zambie, Malawi, Ouganda
Analyse de l'administration et des finances de l'éducation	Hiromitsu MUTA (IDCJ)	Guatemala, Nicaragua
Analyse du secteur de l'éducation de base par pays 1	Naomi TAKASAWA (IDCJ)	Niger, Cameroun
Analyse du secteur de l'éducation de base par pays 2	Emi OGATA (IDCJ)	Sénégal
Analyse du secteur de l'éducation de base par pays 3	Yoko TAKIMOTO (Recycle One, Inc.)	Kenya, Ethiopie
Analyse du secteur de l'éducation de base par pays 4	Miko MAEKAWA (IDCJ)	Rwanda
Analyse du secteur de l'éducation de base par pays 5	Chie TSUBONE (Global Link Management, Inc.)	Burkina Faso, Mali
Coordination des tâches / Assistance d'analyse du secteur 1	Michiru YABUTA (IDCJ)	
Coordination des tâches / Assistance d'analyse du secteur 2	Mana TAKASUGI (IDCJ)	

CHAPITRE 2: SITUATION POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE DU BURKINA FASO

2.1 Situation politique

Après l'indépendance de la France en 1960, le Burkina Faso a connu un changement politique suite à plusieurs coups d'Etat militaires. Thomas Sankara qui s'était fait destituer du poste de premier ministre suite à l'opposition dans le pouvoir politique en mai 1983, a été parvenu au pouvoir après le coup d'Etat d'août 1983. Le Président Sankara a promu le socialisme. Toutefois, en 1987, le capitaine Compaoré a renversé la présidence Sankara pour la raison qu'il était dictatorial et s'orientait au socialisme excessif. Compaoré a installé le front populaire et a accédé au poste du président du front populaire (chef de l'Etat). En 1990, le capitaine Compaoré a renoncé au Marxisme-léninisme. En 1991, il a adopté une nouvelle Constitution et a accédé à la présidence suite à l'élection de la même année. Au moment de l'élection de l'Assemblée nationale basée sur le multipartisme de 1992, la majorité a assuré plus de 70% de sièges. Ainsi le pouvoir politique a établi sa stabilité. Compaoré a été réélu à l'élection présidentielle de 1998. Il a avancé pas à pas la démocratisation et la politique économique de la porte-ouverte. La politique intérieure gagnait ainsi sa stabilisation. Toutefois, en décembre 1998, il y a eu une crise politique à cause de l'affaire du mort soupçonné d'un journaliste de l'opposition. Le Président a surmonté cette crise avec la révision de la Constitution y compris la restriction du mandat présidentiel (jusqu'aux deux mandats, chacun de cinq ans) et la révision du système des élections générales. Il a également réalisé les élections générales de mai 2002 d'une manière démocratique, ce qui a abouti à nouveau à la stabilisation de la politique intérieure. Plus tard, lors de l'élection présidentielle de 2005 et de 2010, il a été réélu avec l'obtention d'une majorité des voix. Depuis la manifestation des étudiants du février 2011, l'ordre public a été dégradé à cause des émeutes militaires. Cependant, en avril, un nouveau gouvernement a été créé et il a pris une série de mesures pour corriger les causes de cette crise : la hausse des prix, la stagnation de l'augmentation de revenus, et la fraude aux pouvoirs. Il a également pris les mesures fermes telles que la répression des militaires et la libération du service militaire. Grâce à ces mesures, l'ordre public a été rétabli depuis juin (Ministère des Affaires Etrangères (MAE), 2012a, 2012b).

2.2 Situation socio-économique

Les indicateurs socio-économiques du Burkina Faso sont comme suit :

1) Nom du pays :	Burkina Faso
2) Superficie :	274 200 km ² *1
3) Population :	16 468 000 hab. *2, taux de croissance annuelle 3,0% *2, population urbaine 20,4% *2, Densité 51,8 hab. / km ² *3
4) Ethnies :	Mossi, Gulmancé, Gourounsi, Bobo, etc. *1
5) Langues :	Français (langue officielle), Mooré, Dioula, Gulmancéma, etc. *1
6) Religions :	Religions traditionnelles 57%, musulman 31%, chrétien 12% *1
7) Industries principales :	Agriculture (mil, maïs, taro, coton et élevage) *1, exploitation minière (or) *4
8) Produit Intérieur Brut (PIB) :	8 820 000 000 US\$ (US\$ courant) (2010) *2
9) RNB par habitant	RNB par habitant 1 250 PPA (\$ courant international), 550, méthode Atlas (dollar américain (USD) courant) (2010) *2
10) Taux de croissance du PIB :	9,2% (2010) *2
11) Indice des prix (2005=100) :	115,0 (2010) *2
12) Devise :	Franc CFA
13) Taux de change :	655,957 franc CFA=1 euro (taux fixe) *1
14) Espérance de vie humaine :	54,9 ans (2010) *2
15) Taux d'alphabétisme des adultes :	28,7% (2007) *2
16) Taux de l'infection par le SIDA chez les adultes :	1,2% (2009) *2

*1 "Affaires régionales" du site web du MAE du Japon (données acquises le 1^{er} mai 2012)

*2 "World Data Bank" du site web de la Banque mondiale (données acquises le 1^{er} mai 2012)

*3 Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), Annuaire Statistique, 2009

*4 "ODA Country Data Book 2011" du site web du MAE du Japon (données acquises le 1^{er} mai 2012)

La population par région, la densité de population, la superficie, le taux de croissance annuel moyen de la population par région, et le niveau de la pauvreté par région³ sont indiqués dans le document annexe "données statistiques" 2-1 et 2-2.

³ Il s'agit du taux de la population dont le revenu ou la consommation est au-dessous du seuil de pauvreté (ce qui ne permet pas d'acheter des articles indispensables à maintenir en vie). Le revenu minimal qui permet aux adultes d'acheter de la nourriture et des autres articles indispensables à maintenir en vie est estimé à 108 374 FCFA en 2009. (Ministère de l'Economie et des finances (MEF), 2010).

CHAPITRE 3: POLITIQUE ET DES REFORMES DU SECTEUR DE L'EDUCATION

3.1 Plan national de développement

Dans le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté révisé en 2003, quatre points suivants sont inscrits comme les piliers principaux : (1) Croissance économique avec l'égalité des chances ; (2) Garantie du service social de base et de la protection sociale vis-à-vis de la couche pauvre ; (3) Augmentation des occasions d'embauche et des activités générant des revenus pour de la couche pauvre ; (4) Accélération de la bonne gouvernance. L'éducation de base est incluse dans le deuxième pilier. En ce qui concerne l'éducation de base, l'amélioration de l'accès à l'éducation de la couche pauvre est définie comme le domaine prioritaire. En tant que directives pour l'amélioration du système éducatif à l'horizon 2010, quatre directives suivantes ont été inscrites : extension du programme d'études de base jusqu'au 1^{er} cycle du secondaire inclus, amélioration de l'accès accompagnant le renforcement de la qualité, construction du système de l'éducation qui puisse répondre aux besoins économiques qualitativement et quantitativement, développement du programme d'alphabétisation pour les femmes adultes (Ministère de l'Economie et du Développement (MED) (à l'époque, 2003).

En tenant compte de la mise en œuvre de la réduction de la pauvreté qui commence en 2000 sur dix ans, le gouvernement a rédigé à nouveau "la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD)" en 2010. La SCADD accorde de l'importance à la croissance économique pour la réduction de la pauvreté et vise à réduire le taux de pauvreté de 35% avant 2015 en atteignant la croissance économique annuelle de 10%. En outre, elle fixe une valeur cible pour atteindre les OMD : en ce qui concerne l'éducation, elle vise à atteindre plus de 100% du taux brut de scolarisation (TBS) et 75,7% du taux d'achèvement des études dans l'enseignement primaire en 2015⁴. Par ailleurs, en tant que piliers stratégiques de la SCADD, les quatre points suivants sont définis : (1) développement des composants clés pour l'accélération de la croissance économique ; (2) accélération du renforcement du personnel et de la protection sociale ; (3) renforcement de la gouvernance ; (4) attentions portées sur les thèmes transversaux des domaines de politiques et de programmes de développement. Le deuxième pilier inclus de l'importance à l'augmentation de l'offre de l'éducation, l'amélioration de la qualité, etc. A propos de la SCADD, on peut dire qu'il est caractéristique qu'elle incluse de plus en plus de mentions sur l'amélioration de l'enseignement supérieur particulièrement. D'un autre côté, la SCADD considère important le renforcement de l'enseignement préscolaire ce qui aboutira au renforcement de l'éducation primaire, et la mise en œuvre de l'initiative pour améliorer le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire (MEF, 2011). En outre, il est estimé nécessaire un budget de 5 500 millions de dollars américains pour exécuter la SCADD.

⁴ Cf. Document annexe "données statistiques" 3-1

Cependant, pendant le Conseil organisé à Paris en 2012, une décision a été prise pour obtenir une aide de 5 300 millions d'USD à partir de PTF existants et des secteurs privés (Banque mondiale, 2012a).

3.2 Loi sur l'éducation

La loi sur l'éducation adoptée le 9 mai 1996 stipule les grandes lignes sur les établissements scolaires et le personnel, la structure du système de l'éducation et les rangs d'enseignants, les programmes d'études, les salaires des enseignants et l'éthique demandée aux enseignants (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture : UNESCO, 2010). La nouvelle loi sur l'éducation adoptée le 30 juillet 2007 définit comme les cibles de l'éducation de base les enfants de 3 ans à 16 ans. Elle a également introduit une nouvelle notion telle que l'éducation de base inclut l'enseignement préscolaire, l'enseignement élémentaire, 1^{er} cycle secondaire et l'éducation non formelle. En outre, cette loi sur l'éducation a rendu obligatoire la scolarisation des enfants de 6 ans à 16 ans dans l'enseignement primaire et du 1^{er} cycle secondaire. Elle a également stipulé la gratuité de l'enseignement primaire et du 1^{er} cycle. Cette loi fondamentale sur l'éducation stipule également les grandes lignes du contenu de l'enseignement concernant l'enseignement préscolaire jusqu'à l'enseignement supérieur, ainsi que l'éducation non formelle et informelle. Par ailleurs, elle mentionne également l'obligation et le droit des acteurs du secteur de l'éducation, les règlements communs à chaque étape de l'éducation y compris la formation des enseignants, etc., ainsi que la suivie, la gestion, l'évaluation, etc. (gouvernement du Burkina Faso, 2007).

3.3 Politique du secteur éducatif

La Lettre de Politique Educative adoptée par l'Assemblée Nationale en novembre 2008 indique l'aperçu de la réforme du système de l'éducation. En se basant sur la nouvelle loi fondamentale sur l'éducation de 2007, cette Lettre de Politique stipule en tant que directives du développement du système de l'éducation jusqu'à 2015, l'obligation de scolarisation des enfants de 6 ans à 16 ans dans l'enseignement primaire et du 1^{er} cycle secondaire, la gratuité de l'enseignement primaire et du 1^{er} cycle dans les établissements scolaires publics, l'acquisition des compétences pertinentes au développement socio-économique du pays par les enfants grâce à la révision du curriculum, la rédaction du curricula selon l'APC et les nouveaux thèmes⁵, l'introduction des langues locales dans le curriculum, etc. (gouvernement du Burkina Faso, 2008).

Depuis 2006, avant l'adoption de la Lettre de Politique Educative mentionnée ci-dessus, les réunions de délibération concernant la réforme du système d'éducation avaient été organisées par les ministères concernés de l'éducation. Ces réunions ont rédigé "les grandes lignes de la

⁵ Environnement, genre, VIH/SIDA, sécurité routière, droits de l'enfant, éducation morale et sociale, TIC, éducation à la santé et à l'hygiène, arts et culture

réforme du système éducatif 2007-2015” portant sur le contenu de la réforme et ont prévu de réaliser ces grandes lignes à partir de l’année scolaire 2007/2008, en même année que l’adoption de la Lettre de Politique Educative. D’après ce document, cette réforme a pour but la formation du personnel qui puisse jouer le rôle de locomotive pour le développement socio-économique et culturel du pays grâce à la construction du système de l’éducation pratique qui est en harmonie avec la société du Burkina Faso (Ministère de l’Enseignement de Base et de l’Alphabétisation (MEBA) (à l’époque, 2008b). Dans ce document, les stratégies et les calendriers détaillés de ces réformes sont définis. Toutefois, d’après le secrétariat permanent du PDDEB du MENA et la Direction Générale de la Recherche, des Innovations Educatives et de la Formation (DGRIEF), ce document n’est pas encore approuvé d’une manière définitive dans le MEN. Ce document décide comme stratégie d’essayer les propositions de réforme dans un département de chaque préfecture. D’après chaque PTF et la DGRIEF, les directives portant sur l’essai dans les 45 départements seulement et le changement du curriculum sont cibles de la discussion. Actuellement, les essais sont en cours dans les 45 départements. Toutefois, d’après la DGRIEF, le calendrier de mise en œuvre a pris du retard par rapport à la prévision inscrite dans ces grandes lignes.

3.4 Système éducatif

Au Burkina Faso, le système d’éducation est composé comme suit : trois ans de l’enseignement préscolaire, six ans de l’enseignement primaire (CP1=première année de l’enseignement primaire ; CP2=deuxième année de l’enseignement primaire ; CE (Cours Élémentaire) 1=troisième année de l’enseignement primaire ; CE2=quatrième année de l’enseignement primaire ; CM1=cinquième année de l’enseignement primaire ; CM2=sixième année de l’enseignement primaire), quatre ans de l’enseignement du 1^{er} cycle secondaire (6^{ème}=première année du 1^{er} cycle ; 5^{ème}=deuxième année du 1^{er} cycle ; 4^{ème}=troisième année du 1^{er} cycle ; 3^{ème}=quatrième année du 1^{er} cycle) ; trois ans du 2^{ème} cycle secondaire (2^{ème}=première année du 2^{ème} cycle ; 1^{ère}=deuxième année du 2^{ème} cycle ; Terminale=troisième année du 2^{ème} cycle). L’enseignement secondaire est divisé en programme d’études générales et en programme d’études techniques et professionnelles (JICA, 2009). Comme mentionné ci-dessus, la loi sur l’éducation adoptée le 30 juillet 2007 a rendu obligatoire l’enseignement de dix ans du primaire au 1^{er} cycle secondaire. A la fin de chaque programme d’études, les élèves passent des examens tels que le Certificat d’Etudes Primaires (CEP) , le Brevet d’Etudes du Premier Cycle (BEPC), le Certificat d’Aptitude Professionnelle (après l’achèvement du premier cycle), et le Baccalauréat (BAC) (Banque mondiale, 2010).

3.5 Programme du secteur éducatif

En 1999, le gouvernement du Burkina Faso a rédigé “le Plan Décennal de Développement de l’Education de Base (PDDEB)” portant sur les dix ans du 2000 à 2009 et a commencé à le mettre en œuvre depuis 2002. Le PDDEB visait à 70% du TBS dans l’enseignement primaire et à 40% du taux d’alphabétisme des adultes de plus de 15 ans avant 2009 et avait quatre objectifs

principaux suivants : (1) Elargissement quantitative de l'éducation de base et correction de tous les écarts ; (2) Amélioration de la qualité de l'éducation de base et collaboration entre les enseignements par type ; (3) promotion de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle ; (4) Promotion des activités des organisations décentralisées dans le domaine de l'éducation et développement de la capacité de coordination avec les partenaires de développement (MEBA (à l'époque, 1999). La phase 2 2008-2010 du PDDEB rédigée en 2007 partageait les objectifs du PDDEB. Toutefois, elle axait ses thèmes sur la qualité de l'éducation, ainsi que l'administration et la gestion (Banque mondiale, 2009). La phase 2 du PDDEB a fixé les objectifs tels que l'atteinte à 78,2% du TBS dans l'enseignement primaire avant 2010, ainsi que l'atteinte à 70% du taux d'achèvement des études dans l'enseignement primaire avant 2015. Selon l'évaluation externe, grâce à la mise en œuvre du PDDEB, on observe une amélioration considérable surtout dans l'aspect d'accès, ce qui était le même dans la phase 2 (Banque mondiale, 2012b).

A la fin de la phase 2 du PDDEB, "le Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB)" portant sur les dix ans de 2012 à 2021 a été rédigé. D'après le bureau de la JICA au Burkina Faso, ce Programme a été approuvé le 29 mai 2012. Il est prévu d'être approuvé au sein du conseil des ministres en juillet 2012. Suivant le PDSEB (dans sa version préalable à l'approbation du conseil des ministres), le PDSEB est divisé en cinq programmes ci-dessous (MENA, 2012) :

- (1) Amélioration de l'accès à l'éducation de base [développement et gestion d'infrastructures, recrutement et affectation du personnel adéquat, amélioration de la situation de la santé, de l'hygiène, de la nutrition, et du SIDA, correction des inégalités d'accès, mobilisation de la société civile et des parties prenantes, introduction de l'éducation inclusive]
- (2) Amélioration de la qualité de l'éducation de base [formation initial du personnel et sa formation continuée, révision du curriculum et du programme de formation des enseignants (y compris le développement de manuel scolaire et de matériel pédagogique, ainsi que la généralisation), introduction de l'éducation bilingue, l'amélioration du niveau des résultats d'études (y compris l'augmentation de nombre d'heures de cours)]
- (3) Amélioration de l'éducation non formelle [augmentation des besoins et offres de l'éducation non formelle, et l'amélioration de la qualité]
- (4) Amélioration de l'administration de l'éducation formelle et non formelle [amélioration de la coordination entre les différents acteurs, accélération de la décentralisation de la gestion administrative, mobilisation des ressources, renforcement de la capacité de la gestion administrative]
- (5) Amélioration de la gestion administrative pour la mise en œuvre du PDSEB [renforcement du système et de la procédure de la gestion administrative du PDSEB, réalisation du suivi-évaluation]

En outre, le PDSEB définit les objectifs suivants à atteindre (MENA, 2012).

- (1) Le taux de scolarisation dans l'enseignement préscolaire évoluera de 3% en 2010 à 11,5%

en 2015, et à 25% en 2021.

- (2) Le taux d'achèvement des études chez les garçons et les filles dans l'enseignement primaire passera de 75,1% en 2015 à 100% en 2020.
- (3) Eliminer la stagnation du passage de l'enseignement primaire à l'enseignement du 1^{er} cycle secondaire (y compris le curriculum général, le curriculum technique et professionnelle, les éducations formelle et non formelle). Le taux de transition dans le 1^{er} cycle secondaire passera de 93,2% en 2015, à 95% chez les garçons et les filles en 2021 et à 100% en 2025.
- (4) Viser à supprimer l'analphabétisme chez les enfants de 9 ans à 14 ans en 2021 pour supprimer la nécessité de l'alphabétisation dans l'avenir. Le taux d'alphabétisme des 15 ans-24 ans passera de 60% en 2015 et à 75% en 2021 (inclut le taux chez les femmes : 60%).

3.6 Autorité de Contrôle

Quant au secteur de l'enseignement du Burkina Faso, le MENA est en charge de l'enseignement primaire, l'éducation non formelle et l'Ecole Nationale des Enseignants du Primaire (ENEP) ; le MESS est en charge de l'enseignement secondaire et supérieur ; le MASSN est en charge de l'enseignement préscolaire; et le MJFPE est en charge de la formation professionnelle (Banque mondiale, 2009). D'un autre côté, en tenant compte du fait que le 1^{er} cycle secondaire a été devenu une partie de l'éducation de base et de l'enseignement obligatoire suite à la révision de la loi sur l'éducation en 2007, le décret de février 2011 a stipulé que le 1^{er} cycle secondaire serait également sous l'autorité du MENA (gouvernement du Burkina Faso, 2011). Toutefois, le transfert du pouvoir n'avait pas encore été sérieusement commencé en mai 2012 où l'étude a été menée. De plus, le même décret de février 2011 a stipulé que le MENA va s'occuper de la formation des enseignants, de la rédaction du curriculum et de la généralisation en ce qui concerne l'enseignement préscolaire, en collaboration avec le MASSN dans l'avenir. D'après la Direction des Etudes et de la Planification (DEP) du MESS, le MENA, le MESS, et le MASSN sont en cours de la rédaction d'une feuille de route portant sur le transfert des tâches. Le transfert des tâches concernant le 1^{er} cycle secondaire vers le MENA sera réalisé dans l'année scolaire 2012/2013.

Le MENA est composé du ministre et du ministre délégué, ensuite, du vice-ministre et de l'assistant au vice-ministre. En dessous viennent les trois Directions suivantes : la Direction Générale de l'Enseignement de Base (DGEB), la Direction Générale de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (DGAENF), et la DGRIEF. La DGEB est composée de la Direction du Développement de l'Education de Base (DDEB), la Direction des Examens et Concours (DEC), la Direction de la Promotion de l'Education des Filles (DPEF), et de la Direction de l'Enseignement de Base Privé. La DGAENF dispose de la Direction de l'Alphabétisation/formation pour le développement (DAFD), la Direction de l'Education Non-Formelle (DENF) ; à propos de la DGRIEF : la Direction de la Recherche et du Développement Pédagogique (DRDP), la Direction de la Recherche, des Innovations en

Education Non-Formelle et en Alphabétisation (DRINA). En outre, treize directions sont mises en place au total : la DEP, la Direction de l'Administration et des Finances (DAF), la Direction des Ressources Humaines, la Direction Centrale des Marchés Publics (DCMP), la Direction de l'Allocation de Moyens Spécifiques aux Ecoles (DAMSE) (JICA, 2009 et l'entretien sur le terrain)⁶. L'organigramme du MESS, du MASSN, et du MJFPE n'était pas disponible.

Au niveau régional, les services suivants du MENA sont installés : la DREBA dans toutes les 13 régions ; la DPEBA dans toutes les 45 provinces. Au niveau départemental, la Circonscription d'Education de Base (CEB) est installée dans les 367 départements (Banque mondiale, 2009). Le MESS n'est pas aussi déconcentré que le MENA. De ce fait, la DESS devrait être mise en place dans chaque région et province. Toutefois, l'installation est actuellement limitée au niveau régional (d'après l'entretien avec le MESS).

En outre, depuis 2009, le transfert du pouvoir et du fonds pour la construction des établissements scolaires et l'achat de fournitures de bureau a été transféré, tout d'abord, aux 49 communes urbaines. Ensuite, le transfert du pouvoir aux communes avance tous les ans en élargissant les communes cibles (JICA, 2010b). Les communes sont sous l'autorité du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation, et de la Sécurité (MATDS). En outre, l'installation du Comité de Gestion des Etablissements Scolaires (COGES) dans chaque établissement scolaire a été rendue obligatoire depuis 2011. Il est sous l'autorité de chaque commune correspondante (selon l'entretien avec des communes).

⁶ Cf. Document annexe "Données statistiques" 3-2.

CHAPITRE 4: SITUATION ACTUELLE ET PROBLEMES DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'EDUCATION DE BASE

4.1 Accès

4.1.1 Population d'âge de scolaire

La population de 6-15ans cibles de l'enseignement primaire et du 1^{er} cycle secondaire était d'environ 3 182 000 habitants en 2000, 3 614 000 en 2005, et 4 260 000 en 2010 (Institut de statistique de l'UNESCO, 2012). Le taux de croissance annuel moyen de la population de 6 à 15 ans entre 2000 et 2005 était de 2,57%. Par contre, ce taux entre 2005 et 2010 a passé à 3,35%. On peut donc dire que la vitesse de croissance est en augmentation. Selon les données du MENA, et du MESS de 2009, la population d'âge scolaire de l'enseignement primaire était de 2 735 000, celle du 1^{er} cycle secondaire était de 1 481 000⁷. Selon la prévision de la population d'âge scolaire basée sur les données du MENA, et du MESS, la population cible de l'enseignement primaire serait d'environ 3 030 000 en 2012 et d'environ 3 820 000 en 2020, soit une augmentation d'environ de 800 000. Quant à la population cible du 1^{er} cycle secondaire, la prévision serait d'environ 1 670 000 en 2012 et d'environ 2 200 000 en 2020, soit une augmentation d'environ de 530 000⁸.

4.1.2 Scolarisation dans l'enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire du Burkina Faso est destiné aux enfants de 3 ans à 6 ans. En mai 2012, l'éducation formelle et non formelle est sous l'autorité du MASSN (Banque mondiale, 2009. Entretien avec le MASSN).

D'après l'entretien avec la Direction de la Promotion de l'Encadrement de la Petite Enfance (DPEPE) du MASSN, l'organisme de l'enseignement préscolaire formel est nommé comme le Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire (CEEP). La création de CEEP publics vient d'être commencée depuis 2008. Les CEEP privés sont de 354, ceux publics sont de 89, soit le pourcentage de privés est nettement majoritaire. Les enseignants du CEEP sont catégorisés en deux types suivants : le moniteur qui est recruté après deux ans de formation suivie dans une école de formation pour les enseignants préscolaires suite à l'obtention du BEPC ; l'éducateur qui est recruté après deux ans de formation suivie dans une école de formation pour les enseignants préscolaires suite à l'obtention du BAC. L'inspecteur qui est destiné aux éducateurs ayant de plus de cinq ans d'expérience et qui suit trois ans de formation. A propos des établissements de l'enseignement préscolaire non formel, il existe les BISONGO gérés par les communautés principalement dans les zones rurales. Les 402 BISONGO existent dans le pays et son nombre est en augmentation. L'UNICEF, l'USAID, les organisation non gouvernementale

⁷ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-1

⁸ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-2

(ONG) de la Suisse et du Danemark, et de divers PTF apportent leur aide aux BISONGO. Le gouvernement suit son principe de mettre en place les BISONGO dans les zones rurales et les CEEP dans les zones urbaines. Son principe accorde de l'importance à l'installation de CEEP publics même dans les zones urbaines où l'installation de CEEP privés prend du retard (d'après l'entretien avec le MASSN).

Le TBS dans l'enseignement préscolaire formel et non formel en 2010 est seulement de 3% (MENA, 2011b). Le PDSEB accorde de l'importance dans l'enseignement préscolaire pour améliorer le taux de scolarisation et le taux du maintien d'élèves dans l'enseignement élémentaire. Le PDSEB vise ainsi le TBS à 8,3% en 2015, et à 13,5% en 2020, et à installer les établissements de l'enseignement préscolaire tels que BISONGO dans tous les villages avant 2020 (MENA, 2011b).

4.1.3 Scolarisation dans l'éducation de base

(1) Nombre d'écoles

Le nombre d'écoles qui offrent l'enseignement primaire était de 10 796 à l'échelle nationale en 2010. Parmi lesquelles, les écoles publiques étaient de 8 831, les privées de 1 965. Parmi ces écoles, celles qui ne sont pas composées de tous les six niveaux de classes étaient de 3 968, soit 36,8% sur l'ensemble (selon les données acquises auprès du MENA). Le pourcentage des écoles privées dans les écoles primaires était d'environ à 15 % en 2005 et à 18,2% en 2010, ce qui est en augmentation (selon les données acquises auprès du MENA). A propos de données par région, dans la région Centre où se situent la capitale et la croissance démographique est considérable, le nombre des écoles privées a dépassé celui des écoles publiques en 2006. En 2009, environ 56% des écoles sont les privées. Dans la région Hauts-Bassins où se situe la grande ville d'ouest, Bobo Dioulasso, également, le pourcentage des écoles privées est d'environ 30%, ce qui vient après le pourcentage de la région Centre⁹ (selon les données acquises auprès du MENA). Dans de nombreuses régions, le nombre d'écoles publiques a rapidement augmenté. Par contre, dans la région Centre, 142 écoles privées ont été construites à nouveau entre 2005 et 2009 alors que seulement les 26 écoles publiques ont été construites. On peut donc dire que dans cette région, l'augmentation de la population d'âge scolaire a été majoritairement absorbée par les écoles privées. En ce qui concerne l'élargissement de la politique de l'éducation, le gouvernement du Burkina Faso accorde la priorité aux 20 provinces¹⁰ dont les indicateurs éducatifs sont particulièrement bas. De plus, aucune province prioritaire n'a pas été sélectionnée dans la région Centre (JICA, 2009). On peut donc dire que la construction des écoles publiques s'est concentrée dans d'autres provinces et régions.

⁹ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-3

¹⁰ Boucle du Mouhoun : 2 provinces, Cascades : 1 province, Centre-Est : 1 province, Centre-Nord : 2 provinces, Centre-Ouest : 1 province, Est : 5 provinces, Hauts-Bassins : 1 province, Plateau-Central : 1 province, Sahel : 4 provinces, Sud-Ouest : 2 provinces.

Le nombre d'établissements scolaires qui offrent l'enseignement secondaire du 1^{er} et 2^{ème} cycle était de 1 415 en 2010, parmi lesquels, environ 55% étaient privés. En particulier, dans la région Centre, environ 90% sont les établissements scolaires privés (selon les données acquises auprès du MENA)¹¹. Le nombre d'établissements scolaires a rapidement augmenté depuis 2007 à la suite de l'augmentation d'environ 200 écoles privées.

(2) Nombre d'élèves

Le nombre d'élèves dans l'enseignement primaire était de 2 205 000 en 2010, ce qui a doublé par rapport au nombre enregistré en 2002. Ces dernières huit années, environ 578 000 garçons et environ 615 000 filles, au total, environ 1 193 000 élèves ont eu une nouvelle occasion d'embauche¹² (selon les données acquises auprès du MENA). En particulier, le nombre d'élèves dans les écoles a augmenté le plus chez les garçons et les filles en 2007 où l'enseignement primaire a été rendu gratuit.

Le nombre d'élèves du 1^{er} cycle secondaire, y compris les curriculums généraux et les curriculums technique et professionnelle, était de 498 000 en 2010. Ce nombre a augmenté de plus de 2,5 fois par rapport à celui en 2002. Tout de même, l'augmentation est composée d'environ de 162 000 de garçons et de 140 000 de filles, de 302 000 pour l'ensemble, ce qui se limite environ à un quart par rapport à l'augmentation enregistrée dans l'enseignement primaire¹³ (selon les données acquises auprès du MESS). La gratuité du 1^{er} cycle secondaire avait été prévue à partir de 2007 comme pour le primaire. Cependant, elle n'est actuellement réalisée qu'à l'essai dans un département par province, au total dans 45 départements (d'après l'entretien avec la DEP du MESS). A propos des données par région, le nombre d'élèves dans l'enseignement primaire et le 1^{er} cycle secondaire est le plus élevé dans la région Centre et le nombre de filles est supérieur à celui de garçons. Cependant, dans les autres régions, le nombre de garçons est supérieur à celui de filles dans les enseignements primaire et du 1^{er} cycle secondaire¹⁴.

(3) Taux de scolarisation

Le TBS dans l'enseignement primaire en 2011 était de 81,1% chez les garçons, et de 78,1% chez les filles, et de 79,6% pour l'ensemble. Par rapport aux TBS de 2002, de 56,3% chez les garçons, de 41,1% chez les filles, et de 48,7% pour l'ensemble, il y a eu plus de 30 points d'augmentation pour l'ensemble. En particulier, le taux d'augmentation chez les filles est plus remarquable que celui chez les garçons¹⁵ (selon les données acquises auprès du MENA). Le TBS dans le 1^{er} cycle secondaire était de 36,0% chez les garçons, de 28,6% chez les filles, et de

¹¹ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-4

¹² Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-5

¹³ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-6

¹⁴ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-7

¹⁵ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-8

32,3% pour l'ensemble en 2010. On peut observer une augmentation par rapport aux TBS de 2005 où les données venaient d'être aménagées : de 24,6% chez les garçons, de 17,7% chez les filles, de 21,1% pour l'ensemble. Toutefois, l'augmentation pour l'ensemble se limite à environ 10 points¹⁶ (selon les données acquises auprès du MESS). En outre, l'écart entre les sexes n'a presque pas été diminué alors que dans l'enseignement primaire, cet écart a été diminué.

Le TNS dans l'enseignement primaire en 2011 était de 63,2% chez les garçons, de 61,1% chez les filles, et de 62,2% pour l'ensemble¹⁷ (selon les données acquises auprès du MENA). Le TNS du 1^{er} cycle secondaire est de 19,5% chez les garçons, de 15,5% chez les filles, et de 17,5% pour l'ensemble. Les TNS chez les garçons et les filles restent inférieurs à 20%¹⁸ (selon les données acquises auprès du MESS). A propos du TNS dans l'enseignement primaire par région, le TNS de la région Nord est le plus élevé : 79,3% ; et le TNS de la région Sahel est le plus bas : 36,7%. Quant au 1^{er} cycle secondaire, le TNS de la région Centre est le plus élevé : 30,2% et le TNS de la région Sahel est le plus bas : 6,4%¹⁹ (selon les données acquises auprès du MENA, et du MESS).

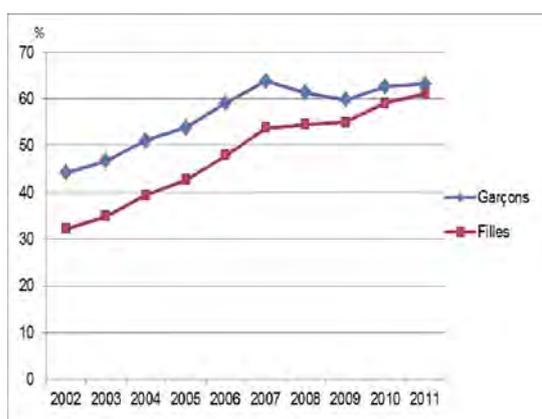


Figure 4-1 Evolution du TNS national dans l'enseignement primaire par sexe (2002 à 2011)

(Source : rédigé à partir des données acquises auprès de la DEP du MENA)

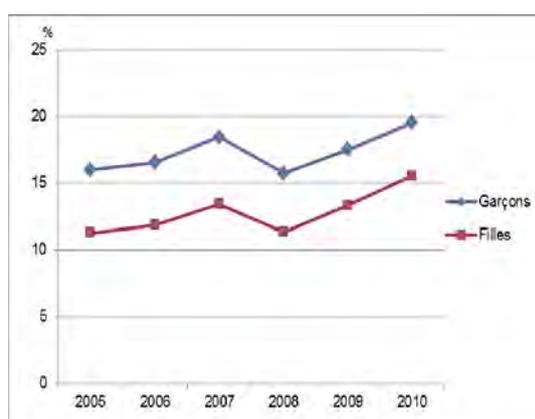


Figure 4-2 Evolution du TNS national dans 1^{er} cycle secondaire par sexe (2005 à 2011)

(Source : rédigé à partir des données acquises auprès de la DEP du MESS)

¹⁶ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-9

¹⁷ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-10

¹⁸ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-11

¹⁹ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-12

(4) Taux d'admissions

Le taux brut d'admissions dans l'enseignement primaire a évolué de 55,4% en 2002 à 88,3% en 2011²⁰ (selon les données obtenues auprès du MENA). En ce qui concerne le taux net d'admissions (TNA), les données sont enregistrées jusqu'à l'année 2008. Le TNA était de 57,9% en 2008. Ce taux était bas par rapport au taux brut d'admissions de 78% en 2008. On en déduit que le nombre d'élèves qui entrent dans une école à l'âge de six ans est petit²¹ (selon les données obtenues auprès du MENA).

Le taux brut d'admissions dans le 1^{er} cycle secondaire est de 32,6%, ce qui est en augmentation par rapport au taux de 21,0% de 2005. Toutefois, cette augmentation est inférieure à celle observée dans l'enseignement primaire (selon les données acquises auprès du MESS). Les données concernant le TNA dans le 1^{er} cycle secondaire ne sont pas obtenues.

En ce qui concerne le taux brut d'admissions dans l'enseignement primaire par région en 2011, le taux de la région Centre s'approche à 100 % alors que le taux de la région Sahel n'atteint pas 60%, ce qui indique une existence d'un grand écart entre les régions²².

4.1.4 Alphabétisation

Le taux d'alphabétisme des adultes (plus de 15 ans) au Burkina Faso en 2007 était de 28,7%, ce qui était meilleur à celui de 18,9% en 1994 (Banque mondiale, 2009). Toutefois, il reste très bas par rapport au taux moyen des pays subsahariens de 61,6% (Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), 2011). Pour cette raison, le Burkina Faso demeure au bas rang sur les indices de développement humain des Nations Unies (MENA, 2011b). En outre, l'écart régional du taux d'alphabétisme est grand : 63,4% dans la zone urbaine, 19,5% dans la zone rurale (Banque mondiale, 2009). De plus, l'écart entre les sexes est également grand : 36,7% chez les hommes ; 21,6% chez les femmes (UNESCO, 2012). Pour améliorer ce taux bas de l'alphabétisme, le gouvernement du Burkina Faso a rédigé le Document de Stratégie Nationale (Programme National d'Accélération de l'Alphabétisation : PRONAA) portant sur l'alphabétisme en 2011 et vise à atteindre le taux d'alphabétisme de 60% avant 2015. Ce document de stratégie vise essentiellement à répondre aux besoins de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, à améliorer le rendement interne de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle grâce aux meilleurs résultats d'études, à améliorer le rendement externe de l'éducation non formelle grâce à la promotion de la formation technique et de l'environnement pour l'alphabétisation, à améliorer et à renforcer le système administratif de l'éducation non formelle, et à obtenir le fonds pour la mise en œuvre des stratégies du PRONAA (MENA,

²⁰ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-13

²¹ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-14

²² Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-15

2011b). De plus, l'amélioration du taux d'alphabétisme est définie comme un des thèmes importants également dans le PDSEB comme c'était le cas dans le PDDEB. Le PDSEB vise à atteindre le taux d'alphabétisme de 75% en 2021. En outre, le système de fonds commun de placement nommé comme le Fonds pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle (FONAENF) existe à propos de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle.

4.2 Rendement interne (rendement interne quantitative)

Dans l'enseignement primaire, on a observé une amélioration du taux de promotion et du TR de 2002 à 2010. Toutefois, le taux d'abandons est stationnaire. Quant au 1^{er} cycle secondaire, on a observé une amélioration du taux de promotion et du taux d'abandons excepté le TR. Le taux de survie de cohorte et la plupart des indicateurs sur le rendement interne sont en amélioration. Cependant, le TR de la dernière année scolaire dans l'enseignement primaire et du 1^{er} cycle secondaire est considérablement élevé, et le rendement interne du 1^{er} cycle secondaire est bas par rapport à celui du primaire. Ce sont des défis à relever dans l'avenir.

(1) Taux de promotion

D'après l'entretien avec le MENA et du MESS dans le cadre de cette étude, des examens de promotion n'existent pas au niveau national. Toutefois, la promotion est décidée par l'examen de la fin d'année scolaire au niveau d'établissement scolaire et par l'évaluation annuelle faite par les enseignants sur les études des élèves. Plus on avance dans la scolarité, le taux de promotion du primaire a une tendance à la baisse. Selon les données de 2011, le taux de promotion était d'environ 90% au CP1, alors qu'il est passé à environ 80% au CM1²³ (selon les données acquises auprès du MENA). A propos de l'évolution sur plusieurs années, le taux moyen de promotion de tous les niveaux du primaire en 2002 était de 79,6%. Cependant, ce taux est passé à 87,7% en 2011, ce qui est en amélioration (calculé par l'auteur à partir des données acquises auprès du MENA). En outre, quant au taux de promotion en 2011, les filles obtiennent le taux supérieur à celui de garçons dans tous les niveaux de classe, sauf le CP1 (selon les données acquises auprès du MENA). D'un autre côté, à propos du 1^{er} cycle secondaire, plus on avance dans la scolarité, le taux de promotion est élevé. Les données sur plusieurs années indiquent que le taux moyen en 2005 était de 67,3%, cependant, ce taux a été amélioré à 70% en 2010²⁴ (selon les données acquises auprès du MESS). Par région, le taux de promotion du primaire est le plus élevé dans la région Centre-Est, et le plus bas dans la région Sahel (calculé par l'auteur à partir des données acquises auprès du MENA). Quant au 1^{er} cycle secondaire, ce taux est élevé dans la région Centre et le plus bas dans la région Centre-Est²⁵ (selon les données acquises auprès du MESS).

²³ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-16

²⁴ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-17

²⁵ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-18

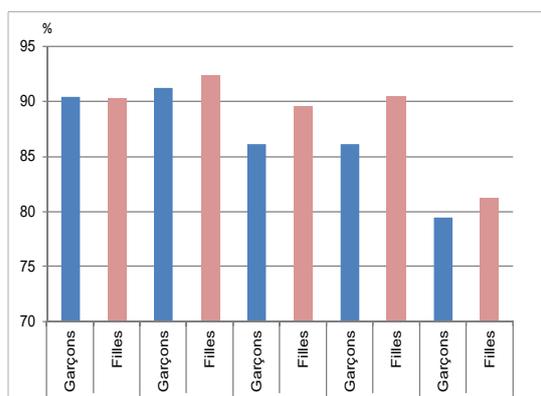


Figure 4-3 Taux de promotion dans l'enseignement primaire par niveau de classe et par sexe (2011)

(Source : rédigé à partir des données acquises auprès de la DEP du MENA)

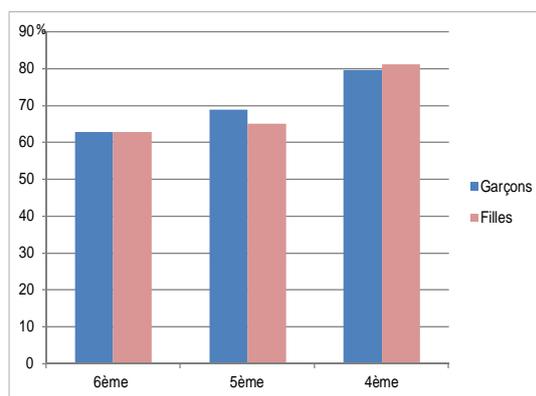


Figure 4-4 Taux de promotion dans le 1er cycle secondaire par niveau de classe et par sexe (2010)

(Source : rédigé à partir des données acquises auprès de la DEP du MESS)

(2) Taux de redoublements et taux d'abandons

Le taux de redoublements dans l'enseignement primaire a été amélioré dans tous les niveaux de classes entre 2002 et 2011 : le taux moyen de redoublements dans tous les niveaux de classes était de 17,2% en 2002 alors qu'il est passé à 9,6% en 2011 (calculé par l'auteur à partir de données acquises auprès du MENA). A propos des données par sexe en 2011, le taux de redoublements chez les garçons est élevé dans les quatre premières années du CP 1 au CE2. Toutefois, le taux chez les filles est supérieur à celui de garçons dans les deux dernières années²⁶ (selon les données acquises auprès du MENA). En outre, les taux de redoublements dans tous les autres niveaux de classes sont inférieurs à 10% alors que le taux de redoublements du CM2 est de 29,5% et très élevé (selon les données acquises auprès du MENA). D'après l'entretien avec la DEP du MESS et les établissements scolaires du 1er cycle secondaire, le taux de redoublements élevé au CM2 s'explique par le fait que le nombre des établissements scolaires qui offrent l'enseignement du 1er cycle secondaire est limité, et que les élèves qui ne peuvent pas entrer dans ces établissements scolaires demeurent au CM2. Le taux de redoublements dans le 1er cycle secondaire reste élevé par rapport au primaire : environ 25% du 6ème au 4ème, et 45,8% au 3ème, ce qui signifie qu'environ la moitié des élèves redoublent au 3ème²⁷ (selon les données acquises auprès du MESS). En outre, le taux de redoublements dans le 1er cycle secondaire est plus élevé chez les filles dans tous les niveaux de classes. Le taux de redoublement moyen de tous les niveaux de classes dans le 1er cycle secondaire en 2010 est de 30,6% qui est en augmentation par rapport au celui de 27,7% de 2005. En particulier, ce taux du 3ème a augmenté de plus de 5 points depuis 2005 (selon les données acquises auprès du MESS).

A propos du taux de redoublements par région dans l'enseignement primaire, les taux de la région Centre-Sud et de la région Nord sont élevés (calculés par l'auteur à partir de données

²⁶ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-19

²⁷ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-20

acquises auprès du MENA). En ce qui concerne le 1^{er} cycle secondaire, le taux de redoublements est élevé dans la région Sud-Est, et la région de Boucle du Mouhoun²⁸ (selon les données acquises auprès du MESS).

A propos du taux d'abandons dans l'enseignement primaire, il était le même, 6,7%, en 2002 et en 2011 (calculés par l'auteur à partir de données acquises auprès du Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation). En outre, la comparaison des données entre celles de 2002 et de 2011 montre que celles de 2011 sont élevées pour le CP1 et en particulier pour le CM2. La comparaison entre les sexes indique le taux d'abandons chez les garçons sont plus élevé sauf le CP1 selon les données de 2011²⁹ (d'après les données acquises auprès du MENA). Le taux d'abandons dans le 1^{er} cycle secondaire a été amélioré dans tous les niveaux de classe par rapport au taux de 2005³⁰. Le taux d'abandons moyen de tous les niveaux de classe était de 9,4% en 2005 et de 4,4% en 2011 (selon les données acquises auprès du MESS). D'après la DEP du MESS, les valeurs en rouge au 4^{ème} s'expliquent par le fait que les élèves qui s'absentaient de l'établissement scolaire pendant quelques années en raison financière reviennent à l'établissement scolaire pour le 3^{ème} en vue de réussir au BEPC, ce qui entraîne l'augmentation du nombre d'élèves. En outre, à partir de données de 2010 du 1^{er} cycle secondaire, le taux d'abandons est plus élevé chez les filles sauf le 5^{ème}. Par région, le taux d'abandons dans l'enseignement primaire est plus élevé dans la région Sahel. Le taux d'abandons dans le 1^{er} cycle secondaire est le plus élevé dans la région Centre-Est³¹ (selon les données acquises auprès du MENA, et du MESS).

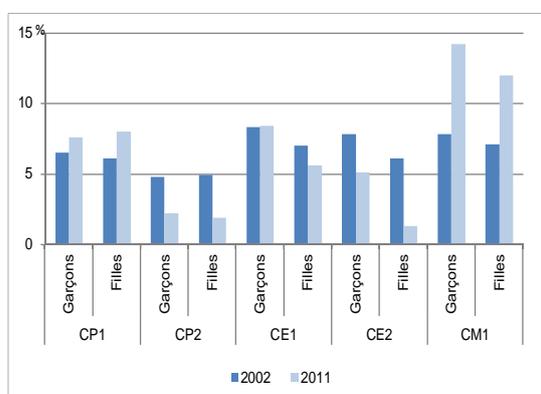


Figure 4-5 Taux d'abandons dans l'enseignement primaire par sexe (2002, 2011)
(Source : rédigé à partir des données acquises auprès de la DEP du MENA)

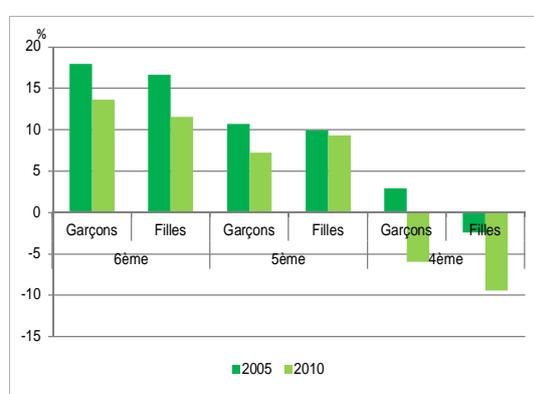


Figure 4-6 Taux d'abandons dans le 1er cycle secondaire par sexe (2005, 2010)
(Source : rédigé à partir des données acquises auprès de la DEP du MESS)

²⁸ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-21

²⁹ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-22

³⁰ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-23

³¹ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-24

(3) Taux de survie de cohorte

Le taux de survie de cohorte jusqu'au CM2 dans l'enseignement primaire est de 70,3% en 2010. Le taux de survie par sexe n'est pas enregistré. Ce taux est en augmentation par rapport au 62,5% de 2002³² (selon les données acquises auprès du MENA). Dans le 1^{er} cycle secondaire, le taux de survie de 2010 jusqu'au 3^{ème} était de 60,0%, ce qui est en amélioration par rapport au taux de 51,2% de 2006, comme ce qui est observé dans l'enseignement primaire³³ (selon les données acquises auprès du MESS).

(4) Autres indicateurs indiquant le rendement interne

Dans l'enseignement primaire, le nombre d'années d'investissement requis pour un diplômé était de 6,9 ans chez les garçons, de 7,7 ans chez les filles, de 7,0 ans pour l'ensemble en 2000. Toutefois, en 2010, il a été réduit à 6,6 ans chez les garçons, à 6,7 ans chez les filles, et à 6,6 ans pour l'ensemble. De plus, l'écart entre les sexes est en diminution³⁴ (selon les données acquises auprès du MENA). En outre, d'après le calcul du "nombre d'élèves total pour lesquels l'investissement de l'éducation serait inutile" basé sur le taux de survie jusqu'au CM2, il est estimé que l'investissement aux 132 022 élèves au total parmi ceux qui sont entrés à l'école en 2010 serait inutile suite à leur abandon d'études. Le taux de survie est en amélioration. Toutefois, avec l'augmentation du taux de scolarisation, le nombre d'élèves pour lesquels l'investissement de l'éducation a été inutile est en augmentation depuis 114 733 élèves en 2005³⁵ (calculé par l'auteur à partir des données acquises auprès du MENA). De plus, le coefficient du rendement interne de 2010 était de 74, ce qui signifie que 26% de l'investissement réalisé pour un élève jusqu'à son arrivée au CM2, a été gaspillé. Cette valeur a été améliorée près de 10 points par rapport au coefficient du rendement interne de 63,6 de 2002³⁶ (selon les données acquises auprès du MENA).

Dans le 1^{er} cycle secondaire, le nombre d'années investi par un diplômé était de 4,6 ans en 2009, ce qui ne change pas de celui en 2006 (selon les données acquises auprès du MESS).

4.3 Equité

4.3.1 Analyse comparative de l'accès par groupe

(1) Taux de promotion (taux de transition) , taux de redoublements, taux d'abandons, et taux de survie par région et par sexe

A propos du taux de promotion, du taux de redoublements, du taux d'abandons (2010) dans l'éducation de base, la comparaison des valeurs par région avec les moyens nationaux a été

³² Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-25

³³ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-26

³⁴ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-27

³⁵ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-28

³⁶ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-29

réalisée.

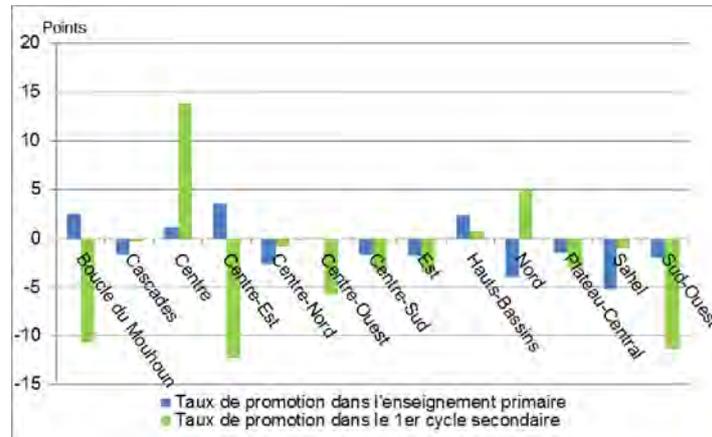


Figure 4-7 Comparaison du taux de promotion par région dans l'enseignement primaire et le 1^{er} cycle secondaire avec les moyens nationaux (2010)

(Source : rédigé à partir de données obtenues auprès de la DEP du MENA et du MESS)

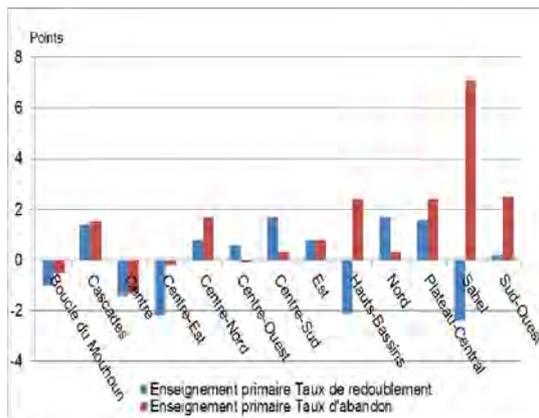


Figure 4-8 Comparaison du taux de redoublement et du taux d'abandon par région dans l'enseignement primaire avec les moyens nationaux (2010)

(Source : rédigé à partir des données acquises auprès de la DEP du MENA)

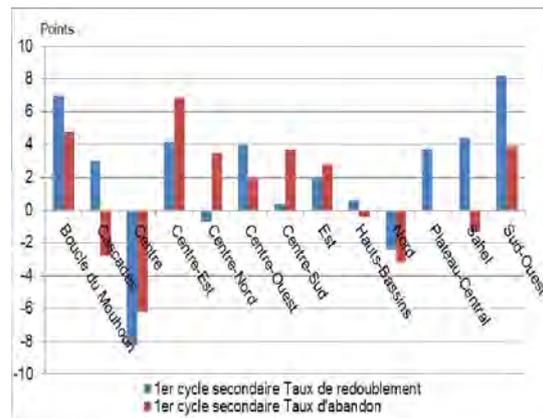


Figure 4-9 Comparaison du taux de redoublement et du taux d'abandon par région dans le 1^{er} cycle secondaire avec les moyens nationaux (2010)

(Source : rédigé à partir des données acquises auprès de la DEP du MESS)

Dans l'enseignement primaire dans la région Sahel, le taux de promotion est bas et le taux d'abandon est notablement plus élevé que le taux moyen. Quant aux régions Boucle du Mouhoun, Centre, et Centre-Est, le taux de promotion, le taux de redoublement, et le taux d'abandon sont meilleurs par rapport aux taux moyens. Cependant, dans les régions Cascades, Centre-Nord, Centre-Sud, Est, Nord, Plateau-Central, et Sud-Ouest, leur performance n'est pas bonne dans tous les aspects. Dans le 1^{er} secondaire, tous les indicateurs montrent les valeurs meilleures aux moyens dans la région Centre et Nord. Toutefois, dans les régions Boucle du Mouhoun, Centre-Est, Centre-Ouest, Centre-Sud, Est, et Sud-Ouest, on peut dire qu'il y a des

défis à relever à propos de tous les indicateurs. En particulier, les taux dans les régions Boucle du Mouhoun, Centre-Est, et Sud-Ouest s'écartent notablement des moyens³⁷.

En ce qui concerne la comparaison entre les garçons et les filles, selon les données de 2011, le taux de promotion dans l'enseignement primaire est meilleur chez les filles dans tous les niveaux de classes sauf le CP1. Le taux de redoublements est plus élevé chez les garçons du CP1 au CE2. Toutefois, le taux de redoublements est plus élevé chez les filles dans le CM1 et le CM2. Le taux d'abandons est plus élevé chez les garçons sauf pour le CP1 (selon les données obtenues auprès du MENA). Dans le 1^{er} cycle secondaire, selon les données de 2010, le taux de promotion chez les garçons et les filles est presque le même. Toutefois, le taux de redoublements est plus élevé chez les filles dans tous les niveaux de classe. Le taux d'abandons est plus élevé chez les garçons sauf pour le CP2.

Le taux de transition n'est pas enregistré dans le MEN. Toutefois, selon les données de l'UNESCO, ce taux en 2012 est de 62,5% chez les filles, et de 42,8% chez les garçons, soit le taux plus élevé chez les filles. Selon les données depuis 2002, le taux de transition jusqu'à 2009 était plus élevé chez les garçons : 55,9% chez les garçons, 50,7% chez les filles. En 2010, le taux de transition chez les filles a augmenté de 10 points et ce taux chez les garçons a baissé plus de 10 points (Institut de statistique de l'UNESCO, 2012). Toutefois, dû à l'évolution radicale des données et au niveau élevé du taux de transition chez les filles, il nécessite l'attention pour traiter ces données statistiques de 2010.

En outre, les données sur le taux de survie ni par région ni par sexe n'étaient disponibles.

(2) Indice de Parité entre les sexes (IPS)

Au Burkina Faso, la DPEF est installée dans la DGEB du MENA et s'engage dans une campagne pour améliorer le taux de scolarisation chez les filles et pour éradiquer toutes les violences vis-à-vis des filles dans les établissements scolaires. En particulier, dans la région Sahel, le taux de mariage précoce chez les filles est le plus élevé au Burkina Faso (IRIN, 2009). Selon le Directeur de la DEP du MESS signale que la grossesse des filles est une des causes de leur abandon des études dans l'enseignement secondaire. D'après l'entretien avec la DPEF, elle réalise les activités suivantes en collaboration avec les ONG et l'UNICEF : sensibilisation et renforcement de capacité destinés aux réunions des mères, amélioration de l'environnement des alentours des établissements scolaires, campagne de promotion pour la scolarisation des filles organisée annuellement en septembre et octobre, construction de foyers pour les filles dans l'enseignement du 1^{er} cycle secondaire.

Selon le calcul de l'IPS à partir du TBS de 2011, obtenu auprès du MENA, l'IPS dans l'enseignement primaire est de 0,96. Par région, l'indice le plus bas est de 0,90 dans la région

³⁷ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-30

Centre-Nord, ensuite de 0,92 dans la région Nord. L'IPS le plus élevé est de 1,04 dans la région Centre, ensuite de 1,01 dans la région Sud-Ouest³⁸. Selon les données de 2010 dans l'enseignement du 1^{er} cycle secondaire, l'IPS pour l'ensemble est de 0,79. Par région, l'IPS le plus bas est de 0,56 dans la région Sahel, ensuite de 0,64 dans la région Sud-Ouest. L'indice le plus élevé est de 1,07 dans la région Centre, ensuite de 0,85 dans la région Centre-Sud (calculé par l'auteur à partir de données acquises auprès du MENA et du MESS). De plus, dans le 1^{er} cycle secondaire, le taux d'élèves par sexe est mieux équilibré dans les établissements scolaires privés par rapport aux établissements scolaires publics. Quant à la comparaison du nombre d'élèves en 2010, le taux des filles dans les établissements scolaires privés est de 49,8% alors que dans les établissements scolaires publics, il est de 40,8% (selon les données acquises auprès du MESS).

4.3.2 Education pour les enfants avec besoins particuliers et de l'éducation inclusive

(1) Tendances de l'éducation spécialisée pour les élèves handicapés

Les données sur les enfants ayant des besoins particuliers dans l'enseignement primaire ne sont pas encore enregistrées. Un groupe au sein de la DGEB du MENA met en œuvre les projets de l'éducation spécialisée pour les élèves handicapés et l'éducation inclusive en collaboration avec l'UNICEF et des ONG. La section de l'éducation du bureau UNICEF au Burkina Faso, d'après elle, apporte un soutien dans les activités suivantes : la mise en œuvre de ToT³⁹ relative à l'éducation inclusive dans l'ENEP ; le renforcement de la capacité de la DGEB du MENA ; la sensibilisation pour l'éducation inclusive auprès des enseignants, des réunions de parents d'élève et des réunions des mères ; le renforcement de la collaboration avec les ONG tels que Handicap International, Light For the World, etc. ; l'étude sur l'éducation inclusive en collaboration avec le MENA et les ONG concernés. Par ailleurs, selon la DEB Privé de la DGEB du MENA, il existe actuellement neuf écoles primaires spécialisées au Burkina Faso. Toutefois, elles sont toutes les écoles privées.

Dans le 1^{er} cycle secondaire, les données sur le nombre d'élèves handicapés sont enregistrées : 803 filles, 1 173 garçons, et 1 976 élèves au total⁴⁰ (Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESSRS) (à l'époque), 2009a).

³⁸ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-31

³⁹ ToT = Formation des formateurs

⁴⁰ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-32

4.4 Qualité de l'éducation⁴¹

4.4.1 Situation des résultats obtenus de l'apprentissage

(1) Taux d'achèvement des études

Le taux d'achèvement des études dans l'enseignement primaire⁴² en 2002 était de 34,7% chez les garçons, de 24,5% chez les filles, et de 29,5% pour l'ensemble. Le taux d'achèvement des études en 2009 a été amélioré : de 49,2% chez les garçons, de 42,5% chez les filles, et de 45,9% pour l'ensemble. Toutefois, il n'a pas atteint la moitié⁴³. Par région, ce taux est le plus bas dans la région Sahel : 25,5% chez les garçons, 21,0% chez les filles, et 23,2% pour l'ensemble. On peut observer un grand écart avec la région Centre où le taux est le plus élevé : 60,8%⁴⁴. En outre, le taux de réussite au CEP par cohorte est de 64,8% (selon les données acquises auprès du MENA).

Le taux d'achèvement des études dans le 1^{er} cycle secondaire⁴⁵ en 2005 était de 14,2% chez les garçons, de 10,0% chez les filles, et de 12,1% pour l'ensemble. Il est en amélioration en 2010, toutefois toujours bas : 21,2% chez les garçons, 14,3% chez les filles, et 17,5% pour l'ensemble⁴⁶. Par région, le taux est le plus bas dans la région Sahel : 6,4% chez les garçons, 2,9% chez les filles, et 4,5% pour l'ensemble, comme c'est le cas dans l'enseignement primaire. Ces taux se limitent à environ un dixième du pourcentage de la région Centre dont le taux est le plus élevé : 43% (selon les données acquises auprès du MESS). En ce qui concerne le 1^{er} cycle secondaire, le taux de réussite au BEPC par cohorte n'est pas obtenu.

(2) Résultats de l'examen national

Au Burkina Faso, l'étude d'échantillonnage sur le niveau des résultats des études dans l'enseignement primaire est réalisée. La première étude a été menée entre 2005 et 2007. La deuxième étude a été menée depuis 2008 (Banque mondiale, 2010). Lors de la deuxième étude, les cibles de l'évaluation étaient de 8 905 élèves du CP2 et de 9 113 élèves du CM1 (MENA, 2011a). Selon le rapport de l'évaluation des résultats des études portant sur le CP2, il n'y a d'évolution significative ni chez les garçons ni chez les filles entre 2006 et 2010. En ce qui concerne les notes obtenues en français en CP2 en 2010 par région, la région Centre a obtenu les notes les plus élevées : 58,7 ; ensuite la région Centre-Nord : 54,2. La région qui a obtenu les notes les plus basses est Sahel : 43,7 ; ensuite la région Boucle du Mouhoun : 45,1. En ce qui concerne les mathématiques, c'est la région Centre qui a eu les notes les plus élevées : 52,8 ; ensuite la région Centre-Nord : 49,4. La région qui a obtenu les notes les plus basses est Sahel : 36,7, ensuite Boucle du Mouhoun et Cascades : 36,8. Selon ce rapport, la région Sahel a obtenu

⁴¹ Excepté l'analyse du rendement interne qualitative et la politique sur les enseignants

⁴² Taux d'élèves du CM2 sur la population totale âgée d'onze ans

⁴³ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-33

⁴⁴ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-35

⁴⁵ Taux d'élèves du 3^{ème} sur la population totale âgée de quinze ans

⁴⁶ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-34

les notes basses en français et en maths. Toutefois, par rapport aux notes acquises en 2006, elle a augmenté ses notes de plus de 10 pour le français, et de plus de 7 pour les maths. En outre, les notes en français et en maths ont été grandement améliorées dans la zone rurale, alors que dans la zone urbaine, elles ont baissé. En particulier, les notes en français sont considérablement élevées dans les écoles publiques alors que dans les écoles privées, les notes en ces deux matières ont sensiblement baissé. De ce fait, en comparaison avec les données en 2006, l'écart entre les zones urbaine et rurale, et l'écart entre les écoles publiques et privées sont diminués⁴⁷ (MENA, 2011b).

Au CM1, les notes en ces deux matières ont baissé pour les garçons et les filles. Toutefois, la baisse chez les filles est particulièrement remarquable⁴⁸. Par région, la région Centre a obtenu les notes les plus élevées en français en 2010 : 53,9 ; ensuite Hauts-Bassins : 45,9. La région Sahel a obtenu les notes les plus basses : 33,4 ; ensuite Cascades : 39,6. A propos des maths, la région Centre a obtenu les notes les plus élevées : 62,3 ; ensuite Sud-Ouest : 54,8. La région Sahel a eu les notes les plus basses : 40 ; ensuite Centre-Ouest : 45,9. De nombreuses régions ont baissé leurs notes. Toutefois, la région Centre, comme c'est le cas au CP2, a considérablement amélioré les notes en deux matières par rapport à 2006. En outre, ce rapport indique la hausse des notes en français dans la zone rurale, alors que dans la zone urbaine, les notes en deux matières ont sensiblement baissé. Par le type d'école, les écoles publiques et les privées ont baissé les notes. Cependant, la baisse est particulièrement remarquable dans les écoles privées (MENA, 2011b). De ce fait, l'écart entre les zones urbaine et rurale et l'écart entre les écoles publiques et privées sont en diminution également au CM1. Par ailleurs, dans la plupart de pays, y compris les pays en voie de développement, les résultats des études chez les filles ont tendance à dépasser les résultats chez les garçons. Cependant, au Burkina Faso, les notes chez les filles ont tendance à être inférieures aux notes chez les garçons. De ce fait, il sera nécessaire de réaliser des activités axées sur l'amélioration des résultats d'études chez les filles (Banque mondiale, 2010).

Comme résultats, ce rapport signale les points suivants : les élèves n'obtiennent pas les notes satisfaisantes ni en français ni en maths. En outre, les notes sont grandement écartées de notes moyennes et ne sont pas uniformes.

(3) Résultats des évaluations des acquis scolaires internationales (PASEC) et régionales

Les résultats de l'évaluation des acquis scolaires par le Conférence des Ministres de l'Education des Pays Ayant le Français en Partage PASEC ne sont pas satisfaisants. Le Burkina Faso y a participé deux fois : en 1995-1996 et en 2006-2007. L'examen a lieu auprès des élèves du CP2 et du CM1 (L'équipe nationale PASEC, 2009).

A propos de la comparaison des élèves du CM1 dans cet examen, le taux d'élèves qui ont

⁴⁷ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-36

⁴⁸ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-37

obtenu plus de 40% de bonne réponse en français et en maths, était de 60% en 1995-1996. Toutefois, ce taux s'est aggravé considérablement à 34,8% lors de l'examen de 2006-2007 (Banque mondiale, 2010). En outre, dans la comparaison avec les autres pays, parmi les cinq pays (Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal, Madagascar) qui ont participé au PASEC en 1995-1998, les résultats d'examen du Burkina Faso en 1995-1996 se sont situés au 2^{ème} rang suite au Cameroun. Toutefois, parmi les huit pays qui y ont participé dans les années 2000, les résultats du Burkina Faso en 2006-2007 étaient au 5^{ème} rang⁴⁹ (Banque mondiale, 2010). Pour la raison de ces résultats, on peut se référer à l'augmentation des scolarisations des enfants qui ne jouissent pas de bon environnement d'études (Banque mondiale, 2010, L'équipe nationale PASEC). Avec l'augmentation du nombre d'élèves, on peut dire que les défis à relever concernant la qualité pédagogique telle que l'insuffisance de manuels scolaires, l'augmentation du nombre d'élèves par enseignant, etc., ont également augmenté (Banque mondiale, 2009).

4.4.2 Environnement éducatif

(1) Nombre d'élèves par salle de classe

Le nombre d'élèves moyen national par salle de classe dans l'enseignement primaire en 2009 était de 56 élèves dans les écoles publiques, de 43 dans les écoles privées, et de 54 élèves pour l'ensemble⁵⁰. Le nombre d'élèves par salle de classe était le plus nombreux dans les écoles publiques de la région Hauts-Bassins où se situe la grande ville d'Ouest Bobo-Dioulasso : en moyenne 71 élèves ; ensuite les écoles publiques de la région Centre où se situe la capitale: en moyenne 68 élèves (selon les données acquises auprès du MENA). On peut donc dire que les salles de classes sont plus surpeuplées dans les zones urbaines. Le nombre d'élèves moyen national par salle de classe en 2003 était de 51. On peut donc dire qu'il est légèrement en augmentation (selon les données acquises auprès du MENA).

Le nombre d'élèves par salle de classe dans le 1^{er} cycle secondaire est de 81 élèves dans les établissements scolaires publics et de 59 élèves dans les établissements scolaires privés en 2012. En 2007, il était de 79 élèves dans les établissements scolaires publics et de 58 élèves dans les établissements scolaires privés. On peut donc dire que ce nombre est légèrement en hausse (selon les données acquises auprès du MESS). Parmi un des collèges publics du 1^{er} cycle secondaire où la visite a été réalisée dans cette Etude, certaines classes avaient 100 élèves par salle de classe. En outre, dans les autres collèges publics du 1^{er} cycle secondaire, le nombre d'élèves moyen par salle de classe était de 80 élèves.

(2) Nombre d'écoles pratiquant le système de double flux

Le nombre d'écoles pratiquant le système de double flux dans l'enseignement primaire était de 3 042 écoles en 2008, soit de 31,3% par rapport à l'ensemble. Ce nombre est en baisse par

⁴⁹ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-38

⁵⁰ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-39

rapport aux 5,544 écoles en 2002, soit de 95,5% par rapport à l'ensemble (selon les données acquises auprès du MENA).

(3) Nombre d'heures de cours

Le nombre d'heures de cours annuel fixé dans l'enseignement primaire est de 961 heures. Toutefois, l'étude montre le nombre d'heures de cours moyen de l'année scolaire 2006 était de 574 heures. On peut donc considérer que le fait de ne pas respecter le nombre d'heures de cours fixé affecte la qualité de l'enseignement du Burkina Faso (Banque mondiale, 2010). Seulement 60% du nombre d'heures de cours fixés dans le PDSEB sont réalisés. De ce fait, on vise à atteindre 100% de nombre d'heures de cours, soit 961 heures, en 2015 (MENA, 2012). D'après l'entretien avec le MENA, les principales raisons pour lesquelles le nombre d'heures de cours défini n'est pas respecté sont comme suit : certains enseignants ne donnent de cours ni vendredi ni samedi pour faire le pont, car l'école est fermée tous les jeudis ; le nombre d'heures suffisant n'est pas garanti à cause de divers événements scolaires et de la préparation aux examens pour certificats d'études.

4.4.3 Système d'approvisionnement et de distribution et des manuels scolaires

(1) Système d'approvisionnement et de distribution et des manuels scolaires

Dans chaque ministère, il y a un service en charge de la gestion des matériaux nécessaires. En ce qui concerne le MENA, ce service est nommé comme la DAMSE. Quant au MESS, il est nommé comme le Centre national des Manuels et Fournitures scolaires (CENAMAFS). Ces deux services se situent dans la capitale. Le coût de manuels scolaires est couvert par le budget du gouvernement depuis 1995 et le MENA distribue les manuels gratuitement. En outre, un seul manuel scolaire par matière est désigné par le gouvernement. Ces manuels sont également distribués gratuitement aux écoles privées par le gouvernement. La CEB collecte annuellement des informations sur le nombre nécessaire de manuels scolaires pour chaque école. Il transmet ces informations à la DAMSE via la DPEBA et la DREBA. Cependant, en attendant que les informations arrivent et en tenant compte le temps requis pour la commande, la DEP prévoit préalablement le nombre de nouveaux manuels scolaires nécessaires tous les ans et la DAF lance un appel d'offres dans le pays ou dans les pays étrangers. Après la livraison de manuels scolaires par le fournisseur, la DAMSE rédige un plan de distribution en se basant sur le nombre requis par école, transmis par la CEB et envoie ce plan à la CEB (Banque mondiale, 2010). D'après l'entretien avec la CEB dans cette étude, le personnel de chaque école devrait venir chercher les manuels à la CEB.

En ce qui concerne le MESS, le CENAMAFS imprime seulement les manuels d'anglais pour les élèves du 6^{ème} et 5^{ème}, et les manuels d'allemand pour les élèves du 2^{ème} et 1^{er} du 2^{ème} cycle secondaire. Quant aux autres manuels scolaires, en tenant compte du nombre d'année d'utilisation de manuels existants et de la prévision du nombre de nouveaux élèves, un appel d'offres est lancé auprès des entreprises étrangères. Contrairement à ce qui se passe dans

l'enseignement primaire, les établissements scolaires privés doivent acheter des manuels scolaires. Les manuels scolaires ne sont pas gratuits pour les établissements scolaires publics, non plus. Elles doivent emprunter 500 FCFA par manuel. Chaque établissement scolaire a besoin de rendre les manuels scolaires au CENAMAFS tous les ans (Banque mondiale, 2010). D'après le directeur de la Direction Générale des Inspections et de la Formation Pédagogique (DGIFP) du MESS, qui est en charge de la révision du curriculum et des manuels scolaires, Hachette de la France et Beauchemin du Canada s'occupent actuellement de l'impression de manuels scolaires.

(2) Situation de distribution du matériel pédagogique

Selon les statistiques en 2009 pour l'enseignement primaire, le nombre approximatif de manuels scolaires distribués aux environs 1 757 000 élèves des écoles publiques du pays était comme suit : 2 177 000 de français, 1 340 000 d'arithmétique, 1 036 000 d'histoire, 927 000 de géographie, et 1 293 000 de sciences. De ce fait, les écoles publiques ont plus de manuels de lecture qu'il n'en faut. Toutefois, les autres matières manquent de manuels par rapport au nombre d'élèves. Le nombre de manuels de géographie est le moins nombreux et un manuel est utilisé par deux élèves. Le nombre approximatif de manuels scolaires distribués aux environs 290 000 élèves des écoles privées était comme suit : 207 000 de lecture, 117 000 de calcul, 90 000 d'histoire, 77 000 de géographie, et 112 000 de sciences. Ainsi, même pour la matière de lecture, les manuels ne sont pas suffisamment distribués à tous les élèves. Pour l'histoire, un manuel est utilisé par trois élèves. Pour la géographie, un manuel est utilisé par quatre élèves (MEBA (à l'époque), 2009)⁵¹. A propos du nombre de manuels par élève par région, il est bas particulièrement dans la région Nord, Sahel et Centre⁵². De ce fait, la Banque mondiale signale que la distribution de manuels scolaire varie entre les régions et ne répond pas forcément aux besoins réels. De plus, particulièrement dans les écoles privées, elle observe un écart entre le nombre de manuels distribués et celui d'élèves (Banque mondiale, 2010).

A propos de l'enseignement secondaire, les statistiques pour le nombre de manuels scolaires n'existent pas. Lors de l'entretien avec les établissements scolaires dans cette étude, on a entendu d'une voix qui dit : "Comme le nombre de manuels est insuffisant, même si nous voudrions emprunter les manuels, nous ne le pouvons pas".

4.4.4 Définition du niveau des connaissances

Au Burkina Faso, le document qui définit le niveau des connaissances n'était pas disponible. Cependant, des documents mentionnant l'aperçu de contenu d'enseignement pour chaque matière et pour chaque niveau de classe étaient disponibles auprès de la DGRIEF⁵³. La

⁵¹ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-40

⁵² Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-41

⁵³ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-42

répartition de temps pour chaque matière est décidée par l'enseignant en tenant compte l'état d'avancement des études d'élèves. Toutefois, le nombre d'heures de cours fixés par semaine est de 30 heures. Par ailleurs, les cours de la peinture et des travaux manuels ainsi que de la musique, comme nous les avons au Japon, sont donnés uniquement pendant les heures du français pour les élèves du CP1 et 2. D'après le Directeur Général de la DGRIEF du MENA, le curriculum actuellement utilisé n'est pas révisé depuis 1989. Comme ce programme ne convient plus à la situation actuelle du pays, la Lettre de Politique Educative de 2008 a donné les directives pour que ces curriculas selon l'APC et pour intégrer dans les curriculums les sujets qui s'adaptent à la société moderne tels que l'environnement, le VIH/SIDA, les droits de l'homme, etc. De ce fait, on peut considérer qu'au Burkina Faso, il y aura une tendance à acquérir les compétences plus pratiques et le niveau de connaissances adaptées à la société réelle dans l'avenir.

4.4.5 Système de garantie pour la qualité de l'éducation

(1) Système de promotion et de sortie de l'établissement scolaire

Dans l'enseignement primaire et du 1^{er} cycle secondaire, la promotion est décidée suivant les résultats d'examen de fin d'année organisé par établissement scolaire, ainsi que l'évaluation globale de la performance annuelle de chaque élève. Si l'évaluation n'est pas bonne, l'élève redouble la classe (d'après l'entretien avec le MENA, et le MESS). D'un autre côté, pour le passage du primaire au 1^{er} cycle secondaire, l'élève doit réussir au CEP. Pour le passage du 1^{er} cycle secondaire au 2^{ème} cycle secondaire, l'élève doit réussir au BEPC. Le 1^{er} cycle secondaire fait partie de l'Education de Base. Toutefois, d'après l'entretien avec le MESS, à présent, ce n'est pas tous les élèves qui peuvent passer dans le 1^{er} cycle secondaire. Mais l'examen du CEP joue le rôle de l'examen pour le passage au 1^{er} cycle secondaire. Donc, les élèves ayant d'excellents résultats peuvent prioritairement passer dans un établissement scolaire du niveau suivant. Les élèves qui ne le peuvent pas vont redoubler leur CM2.

L'examen du CEP dure trois jours et est organisé par la DEC du MENA. D'après la DEC, le déroulement de l'examen est constitué de l'écrit pour les premiers 1,5 jours, de l'oral pour l'après-midi du 2^{ème} jour, et de l'examen de la gymnastique pour le 3^{ème} jour. L'écrit est composé de l'essai en français, la compréhension écrite, la dictée, l'histoire et la géographie, les sciences, le calcul, les problèmes d'arithmétique; et les questions sont faites avec l'épreuve de composition et les QCM. L'oral est composé de la lecture en français et de la récitation d'un poème ou d'une chanson. L'examen de la gymnastique est composé de la course de vitesse, du saut en hauteur, et du saut en longueur.

(2) Situation actuelle du système de promotion et de sortie de l'établissement scolaire

Le taux de réussite au CEP varie selon l'année et est variable entre 55% et 75%. Le taux de réussite au CEP par région n'est pas obtenu. Toutefois, ce taux par sexe en 2010 indique 67,4% chez les garçons et 60% chez les filles en 2010, et le taux chez les filles est plus bas (selon les

données obtenues auprès du MENA). Le taux de réussite au BEPC varie selon l'année, comme le cas du CEP. Il était entre 25% et 40% pour 2005-2009. En 2009, ce taux était de 30,8% pour l'ensemble, de 35,3% chez les garçons, de 25,4% chez les filles : le taux chez les filles est plus bas comme le cas que pour le CEP. La région Sud-Ouest a obtenu le taux de réussite au BEPC en 2009 le plus élevé : 34,6%. La région Est a eu le taux le plus bas : 26% (selon les données acquises auprès du MESS).

(3) Système d'inspection scolaire

Il est stipulé que l'inspecteur scolaire, le conseiller pédagogique et le directeur d'école devront prendre en charge le suivi à l'école primaire. Pour devenir un directeur d'école, il faut plus de trois ans d'expérience comme un enseignant officiel et passer un concours ; ensuite suivre neuf mois de formation à l'ENS. Pour devenir un conseiller pédagogique, il faut plus de trois ans d'expérience comme un directeur d'école après avoir obtenu l'Instituteur Principal (IP) ; ensuite réussir au concours et suivre 18 mois de formation à l'ENS. Si on souhaite obtenir une promotion vers l'inspecteur, il nécessite plus de trois ans d'expérience comme conseiller pédagogique ; ensuite réussir au concours et suivre 18 mois de formation à l'ENS. Les rôles de ces trois personnes sont composés de la formation et la formation continuée des enseignants et le suivi de ces formations, la gestion pédagogique et des affaires générales de l'école, la supervision des activités scolaires et la direction du groupe des enseignants des écoles avoisinantes pour l'amélioration des méthodes d'enseignement nommé comme le Groupe d'Animation Pédagogique (GAP). En réalité, on ne peut pas dire que ces activités soient réalisées sans problème. Tout d'abord, le nombre d'enseignants pris en charge par un inspecteur et un conseiller pédagogique est largement écarté de 70 enseignants par inspecteur, et de 50 enseignants par conseiller pédagogique, ce qui est recommandé par le MENA. En réalité, le nombre moyen en 2005 était de 90 enseignants et de 88 enseignants respectivement. En outre, il est prévu que l'inspecteur et le conseiller pédagogique réalisent leur visite d'école : une fois par semaine et deux fois par semaine respectivement, pour que chaque enseignant puisse avoir des conseils au moins une fois par an. Cependant, en 2005, seulement 58% des visites planifiées ont été réalisées. Quant à la visite du GAP, seulement 66% des visites planifiées ont été effectuées en 2005. (Banque mondiale, 2010). D'après la CEB, les raisons de la difficulté de visites à l'école sont les suivantes : non disponibilité de moyens de transport pour effectuer le suivi ; la moto est en panne mais pas de budget pour la réparation ; pas de budget pour payer le carburant, etc. (d'après l'entretien avec la CEB).

Le suivi de l'établissement scolaire dans le 1^{er} cycle secondaire est géré globalement par la DGIFP du MESS. En outre, il existe la DESS au niveau régional. L'inspecteur scolaire par matière est prévu d'effectuer le suivi dans l'établissement scolaire avec l'assistance du conseiller pédagogique. L'inspecteur scolaire doit réaliser des activités telles que l'inspection scolaire, l'organisation du séminaire et de l'atelier, etc. Toutefois, dans l'enseignement secondaire non plus, la mise en œuvre de ces activités n'est pas facile. A propos de cela, on

donne les raisons suivantes : inexistence des inspecteurs scolaires qui puissent s'occuper de chaque spécialité dans les lycées technique et professionnel ; insuffisance de la communication entre les services en charge du budget, du personnel, de la formation continuée des enseignants et du suivi ; et impossibilité de l'encadrement et du suivi globaux à cause de la fraction excessive du suivi par matière (Banque mondiale, 2010).

4.4.6 Curriculum

(1) Mécanismes de développement du curriculum actuel et d'approbation, ainsi que ses étapes

La révision du curriculum est prise en charge par la DGRIEF dans l'enseignement primaire. D'après l'entretien avec la DGRIEF, elle est chargée du développement du contenu du curriculum pour l'enseignement primaire, du cadre de formation initiale des enseignants, et du curriculums détaillés du manuel scolaire, des méthodes d'enseignement, et de la formation initiale et formation continuée des enseignants. Selon les informations obtenues auprès de la DGRIEF sur la réforme du curriculum, en général, on obtient l'accord sur les principes et les stratégies détaillées sur le changement du curriculum au sein du MENA. Ensuite, une série de concertations seront organisées avec la participation des experts des services, des Ministères et des divisions concernés, ainsi que des PTF concernés et des acteurs. L'ébauche sera rédigée au sein de la DGRIEF et l'essai aura lieu. Après la concertation au sein du conseil des ministres, la révision sera finalement approuvée dans l'Assemblée Nationale.

La révision du curriculum de l'enseignement secondaire est procédée comme dans le cas pour l'enseignement primaire : suite à l'accord obtenu sur les directives et les stratégies détaillées au sein du Ministère, une concertation sera organisée avec la participation des acteurs concernés avant de la mise en œuvre à l'essai. L'approbation définitive sera accordée par le ministre du MESS. En outre, selon les directives, l'APC sera adoptée dans les curriculums des enseignements primaire et secondaire. Pour cela, il est nécessaire de se mettre au pas avec le MENA à propos de l'adoption de cette approche dans les curriculums. Cela entraîne à la nécessité d'organiser des concertations étroites pour rédiger des directives et des stratégies.

(2) Compétences techniques de l'organisme de rédaction du curriculum

Environ 150 personnes affectées à la DGRIEF s'occupent du curriculum et des études sur l'éducation pour l'enseignement primaire formel et non formel. D'après le Directeur Général, il n'y a spécialement pas de problème technique, car la révision du curriculum est faite avec la concertation de divers experts. Cependant, des documents et des rapports d'étude qui puissent justifier ce commentaire n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, la révision du curriculum et d'une guide pédagogique pour les enseignants nécessite les coûts et le temps énormes issus des formations pour l'inspecteur scolaire, le conseiller pédagogique, et les enseignants au niveau national, ainsi que la révision de manuels scolaires et d'autres matériels pédagogiques. Ainsi, il signale le budget insuffisant comme le plus grand défi à relever. En outre, comme il est mentionné dans le paragraphe (3) ci-dessous, le curriculum n'est pas mis à jour depuis plus de

20 ans. La révision du curriculum mentionnée dans la politique adoptée en 2007 n'a presque pas avancé, non plus. De ce fait, il reste des défis à relever concernant la capacité de coordination pour la révision du curriculum et la capacité organisationnelle au Burkina Faso.

(3) Tendances des réformes du curriculum et système de généralisation après le développement

D'après la DGRIEF, le curriculum de l'enseignement primaire n'a pas été révisé plus de 20 ans depuis 1989. De ce fait, comme un des piliers de la réforme éducative, le gouvernement a inscrit dans la politique de réforme éducative de 2007 neuf nouveaux thèmes à insérer dans le curriculum et le changement du curriculum grâce à l'ajout de l'APC et de l'éducation bilingue. En réalité, le MENA n'a pas encore donné son accord sur le contenu et la situation n'a pas avancé (d'après l'entretien avec la DGRIEF, de l'Ambassade du Danemark, de l'Ambassade du Canada, et de l'UNICEF). Selon les opinions du Danemark, du Canada et de l'UNICEF, le gouvernement du Burkina Faso ne semble pas avoir sa volonté politique en faveur de la promotion de la réforme du curriculum.

D'après l'entretien avec la DGIFP du MESS, les cours intégrant les nouveaux neuf thèmes sont en cours de réalisation sur place. Ces thèmes sont également intégrés dans l'examen du BEPC.

4.4.7 Langues d'enseignement

Au Burkina Faso, le français, langue officielle, est utilisé pour enseigner les cours depuis le CP1. Toutefois, la Lettre de Politique Educative de 2008 propose l'introduction de principales langues locales. Ainsi, les cours en langue locale sont actuellement donnés à l'essai dans les écoles primaires de certains départements pilotes (Banque mondiale, 2009). Lors de l'entretien avec l'Ambassade du Danemark qui est un des PTF principaux, on a entendu une voix qui dit comme suit : le taux de scolarisations est amélioré grâce à la scolarisation des enfants de zones éloignées ou de zones rurales ou de la couche pauvre. Toutefois, ces enfants ne vivent pas dans l'environnement où la langue française est employée. De ce fait, ils entrent dans l'école sans connaissances en français. Malgré cela, tous les cours sont normalement donnés en français depuis le début. Alors, les enfants ne comprennent pas suffisamment les cours, ce qui entraîne aux résultats du PASEC considérablement bas et des problèmes ont commencé à apparaître dans les résultats d'études. Il est donc important d'approfondir la compréhension chez les enfants en donnant les cours en introduisant les langues locales.

4.5 Enseignants

4.5.1 Qualification et l'affectation des enseignants

(1) Nombre d'enseignants

Le nombre d'enseignants dans l'enseignement primaire en 2002 était de 22 664. Il est passé à

45,739 en 2010⁵⁴, soit le taux d'augmentation d'environ 100%. Cependant, le nombre d'élèves a augmenté de plus de 117% entre 2002 et 2010. Ainsi, le nombre d'enseignants n'arrive pas rattraper l'augmentation du nombre d'élèves (selon les données acquises auprès du MENA).

En ce qui concerne le 1^{er} cycle secondaire, le nombre d'enseignants a passé de 5 243 en 2005 à 9 580 en 2010, soit une augmentation de plus de 82% pendant cinq ans. D'un autre côté, le nombre d'élèves a augmenté de plus de 94%. Ainsi, le taux d'augmentation du nombre d'élèves est supérieur au celui d'enseignants⁵⁵ (selon les données acquises auprès du MESS).

(2) Répartition régionale du nombre d'élèves par enseignant

Le nombre moyen d'élèves par enseignant dans l'enseignement primaire en 2009 était de 54,2 élèves. Par région, la région Hauts-Bassins a le plus d'élèves : 63,5 : ensuite, la région Centre-Sud : 59,1. D'un autre côté, la région Sahel a le moins d'élèves : 42,3 : ensuite la région Est : 44,1 élèves⁵⁶ (selon les données acquises auprès du MENA).

Les données sur le nombre d'enseignants séparément pour le 1^{er} et 2^{ème} cycle secondaire n'étaient pas disponibles. Pour cette raison, le nombre d'élèves par enseignant dans le 1^{er} cycle secondaire n'est pas disponible. Toutefois, si on divise le nombre d'élèves total du 1^{er} et 2^{ème} cycle secondaire par le nombre d'enseignants total du 1^{er} et 2^{ème} cycle secondaire en 2010, on obtient environ 63 élèves par enseignant (selon les données acquises auprès du MESS).

(3) Nombre d'enseignants par qualification

Parmi les qualifications des enseignants de l'enseignement primaire, il existe trois qualifications suivantes : Instituteur Adjoint Certifié (IAC), qualification initiale ; Instituteur Certifié (IC), niveau suivant ; et Instituteur Principal (IP) qui permet l'accès au poste de directeur d'école⁵⁷. Parmi les qualifications des enseignants de l'enseignement primaire au Burkina Faso, l'Instituteur Adjoint (IA) est un enseignant qui n'a pas de qualification officielle. Les IA dans les écoles publiques ne sont pas nombreux : 142 sur 35 056 enseignants. Par contre, il représente environ la moitié des enseignants dans les écoles privées : 3 845 sur 7 814 (MEBA (à l'époque), 2009).

Les qualifications des enseignants de l'enseignement secondaire sont divisées comme suit : Certificat d'Aptitude Pédagogique à l'Enseignement dans les Collèges d'Enseignement Général (CAP-CEG), Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement secondaire, Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Technique, Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Technique, Certificat d'Aptitudes Professionnelles des Adjointes d'Education Physique et Sportive, Certificat d'Aptitude au Professorat d'Education Physique et Sportive. Selon les

⁵⁴ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-43

⁵⁵ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-44

⁵⁶ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-45

⁵⁷ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-46

données de 2009, le taux des enseignants qui possèdent ces qualifications se limite à environ 60%, même si c'est parmi les enseignants des établissements scolaires publics : 3 808 sur 6 189 enseignants. Ainsi, un tiers environ n'a pas de qualifications⁵⁸. Dans les établissements scolaires privés, environ la moitié : 606 sur 1 223, n'a pas de qualification (MESSRS (à l'époque), 2009a). Il est possible de devenir enseignant à plein temps du primaire et du secondaire sans qualification officielle d'enseignant suite à la période de formation dans chaque établissement scolaire auquel l'enseignant est embauché. Il faut le BEPC pour l'enseignement primaire, et le Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (DEUG) pour le secondaire après avoir suivi des cours à une université (d'après l'entretien avec l'ENEP du département de Loumbila). Dans l'enseignement secondaire, le pourcentage des enseignants qui ne possèdent pas de qualification officielle est élevé : 60%. Ces enseignants sont considérés comme ceux possédant le DEUG ou un diplôme supérieur au DEUG sans qualification officielle d'enseignant (d'après l'entretien avec l'ENS).

4.5.2 Système de formation des enseignants

(1) Formation initiale

A présent, au Burkina Faso, il existe six écoles publiques de formation des enseignants de l'enseignement primaire, nommées comme l'ENEP. Ces écoles cibles les élèves ayant acquis le BEPC (MENA, 2012). D'après l'ENEP du département de Loumbila, environ 300 élèves entrent dans cette école suite à la nomination du gouvernement après avoir réussi au concours organisé par la DEC du MENA. Pour eux, la bourse du montant d'environ 23 800 FCFA (franc CFA) par mois sera affectée. A part ces élèves, environ 400 élèves entrent dans l'école après l'examen imposé par l'ENEP. Ces derniers doivent payer les frais scolaires par eux-mêmes. A l'ENEP de Loumbila, il est prévue que 400 élèves entreront dans l'école suite au concours, et 200 à 300 élèves seront acceptés directement par l'école en 2012. La durée de formation est raccourcie de deux ans à un an depuis l'année scolaire de 2002/2003. Après la sortie de l'ENEP, les élèves pourront obtenir un diplôme nommé comme le DFE/ENEP. Cependant, à partir de l'année scolaire 2012-2013, il est prévu que la durée de formation sera revenue à deux ans (MENA, 2011b). D'un autre côté, d'après l'ENEP de Loumbila, les enseignants des écoles privées qui possèdent le BEPC pourront être employés comme stagiaire dans une école pour leur première année, puis, ils pourront accéder à un poste d'enseignant à temps plein. S'ils veulent obtenir une qualification d'enseignant, ils pourront devenir les enseignants qualifiés suite à l'examen du CEAP à conditions qu'ils ont trois ans d'expérience en tant qu'enseignant à plein temps.

Il existe seulement deux écoles de formation des enseignants dans le 1^{er} cycle secondaire au Burkina Faso : Ecole Normale Supérieure (ENS) et Institut des Sciences (IDS). D'après le

⁵⁸ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-47

directeur de l'ENS, pour obtenir le CAP-CEG, excepté pour les enseignants de l'éducation physique et sportive, il faut aller à une université pendant deux ans pour obtenir le DEUG. Ensuite, il faut suivre la formation de deux ans à l'ENS et obtenir le CAP-CEG. Comme il est mentionné dans "4.5.1. (3) nombre d'enseignants par qualification", avec le DEUG seul, il est possible de devenir enseignant pour l'enseignement général. Toutefois, avec l'obtention du CAP-CEG à l'ENS, on peut devenir un enseignant qualifié. En outre, même si on n'entre pas dans l'ENS après l'obtention du DEUG, on peut passer un examen pour devenir un enseignant officiel à condition qu'il ait cinq ans d'expérience d'enseignant. Avec encore deux ans d'expérience d'enseignant, on peut devenir un enseignant qualifié. En ce qui concerne l'enseignant de l'éducation physique et sportive, et l'enseignant de l'enseignement technique et professionnel, il faut achever des études dans le 2^{ème} cycle secondaire et réussir au BAC. Ensuite, il faut entrer directement à l'ENS. Après quatre ans d'études, les élèves pourront obtenir une qualification pour les enseignants du 1^{er} cycle secondaire. D'après le secrétaire général de l'IDS, une autre Ecole de Formation des enseignants pour le 1^{er} cycle secondaire, l'IDS forme les enseignants de maths, sciences naturelles, chimie, et physique pour le 1^{er} cycle secondaire et accueille les élèves qui viennent d'obtenir le BAC. D'après l'entretien avec l'IDS, la raison pour laquelle l'IDS accepte les élèves qui viennent d'obtenir le BAC est comme suit : la plupart des élèves qui ont étudié à la faculté de sciences pendant deux ans ne choisissent pas la voie pour devenir un enseignant dans l'ENS. De ce fait, l'IDS n'a pas pu suffisamment offrir une formation des enseignants pour les matières scientifiques. L'IDS a pour but d'augmenter le nombre d'enseignants dans le 1^{er} cycle secondaire pour les matières scientifiques grâce au mécanisme d'orienter les élèves qui viennent d'achever le 2^{ème} cycle secondaire directement vers les filières de formation des enseignants pour les matières scientifiques. Dans l'IDS, les élèves pourront obtenir le CAP-CEG après avoir suivi quatre ans de formation.

(2) Curriculum de formation des enseignants

D'après l'ENEP de Loumbila, un an de formation des enseignants du primaire est actuellement composé de curriculum suivant : théorie pédagogique d'octobre à décembre ; stage pédagogique de janvier à la fin d'avril ; théorie pédagogique à nouveau de mai à juin. Les curriculums sont composés de 14 matières. Lorsque la durée de formation revient à deux ans, l'adoption du nouveau curriculum est prévue. Toutefois, la deuxième année de la formation sera prévue d'être affectée entièrement au stage pédagogique. Les curriculums portant sur la théorie parmi les programmes de deux ans couvrent la psychologie pédagogique, les lois, la morale professionnelle, etc.⁵⁹. Pour l'instant, le guide pédagogique intégrant les nouveaux neuf thèmes et l'APC, réalisés à l'essai dans les établissements scolaires pilotes, ne sont pas encore adoptés dans les écoles de formation des enseignants.

⁵⁹ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-48

La durée de formation des enseignants du 1^{er} cycle secondaire dans l'ENS est de 18 mois⁶⁰. Des documents détaillés portant sur les curriculums à l'IDS n'étaient pas disponibles. Toutefois, il a été révélé que le nombre des cours théoriques annuel est d'environ 900 heures pour deux ans, et que deux autres années sont affectées au stage pédagogique. A part des cours concernant les matières spécialisées et la pédagogie, il y aura des cours de domaines concernés tels que la Technologies de l'information et de la communication (TIC), l'anglais, l'administration scolaire, les méthodes d'expression (écrit et oral), etc. (d'après l'entretien avec l'IDS).

(3) Formation continuée des enseignants

Plusieurs formations continuées sont données pour l'enseignement primaire, tels que des activités du groupe des enseignants pour l'amélioration des méthodes d'enseignement (GAP) mentionnées ci-dessus⁶¹ (d'après l'entretien avec l'expert de la JICA). En outre, comme il est mentionné dans "4.4.5. système de garantie de la qualité de l'éducation", si on souhaite obtenir de l'avancement vers le poste de directeur d'école, de conseiller pédagogique, et d'inspecteur scolaire, on peut profiter du système qui permet d'étudier à l'ENS après avoir réussi au concours et en bénéficiant d'une bourse du gouvernement : les candidats du directeur d'école : 9 mois d'études, les candidats du conseiller pédagogique et de l'inspecteur scolaire : 18 mois d'études (d'après l'entretien avec l'ENS).

Quant à l'enseignement secondaire, selon la DGIFP en charge de la formation continuée des enseignants, elle organise sporadiquement les séminaires, les ateliers et les formations des enseignants à certaines dates préalablement fixées selon leur budget. Toutefois, le budget peut restreindre la possibilité de leur réalisation. De plus, d'après le secrétaire général de l'IDS, l'IDS offre une formation à distance des enseignants depuis 2010.

4.5.3 Traitement des enseignants

(1) Salaire des enseignants

En comparaison avec le taux du salaire moyen d'enseignant fixé à 3,5 fois du PIB moyen dans le cadre indicatif du Partenariat mondial pour l'éducation (PME), on peut dire que le salaire moyen par qualification professionnelle des enseignants du primaire et du 1^{er} cycle secondaire au Burkina Faso en 2006 est relativement élevé⁶² : plus de 4,5 fois et de 7,4 fois du PIB moyen respectivement. D'un autre côté, d'après l'entretien avec la DEB Privé de la DGEB, le salaire de début des Instituteurs Adjoints Certifiés (IAC) des établissements scolaires publics est d'environ 80 000 CFA par mois, alors que dans les établissements scolaires privés, il est d'entre 35 000 et 50 000 FCFA. En particulier, dans les écoles franco-arabe, il est encore bas : environ 25 000 FCFA.

⁶⁰ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-49

⁶¹ Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-50

⁶² Cf. Document annexe "Données statistiques" 4-51

De plus, il existe de nombreux enseignants à mi-temps dans l'enseignement secondaire. Leur salaire est d'environ entre 1 800 et 2 500 CFA par heure d'après l'entretien avec l'établissement scolaire dans cette étude.

D'après l'entretien avec le MFPTSS et le MENA, le montant de l'allocation pour le logement payé aux enseignants est de 10 000 FCFA par mois en cas général. Toutefois, l'allocation de 25 000 FCFA par mois est distribuée pour les enseignants affectés dans les zones reculées.

(2) Conditions d'emploi

Dans cette étude, les informations détaillées sur les conditions d'emploi des enseignants n'étaient pas disponibles. Toutefois, il n'y a pas eu de nouvelles de la part de l'UNICEF et des experts de la JICA, qui disent que le mouvement des enseignants du primaire est fréquent. La raison de cette situation est comme suit : Les enseignants souhaitent travailler dans les écoles de la zone urbaine, certains changent d'écoles tous les deux ans pour obtenir de meilleures conditions d'emploi. Selon les informations obtenues lors de la visite scolaire, même s'ils travaillent dans une école de la zone rurale, ils ne veulent pas habiter dans une installation attachée à l'école pour les enseignants. Cependant, ils habitent dans une zone urbaine la plus proche et vont à l'école tous les jours même si c'est loin. En outre, d'après l'entretien avec la Direction du personnel du MEN, les enseignants ne peuvent pas changer d'emploi pour devenir fonctionnaires. Les offres d'emploi dans le secteur privé ne sont pas suffisantes. De ce fait, il est rare que les enseignants changent de leur emploi ou prennent leur retraite d'une manière spontanée.

4.5.4 Recrutement et gestion des enseignants

D'après l'entretien avec la DGEB du MENA, ainsi que la CEB, le recrutement des enseignants de l'enseignement primaire est réalisé par le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale (MFPTSS). En ce qui concerne la procédure du recrutement des enseignants, tout d'abord, la CEB vérifie le nombre d'enseignants nécessaires à nouveau pour chaque école et envoie ces informations au MENA via la DPEBA et la DREBA. Ensuite, selon les informations sur le nombre d'enseignants collectées par le MENA, le MFPTSS organise le concours pour le recrutement des personnels enseignants et réalise le recrutement. Puis, le nombre d'enseignants nécessaires à chaque région sera affecté par le MENA. La CEB et les communes rédigeront un plan d'affectation détaillé en tenant compte des enseignants qui vont partir à la retraite et qui veulent changer de l'école. Toutefois, ce plan a besoin d'être approuvé par la DPEBA et la DREBA. Les maires des communes signeront définitivement pour approuver le recrutement d'enseignants. Parmi les étudiants qui sont entrés dans l'ENEP, ceux qui ont réussi au concours et achevé la période de formation grâce à la bourse du gouvernement devront devenir enseignants après leur sortie de l'école. Cependant, en ce qui concerne les autres élèves, l'ENEP ne mène pas de l'étude de suivi. Il est donc impossible de savoir s'ils sont devenus enseignants ou non. D'après la DEP du MESS, des enseignants-bénévolats ont été

recrutés jusqu'à 2011 pour remédier au manque d'enseignants. Toutefois, suite à l'opposition du syndicat des enseignants, le recrutement de bénévoles a cessé depuis 2012. Dans l'avenir, il est prévu de recruter 3 000 enseignants par an : les diplômés de l'ENEP et le recrutement directe des enseignants par le MENA. Le licenciement des enseignants est également chargé par le MFPTSS qui s'occupe du recrutement. D'après les communes, à propos du licenciement, la CEB et les communes peuvent transmettre des informations au MENA, ensuite au MFPTSS pour réaliser le licenciement. A présent, les écoles, les COGES, les communes n'ont pas de pouvoirs directs portant sur le recrutement ni le licenciement.

Le recrutement et le licenciement des enseignants officiels du 1^{er} cycle secondaire sont également réalisés dans le MFPTSS. D'après l'entretien avec les collèges publics, le recrutement des enseignants contractuels est divisé en deux types : le recrutement par le MFPTSS et le recrutement directe par l'établissement scolaire. Dans le premier cas, c'est le MFPTSS qui s'occupe du licenciement. Dans le dernier cas, c'est chaque établissement scolaire qui en a les pouvoirs. De plus, les enseignants à mi-temps sont recrutés directement par les établissements scolaires, et le licenciement est également réalisé par les établissements scolaires.

D'après l'entretien avec le MFPTSS et le MENA, il y a deux sortes de rotation des enseignants parmi les établissements scolaires : (1) si un enseignant qui a enseigné plus de sept ans dans un même établissement scolaire souhaite un changement d'établissement scolaire, le MFPTSS a obligation d'approuver son mouvement selon son souhait. (2) s'il y a un problème d'insuffisance d'enseignants dans certaine zone, le MFPTSS peut muter des enseignants en temps opportun. Lorsque ces enseignants ne veulent pas d'être mutés et que le MFPTSS n'émet pas de notification du mouvement, ces enseignants peuvent enseigner dans les mêmes établissements scolaires jusqu'à leur retraite. Selon le rapport du MENA, environ 60% des enseignants en poste dans la capitale Ouagadougou n'ont jamais eu de l'expérience de mutation.

CHAPITRE 5: ADMINISTRATION ET FINANCES DU SECTEUR DE L'EDUCATION

5.1 Administration de l'éducation

5.1.1 Décentralisation du secteur éducatif

Le siège du MENA de l'enseignement primaire se situe à Ouagadougou et est chargé de l'administration de l'éducation centrale et régionale grâce aux 13 DREBA, 45 DPEBA et aux 367 CEB de niveau départemental (Banque mondiale, 2009). Ce mécanisme est destiné à la déconcentration. A part cela, il existe le mécanisme de décentralisation. Les cibles de la décentralisation sont les communes installées au niveau départemental. Les communes sont composées de 49 communes urbaines dont la population est plus de 25 000 ; et de 302 communes rurales dont la population est moins de 25 000. Depuis 2009, certains pouvoirs portant sur la gestion d'école ont été transférés aux communes : construction d'écoles, achats de fournitures de bureau, approbation à l'affectation d'enseignants, etc. (JICA, 2010).

D'après l'entretien avec la DPEBA de la province de Kadiogo, un budget du gouvernement central est distribué aux DREBA et aux DPEBA tous les ans et chaque organisme rédige un plan annuel d'activités suivant le budget. Les DPEBA décident de la répartition annuelle du budget en tenant compte de la distribution à la CEB de la province concernée. Cependant, en réalité, l'argent comptant n'est pas distribué aux DREBA et aux DPEBA : la gestion du budget est réalisée au niveau central. En outre, il n'existe pas de subvention distribuée au niveau d'école. Les fournitures de bureau nécessaires sont donc distribuées par les communes. Les manuels scolaires sont distribués par le MENA. Autres réparations d'établissement scolaire ou des achats des articles nécessaires sont couverts par les COGES, les réunions de parents d'élèves, ou les réunions de mères. D'après l'entretien avec les communes, le Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité (MATDS) distribue le budget d'éducation aux communes. Ces dernières doivent donc remettre un rapport financier au MATDS.

L'enseignement du 1^{er} cycle secondaire est sous l'autorité du MESS comme c'est le cas pour le 2^{ème} cycle secondaire. Le MESS dispose de directions régionales et doit installer les directions provinciales. Toutefois, l'installation de ces dernières n'a pas avancé. Le transfert de pouvoirs aux communes n'a pas été réalisé non plus. La décentralisation et la déconcentration ont moins avancé que dans l'enseignement primaire (Banque mondiale, 2010).

D'après l'entretien avec les PTF principaux tels que l'AFD, l'Ambassade du Danemark, l'Ambassade du Canada, l'UNICEF, les experts de la JICA ainsi que les CEB et les communes, on ne peut pas dire non plus que la décentralisation au niveau primaire fonctionne de façon satisfaisante. D'après l'entretien avec les communes et les PTF dans cette étude, des problèmes suivants ont été révélés: les formalités d'adjudication sont compliquées et les communes ne sont pas habitués à ces tâches. Cela empêche la distribution de fournitures de bureau en temps

opportun. ; Dans certains cas, la collaboration entre les communes et les CEB n'est pas bien coordonnée à propos de la construction d'école et de l'achat de fournitures de bureau ; Les maires sont trop occupés et prennent du retard pour la nomination d'enseignants ; les communes ne respectent pas les règles relatives à la gestion du budget et au rapport financier. Le compte rendu a mentionné le fait que ces défis à relever sont particulièrement observés dans les communes rurales qui ont relativement de faibles compétences.

5.1.2 Capacité de gestion du Ministère de l'éducation

Dans cette étude, nous avons vérifié la situation actuelle sur la capacité de gestion du Ministère de l'éducation en se référant à l'idée du Cadre des Résultats du Développement des Capacités (CRDC⁶³) de l'Institut de la Banque Mondiale (IBM).

Dans le CRDC, en plus de ressources humaines, financières et naturelles, les capacités socio-politiques, institutionnelles et organisationnelles des organismes d'exécution du programme ou du projet (gouvernement, secteur privé, société civile, etc.) peuvent être les facteurs qui contribuent ou au contraire entravent l'atteinte des objectifs du développement. De ce fait, le CRDC cible trois « Facteurs de capacité » suivants pour rédiger un plan de l'évaluation de capacités et du développement ainsi que pour réaliser un suivi et une évaluation : (1) Niveau de pertinence de l'environnement sociopolitique⁶⁴, (2) Efficience des instruments politiques⁶⁵, (3) efficacité des arrangements organisationnels⁶⁶ (BM, 2009).

⁶³ Cadre de travail créé par l'IBM pour l'évaluation le suivi, l'exécution et la conception de projet et de programmes de du développement de la gestion de projet ayant pour objectif le développement des capacités.

⁶⁴ Facteurs concernant la situation d'aménagement de l'environnement socio-politique qui donne de l'influence à une décision prise par le gouvernement, le secteur privé et la société civile sur l'ordre de priorité des objectifs pour le développement. Comme les indicateurs mesurant le niveau de ces facteurs de capacité, il y a l'engagement du chef, la cohérence avec les normes sociales, la situation de participation des parties prenantes à la prise de décision, la situation de réalisation de reddition de comptes par les organismes publics, la transparence, etc. (BM, 2009).

⁶⁵ Facteurs concernant le fonctionnement du mécanisme officiel utilisé pour diriger les activités de parties prenantes pour atteindre les objectifs pour le développement. Le mécanisme officiel inclut les documents politiques portant sur les lois, le règlement gouvernemental, les standards, etc. Comme les indicateurs mesurant le niveau de ces facteurs de capacité, il y a la précision de documents politiques, la précision de droits et de rôles de parties prenantes, la légalité des documents politiques et la cohérence avec les objectifs du niveau supérieur, la faisabilité en tenant compte de la procédure administrative en vigueur, la flexibilité de documents politiques, la résistance à la corruption, etc. (BM, 2009).

⁶⁶ Facteurs concernant l'efficacité du système de collaboration entre les organismes gouvernementaux et les parties prenantes hors gouvernementales pour atteindre les objectifs pour le développement. Le système de collaboration inclut le mécanisme, le code de conduite, la procédure, le personnel, etc. Les indicateurs mesurant le niveau de ces facteurs de capacité incluent la précision de la vision des objectifs de développement et des missions ; la situation d'atteinte des résultats qui sont liés directement à l'atteinte d'objectifs pour le développement, l'efficience pour atteindre les résultats attendus, la garantie de capacité de gestion financière et des ressources financières, la relation de confiance avec les parties prenantes, la capacité d'adaptation au changement de l'environnement

A propos de ces trois facteurs de capacité, nous pouvons considérer comme suit : (1) « la pertinence de l’environnement socio-politique » équivaut à la « pertinence » de l’environnement socio-politique qui entoure l’éducation de base; (2) « l’efficacité politique et institutionnelle » équivaut à « l’efficacité » de la mise en œuvre des activités pour l’amélioration de l’éducation de base du Ministère de l’Éducation; (3) « l’efficacité de la collaboration d’organisations » équivaut à « l’efficacité » qui sert à vérifier le niveau d’atteinte des objectifs pour le développement également grâce aux ressources en collaboration avec les parties prenantes.

Dans cette étude, l’insuffisance d’informations et de ressources humaines n’a pas permis de réaliser les méthodes du CRDC d’une manière rigoureuse. De ce fait, en se basant sur les idées du CRDC et en remplaçant les trois facteurs de capacité par « la pertinence », « l’efficacité » et « l’efficacité » comme mentionné ci-dessus pour rédiger « le cadre pour la révision des capacités de gestion du Ministère de l’éducation » (tableau 5-1). Dans ce CRDC, nous avons sélectionné, parmi les candidats d’indicateurs du CRDC, ceux qui semblaient avoir la possibilité de revue, en se basant sur les informations collectées dans cette étude, et nous les avons inscrits comme les points de vue (candidats d’indicateurs) qui serviront à la revue par élément.

Tableau 5-1 Cadre pour la révision des capacités de gestion du Ministère de l’éducation

Trois éléments pour la revue	Pertinence	Efficacité	Efficacité
Points de vue pour la revue (candidats d’indicateurs)	<ul style="list-style-type: none"> • L’engagement de la part du Ministère de l’éducation est-il suffisant ? • Les parties prenantes participent-elles à la rédaction de documents politiques tels que le plan sectoriel ? • Le Ministère de l’éducation assure-t-il la reddition de comptes ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Les rôles de parties prenantes à l’intérieur et l’extérieur du Ministère de l’éducation sont-ils précis ? • Le plan sectoriel et autres sont-ils cohérents avec la politique du niveau supérieur ? • Les mesures contre la corruption et autres (système de suivi, etc.) sont-elles prises ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Les objectifs du plan sectoriel sont-ils atteints ? • La mise en œuvre des activités et l’exécution budgétaire suivent-elles le plan sectoriel ? • Le Ministère de l’éducation a-t-il la capacité de coordination des parties prenantes ?

(Source : rédigé par l’équipe d’étude suivant le CRDC)

Dans le “Plan Stratégique de Renforcement des Capacités du Ministère de l’Éducation Nationale et de l’Alphabétisation” rédigé en 2010, le MENA mentionne la nécessité du renforcement des capacités à propos des éléments indiqués dans le tableau 5-2.

Tableau 5-2 Eléments nécessitant le renforcement des capacités définis dans le Plan Stratégique de Renforcement des Capacités du MENA

- (1) Soutien aux études des élèves (respect des heures d'études, aménagement d'infrastructures et du matériel, soutien pédagogique et organisationnel)
- (2) Formation du personnel et rehaussement de la motivation et de la valeur
- (3) Gestion efficace et efficient réalisée par les services concernées (politique, administration, planification, mise en œuvre, gestion et suivi-évaluation)
- (4) Aménagement d'informations et communication dynamique
- (5) Création du partenariat autour du MENA

(Source : MENA 2010c)

En tenant compte de ces éléments nécessitant le renforcement des capacités et en se basant sur l'analyse de la situation actuelle du secteur de l'éducation de base mentionnée dans ce rapport, la capacité de gestion du MENA sur chaque élément de revue a été vérifiée : "pertinence", "efficience" et "efficacité". Les résultats sont indiqués ci-dessous :

(1) Pertinence

D'après l'entretien avec le Danemark, un de PTF principaux, le gouvernement du Burkina Faso a mis deux ans pour rédiger le PDSEB. Il a vécu une révolte sociale l'année dernier. Toutefois, le Danemark pense que la rédaction du plan plus prompte aurait été possible. Cependant, il apprécie le fait que la rédaction du plan a été réalisée en tenant compte de l'évaluation du PDDEB. En outre, lors de la rédaction du PDSEB, les PTF et les parties prenantes ont organisé le comité directeur et le comité technique. Ils ont été bien coordonnés sous le contrôle du secrétariat permanent du PDDEB. Le Danemark apprécie que le contenu du plan a été amélioré grâce à leur bonne discussion. Par ailleurs, le Canada apprécie beaucoup la coordination réalisée auprès du secrétariat permanent du PDDEB. Toutefois, une approche participative aurait été préférable, selon le Canada, car les organismes communautaires ni les établissements scolaires n'ont pas été impliqués dans la rédaction du plan. De plus, à propos de la mise en œuvre du PDDEB, le Danemark, le Canada et l'UNICEF ont beaucoup apprécié le fait que la mission de revue conjointe avait été organisée par le secrétariat permanent du PDDEB et que les PTF avaient participé à la revue. Grâce à cela, la transparence du fonds commun a été assurée. En conclusion, le MENA a assuré la reddition de comptes sur l'évaluation.

Ces capacités correspondent à (3), (4), (5) du tableau 5-2. Selon l'évaluation des autres PTF sur la rédaction du PDSEB, les capacités du secrétariat permanent du PDDEB sont relativement élevées. Cependant, en tenant compte du retard de la rédaction du PDSEB, la pertinence est au niveau moyen.

(2) Efficience

Le MENA est subdivisé en de multiples services au niveau central. Les personnels du niveau

directeurs de services et de directions sont affectés respectivement et que le mouvement du personnel n'est pas fréquent (entretien avec la DGEB du MENA, le Danemark et le bureau de la JICA au Burkina Faso). Par ailleurs, le mouvement des hauts fonctionnaires au sein de chaque ministère a été réalisé suite au conflit de 2011 et au changement du premier ministre. Par la suite, tous les coordinateurs nationaux du projet de la JICA ont été remplacés (d'après l'entretien de la JICA). Toutefois, comme la décentralisation est encore en période de transition, il est possible que les rôles chevauchent l'un sur l'autre ou ne sont pas précis. De plus, la capacité de communes rurales est faible. De ce fait, l'exécution de pouvoirs au niveau régional n'est pas mise en œuvre d'une manière efficiente (entretien avec les communes et les CEB). En outre, d'après l'entretien avec le Danemark et l'UNICEF, ni l'implication des autres trois ministères relatifs à l'éducation⁶⁷ ni la coordination entre eux n'étaient réalisées d'une façon satisfaisante lors de la mise en œuvre du PDDEB. Pour cela, dans certains cas, les activités du PDDEB sous l'autorité des autres ministères excepté le MENA étaient stagnantes. Par ailleurs, le décret en 2011 a stipulé le transfert de l'enseignement du 1er cycle secondaire au MENA, ainsi que la collaboration entre le MENA et le MASSN à propos de l'enseignement préscolaire. Ainsi, il sera espéré une exécution efficiente des activités dans l'avenir.

Le contenu du secteur de l'éducation mentionné dans le Document de Stratégie pour la réduction de la pauvreté rédigé en 2003 tient compte du contenu du PDDEB préalablement rédigé. Donc, la cohérence entre ces documents est élevée. En outre, la loi sur l'éducation de 2007 et la Lettre de Politique Educative rédigée par la suite sont basées sur la discussion faite lors de l'évaluation conjointe du PDDEB. Ainsi, la politique et le Plan sont étroitement liés et la cohérence entre les deux est élevée (BM, 2012b).

Le PDSEB a été rédigé en respectant la SCADD et la politique éducative de 2008. Donc, la cohérence avec le plan du niveau supérieur est élevée.

Dans cette étude, les informations sur la corruption relative à l'administration de l'éducation n'étaient pas disponibles⁶⁸. Toutefois, en ce qui concerne la gestion financière, selon le rapport intermédiaire de la FTI-EPT, la qualité est notablement améliorée depuis 2000 : la mise en relation entre le plan et la rédaction budgétaire, et la transparence ont été améliorées.

Donc, il reste des défis à relever à propos de la collaboration avec des autres ministères concernant la décentralisation et l'éducation, ou la délimitation de compétence entre chaque ministère.

⁶⁷ Le MESS, le MASSN, le MJFPE

⁶⁸ D'après Transparency International (TI) (<http://cpi.transparency.org/cpi2011/>), l'indice de perception de la corruption pour l'ensemble du Burkina Faso est de 3,0 points, soit au 100 rang sur 183 pays.

(3) Efficacité

La valeur cible pour l'enseignement préscolaire du PDDEB concernant l'accès est d'environ 1%. Le TBS dans le 1^{er} cycle secondaire est d'environ 4%, ce taux inférieur au cible. Toutefois, le TBS dans l'enseignement primaire atteint l'objectif⁶⁹. Les valeurs cibles du PDDEB II concernant l'accès ont été presque atteintes en 2010. Le TBS et le taux d'admission dans l'enseignement primaire ont atteint les buts l'année suivante de l'année cible, en 2011. Par ailleurs, l'accès a été notablement amélioré grâce à la mise en œuvre du PDDEB. En ce qui concerne la généralisation complète de l'enseignement primaire, il sera difficile d'atteindre les OMD à l'horizon 2015 en réalité malgré que les indicateurs détaillés aient été atteints. Le PDSEB définit 2020 comme son année cible. Le pourcentage de l'exécution budgétaire est relativement élevée excepté le coût de personnel du MENA dont les informations étaient indisponibles et le budget d'investissement du MESS qui reste au niveau bas. D'un autre côté, il reste de grands défis à relever pour l'amélioration de la qualité d'éducation.

La réforme du système éducatif incluant l'enseignement obligatoire du primaire et du 1^{er} cycle secondaire, la gratuité de l'enseignement obligatoire dans les établissements scolaires publics, et la révision du curriculum avec l'adoption de l'APC, inscrite dans la Lettre de Politique Educative adoptée en novembre 2008, ne sont pas encore sérieusement réalisés en 2012, quatre ans après la publication de la Lettre de Politique Educative. Il est prévu que ces activités seront réalisées sous le PDSEB approuvé en mai 2012. De plus, un nouveau budget sera affecté à ces activités. Il est donc espéré que la situation sera accélérée dans l'avenir.

En résumé, l'efficacité à certain degré à propos de résultats de la mise en œuvre du PDDEB pour l'amélioration de l'accès a été confirmée. Toutefois, il sera nécessaire d'observer les résultats du PDSEB pour la situation de mise en œuvre de la généralisation complète de l'enseignement primaire avant 2020, de l'amélioration de la qualité de l'éducation et de la réforme du système éducatif de 2008 dans l'avenir.

5.2 Finances de l'éducation

5.2.1 Budget du secteur de l'éducation

(1) Pourcentage du secteur de l'éducation par rapport au budget et dépenses nationales et au PIB

Le pourcentage du budget de l'enseignement primaire sur le budget gouvernemental a passé d'environ 9,4% en 2002 à 11,5% en 2011 (selon les données obtenues auprès de la DEP du MENA). Le pourcentage du budget du primaire sur l'ensemble du secteur d'éducation excepté de l'enseignement préscolaire dont les données étaient indisponibles, était de 18% en 2009, et reste en général autour de 18 à 19%. A propos du PIB, ce pourcentage a passé de 2,5% en 2000

⁶⁹ Cf. Document annexe "Données statistiques" 5-1

à 3,7% en 2007. En 2009, le budget de l'ensemble du secteur d'éducation excepté l'enseignement préscolaire, était d'environ 177 500 millions de FCFA au total (BM, 2009).

En outre, le pourcentage de dépenses de fonctionnement du secteur d'éducation à propos du budget de fonctionnement du gouvernement était d'environ 23,3% : le montant total de dépenses de fonctionnement du gouvernement en 2006 était d'environ 387 000 millions de FCFA. La dépense de fonctionnement du MENA et du MESS était d'environ 90 000 millions de FCFA (calculé par l'auteur à partir de données de la BM, 2010).

(2) Budget par sous-secteur

Comme le tableau 5-3 ci-dessous indique, sur le budget d'éducation en 2009, le budget de l'enseignement primaire représente environ 66,3% ; l'enseignements secondaire et supérieur représente environ 32,1% ; et l'enseignement technique et professionnel environ 1,6%. Les données sur le l'enseignement préscolaire n'étaient pas disponibles.

Tableau 5-3 Budget par sous-secteur du secteur d'éducation (2008 et 2009)

(unité : million de FCFA)

	Budget gouvernemental	Budget d'aides de PTF	Total	Taux du sous-secteur
2009				
MENA	87 227	30 443	117 670	66,3%
MESS	50 669	6 318	56 987	32,1%
MJFPE	--	--	2 891	1,6%
Total	137 896	36 761	177 548	100%
2008				
MENA	63 691	47 295	105 451	61,2%
MESS	41 804	21 984	63 789	37,0%
MJFPE			2 954	1,7%
Total	105 495	69 279	172 194	100%

(Source : BM, 2009)

(3) Détail du budget de l'éducation

Comme le tableau 5-4 ci-dessous indique, le coût de personnel représente le plus grand part sur le budget du MENA en 2011 : environ 80 700 millions de FCFA, qui représente environ 68,7% de l'ensemble du budget du MENA. Ensuite, le coût d'investissement y compris le budget de PTF pour l'aménagement d'infrastructures et de la mise en œuvre du PDDEB représente 16,4% soit d'environ 19 300 millions de FCFA. Selon l'évolution depuis 2009, le pourcentage de coût de personnel est en augmentation : de 57,2% en 2009 à 62,5% en 2010. Le coût d'investissement est en baisse : de 27,8% à 23,3%. (MENA, 2011c). Pour la raison de cette tendance, la fin de la période du PDDEB est imminente. Comme le tableau 5-5 indique, le plus grand pourcentage sur le budget de 2011 est représenté par le coût d'administration : 44%, soit d'environ 35 800 millions de FCFA. Le coût d'administration inclut la subvention destinée aux organisations nationales et la bourse. Ensuite, le budget d'investissement y compris le montant

d'aides de la part des PTF représentait 26,6%, soit d'environ 21 500 millions de FCFA ; le coût de personnel représentait 26,6%, soit d'environ 21 400 millions de FCFA (selon les données obtenues auprès de la DAF du MESS).

En ce qui concerne le MENA, le pourcentage d'exécution budgétaire à propos du montant définitif alloué en 2011 était comme suit : 86,4% pour le coût de gestion ; 72,1% pour le coût d'administration, 82,3% pour le coût d'investissement (MENA, 2011c). Selon la division de gestion et finances du MENA, le Ministère de l'Economie et des Finances est chargé de l'exécution budgétaire du coût de personnel. Le MENA n'a donc pas d'informations concernant ce sujet. A propos du MESS, le coût de personnel représente environ 104%, le coût de gestion 90,6%, le coût d'administration environ 99% et le coût d'investissement 26,2%. Pour la raison du taux bas d'exécution du budget d'investissement en 2011, le MESS a donné l'influence de la révolte sociale de 2011. En outre, à propos des autres articles budgétaires, le coût d'investissement était bas en 2009 et 2010: respectivement environ 40% et 43%. Pour cette raison, le MESS a donné le temps requis prolongé pour la distribution du montant nécessaire de la part du MESS vers les entreprises de construction et pendant ce temps-là, les banques ont tendance à se montrer réticent à financer les entreprises de construction (selon les données obtenues auprès du MESS et l'entretien réalisé).

Tableau 5-4 Montant du budget par usage et résultats du MENA en 2011

(unité : million de FCFA)

	Budget		Montant définitif distribué	Résultat d'exécution	Pourcentage de résultats à propos du montant définitif distribué
	Montant	Pourcentage sur l'ensemble		Montant	
Personnel	80 770	68,7%	--	--	--
Gestion	9 375	8,0%	6 484	5 601	86,4%
Administration	8 037	6,8%	8 036	5 794	72,1%
Investissement	19 315	16,4%	10 788	8 917	82,7%
Total	117 497	100%	25 308	20 312	--

(Source : MENA, 2011c)

Tableau 5-5 Montant du budget par usage et résultats du MESS en 2011

(unité : million de FCFA)

	Budget		Résultats	Pourcentage de résultats à propos du budget
	Montant	Pourcentage sur l'ensemble	Montant	
Personnel	21 483	26,6%	23 095	104,0%
Gestion	1 987	2,5%	1 478	90,6%
Administration	35 834	44,3%	34 148	99,9%
Investissement	21 522	26,6%	20 608	26,2%
Total	80 828		79 330	--

(Source : DAF du MESS)

(4) Pourcentage du budget domestique et du budget d'aides de PTF par rapport au budget de l'éducation

Comme indiqué ci-dessous, le budget domestique pour la mise en œuvre du PDDEB y compris l'enseignement primaire, le 1^{er} cycle secondaire, et la formation technique et professionnelle est d'environ 213 600 millions de FCFA en 2011, et le budget d'aide est d'environ 35 500 millions de FCFA. Le budget gouvernemental représente environ 85,7% et le budget d'aide représente environ 14%. Le PDDEB s'est achevé à la fin décembre en 2010 et l'année 2011 était la période de transition vers le début du PDSEB en 2012. Pour cette raison, le taux du budget d'aide est en baisse. Etant donné que le montant d'appui budgétaire sectoriel en 2010-2011 est en augmentation, cette baisse budgétaire est issue de l'achèvement de divers soutiens de type projet se sont achevés (MENA, 2011c).

Tableau 5-6 Evolution du budget domestique et du budget d'aide de PTF concernant la mise en œuvre du PDDEB

(unité : million de FCFA)

Année	Total	Budget domestique	Budget d'aide	Pourcentage du budget d'aide
2009	212 373	177 777	34 596	16,3%
2010	255 004	201 852	53 152	20,8%
2011	249 188	213 644	35 544	14,3%

(Source : MENA, 2011c)

Le tableau ci-dessous indique l'évolution du budget domestique et du budget d'aide par Ministère. Le pourcentage d'aide est plus élevé dans le MENA par rapport au MESS. Excepté 2009, ce taux reste entre 35% et 45%. Toutefois, dans le MESS, on observe une grande variation : entre 11% et environ 35%.

Tableau 5-7 Evolution du budget d'aide de PTF du MENA et du MESS

(unité : millions de FCFA)

	MENA			MESS		
	Budget domestique	Budget d'aide	Pourcentage du budget d'aide	Budget domestique	Budget d'aide	Pourcentage du budget d'aide
2002	37 806	21 265	36,0%	22 326	9 055	28,9%
2003	41 368	31 095	42,9%	25 389	10 193	28,6%
2004	55 322	34 619	38,5%	26 753	12 186	31,3%
2005	53 196	42 737	44,5%	30 013	7 267	19,5%
2006	60 826	44 624	42,3%	34 596	8 120	19,0%
2007	63 691	47 295	42,6%	38 288	19 662	33,9%
2008	79664	43 480	35,3%	41 804	21 984	34,5%
2009	87 227	30 443	25,9%	50 669	6 318	11,0%

(Source : BM, 2009)

5.2.2 Flux et gestion du budget versées par les donateurs

Il existe trois types pour le budget d'aide de l'éducation formelle.

Tableau 5-8 Modalité d'aide dans le secteur de l'éducation (mai 2012)

Modalité	PTF d'aide	Aperçu
Appui budgétaire sectoriel	FTI-EPT, Commission Européenne (CE)	Appui budgétaire sectoriel destiné aux sous-secteurs de l'éducation de base
Fonds du panier commun sectoriel (Compte d'Affectation Spéciale du Trésor : CAST)	Danemark, Canada, Suisse, Pays-Bas (via l'UNICEF), AFD, UNICEF, etc.	Le fonds est versé collectivement sur un seul compte du MEN et est géré par le MENA.
Aide du type projet	JICA, UNICEF, USAID, AFD, Luxembourg, Belgique, Danemark, BM, Banque islamique de développement (BID), Banque africaine de développement (BAD), etc.	Aide du type projet contrôlé par les PTF

(Source : rédigé en se basant sur l'entretien avec le MENA)

Le fonds du CAST, fonds commun de placement, est géré séparément des autres sources financières par la Direction des Finances du secrétariat permanent du PDDEB. D'après l'entretien avec le secrétariat permanent du PDDEB, le plan annuel du CAST est approuvé au sein du Conseil d'Administration des Secteurs Ministériels (CASEM) qui est organisé annuellement en novembre ou décembre avec la participation des PTF. Selon le MENA, le fonds du CAST sera distribué à chaque service après l'approbation de son plan annuel. Les services qui auront utilisé le fonds remettront un rapport au secrétariat permanent du PDDEB. Ensuite, ce dernier rédigera un rapport financier. En outre, en avril, l'évaluation sera réalisée dans le cadre commun d'évaluation avec les PTF.

D'après l'entretien avec les PTF, ils apprécient la procédure de rédaction du plan annuel du CAST, ainsi que le cadre de rapport et d'évaluation collective⁷⁰, ce qui a indiqué qu'ils ont une bonne confiance en CAST.

5.2.3 Système de gestion du budget de l'éducation/des dépenses publiques

Selon le rapport intermédiaire d'évaluation de la FTI-EPT, la rédaction et l'exécution budgétaires réalisées par le gouvernement du Burkina Faso et le MENA sont améliorées depuis 2000 et le Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) est rédigé depuis 2000. Le CDMT est annuellement rédigé en avril en tenant compte les résultats de la revue annuelle du DSRP et est approuvé par le Conseil des ministres. La procédure de rédaction budgétaire commence en mai par une circulaire présidentielle incluant le montant budgétaire de l'année suivante et destinée à tous les ministres et aux organismes concernés. Tous les organismes doivent remettre leur

⁷⁰ Cf. Document annexe "Données statistiques" 5-2

proposition budgétaire au MEF avant mi-juillet. Après la discussion au sein du comité du budget, le projet de loi des finances sera rédigé entre mi-juillet et mi-août avant de le remettre au Conseil des ministres. Ce projet doit être remis à l'Assemblée Nationale avant mercredi de la dernière semaine de septembre. Ce projet sera adopté par l'Assemblée Nationale avant la fin d'année. Le gouvernement adopte la politique de renforcement de la gestion des finances publiques : Il a adopté le plan d'activités de renforcement de la gestion budgétaire en 2002, et la stratégie de renforcement des finances publiques (SRFP) en 2006 (BM, 2009). En outre, d'après l'entretien avec la DPEBA, à propos de la déconcentration, le MENA informe les DPEBA des informations portant sur l'affectation budgétaire de l'année suivante en mai. Les DPEBA doivent rédiger le plan d'activités annuel précisant l'usage du budget et l'envoyer au MENA en mai. Ensuite, en janvier, elles reçoivent l'approbation sur le plan annuel de la part du MENA. Entre mars et juin, elles achètent des matériels pour se préparer à la nouvelle année scolaire qui commence en octobre.

Selon le rapport intermédiaire de la FTI-EPT, la procédure de préparation de budget du gouvernement du Burkina Faso est systématisée. L'exécution budgétaire est également réalisée d'une manière planifiée. D'un autre côté, d'après le rapport explicatif sur la dépense publique et les finances, les procédures sont souvent simplifiées à l'étape de l'exécution budgétaire. De ce fait, il y a des problèmes du retard de remise de rapports et de certificat pour l'utilisation du budget. A propos du système concernant les dépenses budgétaires et la comptabilité, on utilise les systèmes informatisés tels que le système d'information de dépenses et le logiciel de comptabilité publique intégrée. Toutefois, la gestion budgétaire d'Aide publique au développement (APD) n'est pas encore informatisée. Le suivi et le contrôle externe sont réalisés par le tribunal de contrôle créé en 2002. Cependant, le nombre d'administrateurs est limité et il ne fonctionne pas suffisamment (BM, 2009).

5.2.4 Dépenses privées pour l'enseignement

Les dépenses pour l'enseignement privé dans les étapes d'éducation qui sont sous l'autorité du MENA et du MESS sont estimées environ 43 500 millions de FCFA en 2006. Les dépenses pour l'enseignement privé représentent environ 33% de l'ensemble de dépenses totalisant la dépense de fonctionnement et la dépense pour l'enseignement privé de ces deux Ministères. Ce pourcentage est très élevé (BM, 2010). Le tableau 5-9 ci-dessous indique les dépenses pour l'enseignement privé par étape d'éducation. Ces dépenses varient largement : 9 971 FCFA de l'enseignement primaire et 119 079 FCFA de l'enseignement technique et professionnel. En comparaison avec l'enseignement primaire, les dépenses moyennes pour l'enseignement privé dans l'enseignement préscolaire et dans le 1^{er} cycle secondaire sont très élevées. Pour la raison de cette tendance, nous pouvons donner le fait que dû à l'insuffisance du nombre d'établissements scolaires publics dans ces étapes d'éducation, de nombreux enfants n'ont pas de choix que d'aller dans les établissements scolaires privés. Le détail de dépenses pour l'enseignement privé dans le 1^{er} cycle secondaire est comme suit : frais d'inscription, coût pour

la réunion de parents d'élèves, coût de manuel scolaire, coût de cantine, etc. Dans toutes les étapes d'éducation, les dépenses pour l'enseignement privé sont plus élevées dans la zone urbaine que rurale, et dans la couche riche que pauvre. Il n'existe pas de valeurs pour la zone rurale et la couche pauvre à propos d'établissements scolaires pour l'enseignement technique et professionnel, ainsi que pour l'enseignement supérieur, car les enfants de ces catégories mentionnées ci-dessus ne vont pratiquement pas à ces types d'établissements scolaires. En outre, les dépenses pour l'enseignement préscolaire chez la couche pauvre sont très peu, ce qui montre un faible accès à l'enseignement préscolaire (BM, 2010).

Par ailleurs, parmi les dépenses par élève, totalisant le budget gouvernemental et les dépenses pour l'enseignement privé, les dépenses pour l'enseignement privé dans l'enseignement primaire représente 23% sur l'ensemble, dans l'enseignement préscolaire 72%, et dans les enseignements secondaire et supérieur 45% (BM, 2010).

Tableau 5-9 Montant de dépenses pour l'enseignement privé par élève

(unité : FCFA)

	Préscolaire	Primaire	1er cycle secondaire	2 ^{ème} cycle secondaire	Secondaire technique et professionnel	Supérieur
Moyen national	57 575	9 971	49 659	78 892	119 079	110 169
Moyen rural	1 221	5 379	28 233	20 406	--	--
Moyen urbain	73 040	16 572	51 461	77 810	115 693	107 467
Couche pauvre (40%)	1 674	5 102	21 028	36 413	--	--
Couche moyenne (40%)	16 338	9 340	34 540	28 739	79 036	81 758
Couche riche (20%)	65 186	23 465	63 226	93 818	117 450	97 939

(Source : BM, 2010)

5.2.5 Analyse du coût unitaire

Le coût à l'unité de l'enseignement préscolaire est de 81 200 FCFA, de l'enseignement primaire 38 525 FCFA, du 1^{er} cycle secondaire 44 668 FCFA et du 2^{ème} cycle secondaire 144 781 FCFA. Le coût à l'unité de l'enseignement primaire est le plus bas (BM, 2010). Ce rapport considère comme problème le fait que le coût à l'unité du 1^{er} cycle secondaire est aussi bas que celui du primaire. Il signale que, malgré l'augmentation du nombre d'élèves, il est possible que le nombre et la qualité des enseignants ne soient pas assurés d'une manière appropriée. En outre, ce rapport rappelle que le coût à l'unité de la formation des enseignants du primaire est très élevé et supérieur à celui de l'enseignement supérieur.

Tableau 5-10 Coût à l'unité par étape d'éducation

	Précolaire	Primaire	1 ^{er} cycle secondaire	2 ^{ème} cycle secondaire	Secondaire technique et professionnel	ENEP	Enseignement supérieur
Dépense de fonctionnement (million de FCFA)	736	46 256	7 109	4 584	2 090	2 010	12 940
Nombre d'élèves (2006)	9 064	1 200 681	159 147	31 412	4 995	2 547	25 982
Coût à l'unité (FCFA)	81 200	38 525	44 668	144 781	418 329	789 178	498 034
Coût à l'unité (% par rapport au PIB)	35,1%	16,6%	19,3%	62,5%	180,7%	340,9%	215,2%
% dans le cas où le coût à l'unité du primaire égale à 1.	2,11	1,0	1,2	3,8	10,9	20,5	12,9

(Source : BM, 2010)

5.2.6 Demande d'enseignants à moyen terme et prévision de dépenses

La DEP du MENA prévoit le nombre d'enseignants du primaire à moyen terme à partir du nombre de nouveaux diplômés de l'ENEP et du nombre estimé d'emploi directe par le MENA par an. Pour calculer le salaire nécessaire, il utilise le salaire moyen annuel : 1 440 000 FCFA. Le plan initial prévoyait l'embauche d'enseignants-bénévolats d'environ 2 500 par an. De ce fait, le montant du salaire nécessaire estimé par la DEP du MENA est inférieur à celui du tableau ci-dessous (88 967 millions de FCFA en 2020). Toutefois, le MENA a décidé d'augmenter le nombre d'embauche directe au lieu d'employer les enseignants bénévoles. Donc, le calcul ci-dessous a été fait dans l'hypothèse où tous les enseignants à employer possèderaient les qualifications officielles. La population d'âge scolaire du primaire en 2020 est estimée d'environ 3 820 000. Lorsqu'on divise le nombre d'élèves prévu par le nombre d'enseignants prévu, il en résulte qu'un enseignant sera chargé de 60 élèves. Selon le calcul ci-dessous, les frais nécessaires au salaire d'enseignants seront d'environ 31 800 millions de FCFA entre 2013 et 2020, soit environ entre 3 900 millions et 5 800 millions de FCFA par an.

Tableau 5-11 Prévision d'enseignants et de frais dans l'enseignement primaire

(Unité : million de FCFA)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Prévision du nombre d'enseignants qualifiés	41 574	45 486	49 504	52 229	55 003	57 981	60 929	63 657
Salaire nécessaire (million de FCFA)	59 867	65 500	71 286	75 210	79 204	83 492	87 737	91 667

(Source : calculé par l'auteur selon les données du MENA)

A propos d'enseignants du 1^{er} cycle secondaire, les données prévisionnelles de la part du MESS n'étaient pas disponibles. Cependant, il est estimé que le nombre d'élèves du 1^{er} cycle secondaire augmentera d'environ 530 000 avant 2020 : soit le nombre total d'environ 2 200 000 (selon les données obtenues auprès du MESS). A supposer que le nombre d'élèves par enseignant soit de 60, il nécessiterait d'environ 36 000 enseignants pour l'ensemble. En comparaison avec le nombre d'enseignants en 2011 : 8 592, il nécessitera d'environ plus de 27 000 nouveaux enseignants. Lorsqu'on calcule le salaire d'enseignant suivant le salaire moyen d'enseignants ayant le CAP-CEG : 1 986 348 FCFA (BM, 2010), il nécessitera le budget d'environ de 53 600 millions de FCFA avant 2020. En outre, si on fait ce calcul suivant le nombre moyen d'élèves par enseignant dans les établissements scolaires publics actuels : 80 élèves, il nécessitera d'environ 19 000 nouveaux enseignants, ce qui nécessitera d'une augmentation budgétaire d'environ 37 700 millions de FCFA avant 2020 (calculé par l'auteur). Par ailleurs, il existe de l'embauche directe par l'établissement scolaire et de nombreux enseignants à mi-temps dans l'enseignement secondaire. De ce fait, il est très possible que les frais nécessaires deviendront plus bas que le calcul.

CHAPITRE 6: TENDANCES DES AIDES DES DONATEURS

6.1 Mécanisme d'harmonisation des donateurs

Dans le secteur de l'éducation de base, le cadre de partenariat a été rédigé en 2002, a été signé par tous les PTF concernés, et les directives portant sur la coordination de PTF, la partage d'informations et la multiplication de l'effet de soutien ont été stipulées. Dans ces directives, le cadre de la mission de revue conjointe a également été inscrit. Depuis, des revues conjointes sont organisées deux fois par an. Au sein de la mission de revue conjointe, une discussion se tient sur les résultats de mise en œuvre du PDDEB sur les aspects financier et technique, ainsi que sur les indicateurs de performance. En outre, les réunions ordinaires sont organisées tous les deux mois. De plus, des réunions par groupe par thème : l'accès, la qualité d'enseignement, les pilotes et l'administration scolaire sont également organisés une fois par mois. Le cadre de partenariat a été révisé en 2007 et a été signé par les PTF concernés (BM, 2009). A présent, l'UNICEF joue le rôle de chef de file.

Avant 2004, le soutien apporté au secteur de l'éducation de base a été sous le type projet. La BM, la BAD, le Canada, le Pays-Bas et la France étaient les PTF principaux. Les activités de ces PTF ont été contrôlées par le secrétariat de projet d'éducation du MENA (à l'époque). Toutefois, un problème de confiance a surgi en 2004, ce qui a entraîné la fermeture du secrétariat. Depuis, la coordination de PTF est chargé par la DAF et la DEP et du MENA, et du secrétariat permanent du PDDEB. Pour éviter que les PTF reprennent leur soutien basé sous le type projet, la BM, le Canada et le Pays-Bas ont créé un panier de fonds commun nommé le CAST en 2004. Cependant, la BM s'est retirée du CAST à cause du problème de confiance concernant l'approvisionnement public en 2008. Le plan d'activités annuel du CAST sera approuvé au sein de réunion du CASEM en novembre ou décembre avec la participation de PTF. Le PME apporte un fonds comme appui budgétaire sectoriel, car il est contrôlé par la BM et ne peut pas utiliser le CAST (BM, 2009).

6.2 Tendances des aides de chaque donateur

6.2.1 Tendances des aides des donateurs

En 2012, l'AFD, la Suisse, le Canada, l'UNICEF, le Danemark et le Pays-Bas⁷¹ apportent leur soutien à travers le CAST. D'après l'entretien avec le Danemark, le Canada et l'UNICEF, la transparence du cadre du CAST est élevée. De plus, le Burkina Faso assure la reddition de comptes. De ce fait, ils y font confiance. D'après la DEP du MENA, de nombreux PTF apportent leur soutien sous type de projet : AFD, ACIDI, UNICEF, Danemark, JICA, Luxembourg, Belgique, BM, BAD, BID, etc. En outre, l'appui budgétaire sectoriel est apporté

⁷¹ Le Pays-Bas apporte le soutien grâce au CAST à travers l'UNICEF et non pas par son soutien direct.

uniquement par le PME et la CE (BM, 2009). La proportion du soutien par le CAST et du soutien de type projet dans la mise en œuvre du PDDEB en 2010 était comme suit : en ce qui concerne le soutien de type projet : 32 946 millions de FCFA ; le CAST : 13 867 millions de FCFA. Ainsi, le soutien de type projet était 2,4 fois par rapport à celui du CAST. Toutefois, en 2011, ce premier était de 18 461 millions de FCFA et ce dernier de 16 627 millions de FCFA. La proportion entre les deux était presque la même⁷² (MEN, 2011c).

A propos de la tendance de soutien pour l'ensemble du gouvernement du Burkina Faso, en 2007, l'appui budgétaire général représente 29% de l'ensemble de l'APD destinée au Burkina Faso. En outre, le soutien de type projet représente 63%, le fonds commun de placement 7%, et le soutien alimentaire 1%. Entre 2002 et 2007, le pourcentage de l'appui budgétaire général sur l'ensemble de l'APD a passé de 26% à 29%. Le montant a doublé : de 126 millions d'USD en 2002 à 249 millions d'USD en 2009. D'un autre côté, le pourcentage de l'appui budgétaire général sur l'ensemble du budget national est en baisse : de 22% en 2001 à 12% en 2007. Les PTF apportant l'appui budgétaire général sont les suivants : la Suisse, le Pays-Bas, l'Allemagne, la Suède, la France, le Danemark, la BM, la BAD et la CE (BM, 2009).

D'après l'entretien réalisé dans cette étude, il a été confirmé que le Danemark va se retirer du soutien bilatéral destiné au Burkina Faso à partir de 2014 suite à sa politique, et que depuis, uniquement le soutien grâce au PME sera réalisé dans le secteur d'éducation.

6.2.2 Montant des aides et principaux donateurs et contenu

Le montant de l'aide du CAST entre 2010 et 2012, ainsi que le montant engagé de l'aide pour 2013-2015 sont indiqués ci-dessous selon la disponibilité d'informations :

⁷² Le montant total du CAST inclut le montant reporté de l'année précédente. Il est ainsi différent du montant total du CAST indiqué dans le tableau 6-1.

Tableau 6-1 Montant de l'aide du CAST (unité : mille de CFA)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
AFD	0	2 041 000	1 525 100	2 033 466	2 033 466	--
Suisse	152 753	186 496	271 390	2 415 000	2 415 000	--
Canada	2 331 658	5 397 435	5 287 650	3 672 000	1 836 000	1 037 340
UNICEF	2 424 225	770 976	236 842	246 000	246 000	246 000
Danemark	1 053 000	1 606 768	1 233 045	1 338 750	1 338 750	0
Pays-Bas (à travers l'UNICEF)	4 591 699	4 400 000	3 800 000	3 800 000	--	--
Programme alimentaire mondial (PAM)	0	0	0	2 195 117	2 236 945	2 334 544
Plan Burkina Faso	0	0	0	3 445 632	1 808 420	--
CRS	0	0	0	591 940	629 123	129 390
HKI	0	0	0	148 141	--	--
Total	11 353 335	14 402 675	12 354 027	24 218 264	14 757 705	5 961 274

(Source : MEBA (à l'époque), 2010a, MENA, 2011c, DEP du MENA)

En outre, le tableau 6-2 ci-dessous indique le soutien de PTF dont les informations ont été collectées dans cette étude.

Tableau 6-2 Tendances des aides versées par les PTF principaux

	Danemark	Canada	UNICEF
Montant engagé à moyen terme	75 millions de couronne danoise (DKK)	50 millions de dollar canadien (CAD)	29,1 millions d'USD
Durée d'engagement	2011-2014	2011-2015	2011-2015
Détail de l'aide	<ol style="list-style-type: none"> 1) CAST: 48 millions de DKK 2) FONAEF: 16 millions de DKK 3) Soutien technique : 10 millions de DKK 4) Coût de suivi: 1 million de DKK 	<ol style="list-style-type: none"> 1) CAST: 46,16 millions de CAD 2) Soutien technique : 3 millions de CAD 3) Coût de suivi : 840 mille de CAD 	<ol style="list-style-type: none"> 1) CAST: 500 mille d'USD 2) Soutien technique : 28,6 millions d'USD
Contenu de soutien technique	Formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien suivant le plan de développement des capacités du MENA • Formation préprofessionnelle (alphabétisation, etc.) dans les provinces de Kaya et de Gaya, ainsi que formation professionnelle 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Ecole accueillante pour les enfants 2) Education de base non formelle 3) Education inclusive 4) Education des Filles 5) ICT 6) Education préscolaire
Autre	Le Danemark prévoit de se retirer du soutien bilatéral destiné au Burkina Faso à partir de 2014.	Le projet de formation professionnelle est également financé par le plan et IAMGOLD (compagnie d'exploitation minière canadienne).	

(Source : rédigé à partir de l'entretien avec le Danemark, le Canada et l'UNICEF)

Dans cette étude, il n'était pas possible de réaliser un entretien avec la personne en charge de la BM, qui était partie en déplacement. Elle était très prise et n'a pas pu rendre son questionnaire non plus. Toutefois, la tendance de soutien apporté par la BM a été résumé ci-dessous en se référant au rapport acquis. La BM a réalisé le projet du secteur de l'éducation de base entre 2002 et 2011 en tant que soutien du PDDEB, et a accordé un crédit de 296,2 millions d'USD en 2002 et d'environ 6 millions d'USD en 2008. Ce projet couvre l'amélioration de l'accès, de la qualité d'éducation, et de l'administration et de la gestion. Toutefois, la construction d'établissement scolaire en représente la plupart (BM, 2011). En outre, la phase 1 du projet de l'enseignement du 1^{er} cycle secondaire a été réalisée entre 1997 et 2004 ; la phase 2 entre 2006 et 2012. La phase 2 a bénéficié d'un crédit du montant total de 217,8 millions d'USD. Les composants principaux de la phase 2 étaient comme suit : (1) la construction d'établissements scolaires : la construction de 80 collèges, la construction de 10 lycées, la construction de 20 collèges privés réalisée par le Partenariat public-privé (PPP) ; (2) l'amélioration de la qualité d'éducation : la révision du curriculum, la formation d'enseignants et l'achat de manuels scolaires ; (3) le renforcement de capacités de la DESS ; (4) la formation professionnelle. Ce projet a accordé autant d'importance à la construction d'établissements scolaires et à l'amélioration de la qualité d'éducation (BM, 2006). D'après l'entretien avec l'IDS, l'aménagement du laboratoire a bénéficié de l'aide de la part de ce projet.

En ce qui concerne le PME, le Burkina Faso a obtenu le fonds d'environ 102 millions d'USD entre 2009 et 2012 (BM, 2012b). En outre, selon le Danemark, le Burkina Faso prévoit de recevoir 78 millions d'USD entre 2013 et 2015. Le montant distribué en 2012 prévoit de couvrir les suivants : (1) L'introduction de l'enseignement à niveaux multiples ; (2) L'implication de COGES dans la procédure de décentralisation concernant la construction d'établissement scolaire ; (3) L'introduction de l'enseignement par correspondance dans le programme de formation d'enseignants dans l'IDS ; (4) L'augmentation du nombre de cours dans l'éducation de base ; (5) L'introduction du système valorisant les résultats de l'évaluation d'élèves dans l'éducation de base ; (6) L'introduction de la période d'apprentissage dans la formation technique et professionnelle ; (7) L'introduction de la santé, la nutrition et le VIH/SIDA dans le curriculum de l'enseignement supérieur (BM, 2012b).

CHAPITRE 7: RESULTAT DES ANALYSES

7.1 Thèmes prioritaires du secteur de l'éducation de base

Suite à l'analyse de la situation actuelle du secteur de l'éducation de base du Burkina Faso, les défis à relever suivants se sont révélés : même si l'accès à l'enseignement primaire a été nettement amélioré au cours de ces dix dernières années, la qualité de l'éducation est en baisse ; l'écart régional est remarquable, l'enseignement du 1^{er} cycle secondaire manque de capacité d'accueil suite à l'augmentation du nombre d'élèves qui ont achevé leurs études dans l'enseignement primaire.

Afin d'approfondir la compréhension sur les défis à relever dans l'éducation de base au Burkina Faso, la comparaison avec les autres pays de l'Afrique subsaharienne a été réalisée à propos des aspects suivant : l'accès (TNS dans l'éducation de base, TBS dans l'enseignement secondaire, taux net d'admission), le rendement interne (Taux de redoublement dans l'éducation de base), le niveau des résultats d'études (taux d'achèvement de l'éducation de base), les enseignants (nombre d'élèves par enseignant de l'éducation de base), et l'intrant (taux de dépenses d'éducation par rapport à la dépense gouvernementale) (tableau 7-1). Le TNS dans l'éducation de base, le TBS dans l'enseignement secondaire, et le taux d'achèvement de l'enseignement primaire du Burkina Faso sont les plus bas après le Niger. Le taux de redoublements et le nombre d'élèves par enseignant se situent au niveau moyen.

**Tableau 7-1 Comparaison des indicateurs d'éducation entre Burkina Faso
et dix autres pays d'Afrique avoisinants (2010)**

	TNS dans l'enseignement primaire	TBS dans l'enseignement secondaire	Taux net d'admission dans l'enseignement primaire	Taux de redoublement dans l'enseignement primaire	Taux d'achèvement du primaire	Nombre d'élèves par enseignant du primaire	Taux de dépenses d'éducation par rapport à la dépense gouvernementale
Burkina Faso ^{*1}	58,1	20,7	19,4 ^{*2}	10,1	45,1	47,8	21,8 ^{*3}
Zambie	91,4	33,4 ^{*4}	50,6	6,0	103,3	58,0	19,9 ^{*4}
Kenya	82,8 ^{*5}	60,2 ^{*5}	-	-	-	46,8 ^{*5}	17,2
Ethiopie	81,3	35,7	68,4	3,9	72,2	54,1	25,4
Ouganda	90,9	28,1	67,8	10,8	57,2	48,6	15,0 ^{*3}
Rwanda	98,7	32,2	86,4	13,8	69,6	64,6	18,2
Malawi	96,9 ^{*5}	32,1	80,6	19,0	66,8	79,3	12,1
Sénégal	75,5	37,4	57,2 ^{*3}	6,3	59,2	33,7	24,0 ^{*5}
Mali	62,0	37,7	19,3	12,9	54,8	50,4	22,0
Cameroun	92,4	42,2	58,9 ^{*5}	13,1	78,7	45,5	17,9
Niger	57,2	13,4	64,4	4,4	41,2	38,6	16,9

(Source : "World Data Bank" du site web de la BM, obtenu le 28 mai 2012)

(N.B.) *1= Les valeurs du Burkina Faso sont extraites du site web de la BM ci-dessus pour la comparaison avec les autres pays.

*2= Le taux net d'admission dans l'enseignement primaire est grandement écarté de celui du MENA : 57,9%. Cependant, il n'est pas considéré comme un élément cible de comparaison dans ce tableau. A sa place, la valeur indiquée sur le site web de la BM est inscrite comme c'est le cas pour les autres pays.

*3= valeur de 2007 du site web de la BM

*4= En ce qui concerne la Zambie, le TBS dans l'enseignement secondaire et le taux de dépenses d'éducation par rapport à la dépense gouvernementale n'étaient pas disponibles sur le site web de la BM. Donc, les valeurs de statistiques d'éducation du MEN et du Cadre National de Mise en Œuvre (CNMO) III sont inscrites. Toutefois, en ce qui concerne le budget, il ne s'agit pas de dépenses mais il s'agit du taux du budget d'éducation à propos du budget gouvernemental.

*5= valeur de 2009 du site web de la BM

Le tableau 7-1 indique que l'accès et le taux d'achèvement du Burkina Faso sont bas par rapport aux taux des pays avoisinants. Toutefois, une fois que les élèves entrent dans l'école, le taux de redoublement n'est pas très élevé. D'un autre côté, le taux de scolarisation actuel n'est pas élevé, ce qui peut signifier qu'actuellement uniquement les enfants sélectionnés vont à l'école. Plus le taux de scolarisation augmente, plus il est possible que le taux de redoublement et le nombre d'élèves par enseignant augmentent.

Ensuite, pour comparer les défis à relever du secteur de l'éducation de base avec les standards

internationaux, la comparaison a été faite entre les indicateurs de référence du cadre indicatif de la FTI et les indicateurs relatifs à l'éducation du Burkina Faso dont la situation actuelle a été vérifiée dans cette étude. Cette comparaison est indiquée dans le tableau 7-2.

L'indicateur 1 concernant l'intrant est une valeur proche à la moyenne nationale du Burkina Faso. L'indicateur 2 indique que le pourcentage du budget primaire est élevé. En ce qui concerne l'indicateur d'accès, taux net d'admission, on observe un grand écart de données entre celles de la BM indiquées ci-dessus et celles obtenues auprès de la MENA. Selon les données de 2008 du MENA, le taux net d'admission était de 57,9%. Le taux d'achèvement reste bas, alors que le taux de redoublement signifiant le rendement interne est au-dessous de la valeur cible. Le montant de salaire d'enseignants est relativement élevé au Burkina Faso. Toutefois, le pourcentage du budget hors salaire d'enseignants est élevé : 42%. Cependant, le nombre d'élèves par enseignant du Burkina Faso et le nombre annuel d'heures de cours, en particulier, étaient largement inférieurs aux taux moyens.

Tableau 7-2 Comparaison des indicateurs du cadre indicatif de la FTI-EPT

Indicateur	Valeur moyenne aux pays où on observe un bon avancement de l'EPT	Valeur nationale au Burkina Faso
1. Pourcentage du budget de l'éducation par rapport au budget gouvernemental	20%	18% (2009)
2. Pourcentage du budget du primaire par rapport au budget de l'éducation	42~62%	66,3% (2009)
3. Taux d'admission	100%	<ul style="list-style-type: none"> • Taux brut d'admission 88,3% (2011) • Taux net d'admission 57,9% (2008)
4. Taux d'achèvement du primaire	100%	<ul style="list-style-type: none"> • 45,9% (par rapport à la population de 12 ans, 2010) • 70,3% (taux d'achèvement de la dernière année du primaire par cohorte, 2010) • 64,9% (taux d'obtention du CEP par cohorte, 2010)
5. Taux de redoublement du primaire	Mois de 10%	9,63% (2011)
6. Nombre d'élèves par enseignant dans les écoles publiques	40 : 1	54,2 : 1 (2009)
7. Pourcentage du budget excepté le salaire d'enseignants par rapport au budget de fonctionnement	33%	42% (primaire 2006) 47% (secondaire 2006)
8. Nombre annuel d'heures de cours	850 à 1000 H	574 H (961 H stipulées dans le règlement)

(Source : BM, 2004)

7.2 Analyse des facteurs concernant les prioritaires

Selon l'analyse mentionnée ci-dessus et les résultats de cette étude, les principaux thèmes prioritaires suivants du Burkina Faso sont énumérés : le taux de scolarisation dans l'éducation de base intégrant le primaire et le secondaire est encore bas ; le taux d'achèvement du primaire est bas ; le nombre d'élèves par enseignant est élevé ; le nombre annuel d'heures de cours est bas ; la qualité de l'éducation est en baisse, etc.

(1) Les taux de scolarisation du primaire et du 1^{er} cycle secondaire restent bas

Au cours de ces dix dernières années, le taux de scolarisation du primaire a été notablement amélioré. Toutefois, le TBS reste plus bas par rapport à celui dans les autres pays d'Afrique subsaharienne : 79,6% : le TNS 60,9%. De plus, les écarts régional et entre les sexes sont également grands : le TBS le plus élevé en 2011 est de 105,6% chez les garçons de la région Nord ; le TBS le plus élevé en 2011 est de 43% chez les filles de la région Sahel. En outre, le TBS pour les deux sexes est également le plus bas dans la région Sahel : 44,4% ; ensuite la région Est 54,1%. Les TBS dans les autres régions sont plus de 70%, parmi lesquelles la région Nord dépasse 100%. Ainsi, si les taux de scolarisation dans la région Est et dans la région Sahel s'améliorent, le taux national serait largement amélioré. Selon le rapport intermédiaire de la FTI-EPT, l'écart entre les sexes (11%) apporte moins d'influence, car il est mineur par rapport à l'écart entre les zones rurale et urbaine (33%), et à l'écart entre les couches pauvre et riche (45,2%). Toutefois, la correction de ces écarts est indispensable pour réussir à la généralisation complète de l'enseignement primaire.

Par ailleurs, le 1^{er} cycle secondaire fait partie de l'éducation de base. Toutefois, le taux de scolarisation du 1^{er} cycle secondaire est considérablement bas. Au cours de ces dix dernières années, le nombre d'écoles publiques du primaire a nettement augmenté, alors qu'uniquement 260 collèges publics ont été nouvellement construits. De ce fait, le nombre d'écoles privées est en augmentation. A présent, 57% de l'ensemble de collèges sont privés. Tout de même, le nombre d'établissements scolaires est toujours insuffisant par rapport aux besoins. De ce fait, les élèves souhaitant entrer dans les collèges doivent passer un examen d'entrée. S'ils échouent à l'examen, ils devront redoubler le CM2 et repasser à l'examen l'année suivante. En outre, la politique éducative de 2008 a rendu gratuit le 1^{er} cycle secondaire. Cependant, ni les frais d'inscription ni les manuels scolaires ne sont gratuits. De ce fait, le système qui permette à tous les élèves d'avancer au 1^{er} cycle secondaire n'est pas encore aménagé en réalité.

(2) Le taux d'achèvement des études dans l'enseignement primaire est bas

Le taux d'achèvement dans l'enseignement primaire est en amélioration. Toutefois, il n'atteint pas encore 50%. Le taux d'achèvement est grandement écarté parmi les régions comme c'est le cas pour le taux de scolarisation : le taux le plus élevé dans le district de Bamako : 60,8% ; le

taux le moins élevé dans la région Sahel : 23,2%. Dans la région Sahel, le taux d'abandon dans l'enseignement primaire est notablement élevé. C'est la raison pour laquelle le taux d'achèvement des études est le plus bas dans cette région. En outre, en ce qui concerne l'écart entre les sexes, le taux est le plus écarté dans la région Nord : 60% chez les garçons, 44,3% chez les filles. Le taux de redoublement est amélioré par rapport à celui de 2002. Toutefois, le taux d'abandon n'est pas remédié. En particulier, le taux d'abandon au CM1 a augmenté de 5,7 points entre 2002 et 2010. De plus, le taux d'abandon au CP1 a également augmenté de 1,5 points. Il sera donc nécessaire de prendre des mesures spécialisées au CM1 et au CP1 pour améliorer le taux d'achèvement des études.

(3) Le nombre d'élèves par enseignant et par salle de classe est élevé

La raison pour laquelle le nombre d'élèves par enseignant dans le primaire est élevé est l'insuffisance du nombre d'enseignant par rapport aux élèves du primaire qui est en augmentation rapide. Malgré l'insuffisance des enseignants, les écoles adoptant le système de double flux au Burkina Faso ne sont pas nombreuses et le nombre de ces écoles est en baisse : 3 042 sur environ 10 000 écoles. Pour remédier à l'insuffisance du nombre d'enseignants, quelques efforts ont été faits : la durée de formation pour les enseignants a été raccourcie de deux ans à un an ; les enseignants bénévoles ont été employés, etc. Cependant, la durée de formation pour les enseignants est revenue à deux ans depuis 2012. L'embauche des enseignants bénévoles a pris fin en 2011. Le MENA prévoit de résoudre le problème par son emploi direct d'enseignants. D'après l'étude sur le terrain, on a observé le nombre moyen d'élèves par enseignant était de 65 dans certaines écoles primaires. Certaines salles de classe accueillait plus de 70 élèves par salle. D'après l'entretien avec le secrétariat permanent du PDDEB, il existe un grand écart régional sur la densité des élèves dans une salle de classe. On peut donc supposer que la situation réelle des salles surpeuplées n'est pas expliquée uniquement par le nombre moyen.

En outre, dans l'enseignement secondaire, y compris le 1^{er} et 2^{ème} cycle, le nombre d'élèves par enseignant est d'environ 63 élèves. Le nombre d'élèves par salle de classe du 1^{er} cycle secondaire est de 81 élèves dans les établissements scolaires publics. Dû à l'insuffisance du nombre de salles, le nombre d'élèves par enseignant devient élevé comme résultat. Le nombre d'élèves par salle de classe est en augmentation. L'insuffisance du nombre d'établissements scolaires est complétée par l'augmentation du nombre d'accueil des élèves dans les établissements scolaires existantes.

(4) Le nombre annuel d'heures de cours est bas

Au Burkina Faso, les écoles adoptant le système de double flux ne sont pas nombreuses. Toutefois, le nombre annuel d'heures de cours dans le primaire est bas. Comme les principales raisons de cette tendance, le fait suivant a été révélé d'après l'entretien avec le MENA et la visite scolaire : certains enseignants ne donnent pas de cours vendredi ni samedi pour faire le

pont, car l'école est fermée tous les jeudis ; le nombre d'heures suffisant n'est pas garanti à cause de divers événements scolaires et de la préparation aux examens pour certificats d'études.

(5) Baisse de la qualité de l'éducation

Selon les résultats du PASEC, on observe une baisse notable des résultats d'études. De plus, les résultats de l'étude sur les résultats scolaires menée par le MENA ne sont pas satisfaisants. La raison de cette baisse pourra être expliquée par la baisse des notes suite à la scolarisation des enfants de la couche pauvre ou de la zone rurale, qui ne bénéficient pas de bon environnement d'études (BM, 2010, Equipe nationale PASEC, 2009). De plus, suite à l'augmentation du nombre d'élèves, de nombreux thèmes concernant la qualité de l'éducation sont en augmentation : l'insuffisance de manuels scolaires, l'augmentation du nombre d'élèves par enseignant, etc. (BM, 2009).

7.3 Ordre prioritaire de la politique au Burkina Faso

Le tableau ci-dessous résume les thèmes mentionnés au 7.2, ainsi que les stratégies du PDSEB, qui correspondent à ces thèmes.

Tableau 7-3 Thèmes et stratégies au Burkina Faso

Thèmes	Programme correspondant aux thèmes au sein du PDSEB	Principales stratégies du PDSEB
1. Le taux de scolarisation du primaire est bas.	Programme 1 : amélioration de l'accès à l'éducation de base (développement et gestion d'infrastructures, emploi et affectation du personnel pertinent, amélioration de la santé, de l'hygiène, de la nutrition, et de la situation du SIDA, amélioration des	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'environ de 3707 salles de classe par an jusqu'à 2021 et restauration de 200 salles de classe par an • Réalisation de l'initiative pour l'amélioration de l'éducation de filles • Elargissement du système de cantine scolaire • Distribution de nourriture et de subvention aux enfants de certains groupes • Installation de pentes lors de construction d'établissements scolaires • Mise en place dans l'ENEP d'une Direction chargée de la formation d'enseignants sur l'éducation inclusive
2. Le taux de scolarisation du 1 ^{er} cycle secondaire est bas.	inégalités d'accès, mobilisation de la société civile et de parties prenantes, adoption de l'éducation inclusive)	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de 1 803 salles de classe par an avant 2021 • Construction de 3 669 salles de classe d'appoint avant 2021 • Installation de pentes lors de construction d'établissements scolaires • Construction de foyers pour les filles • Réalisation de l'initiative pour améliorer l'éducation de filles • Distribution de nourriture et de subvention aux enfants de certains groupes

Thèmes	Programme correspondant aux thèmes au sein du PDSEB	Principales stratégies du PDSEB
3. Le nombre d'élèves par salle de classe est élevé.		<u>Primaire</u> <ul style="list-style-type: none"> • Construction d'environ 3 707 salles de classe par an jusqu'à 2021 <u>1er cycle secondaire</u> <ul style="list-style-type: none"> • Construction de 1 803 salles de classe par an avant 2021 • Construction de 3 669 salles de classe d'appoint avant 2021
4. Le nombre d'élèves par enseignant est élevé.	Programme 2 : amélioration de la qualité de l'éducation de base [formation initiale et formation continuée des enseignants, révision du curriculum et du programme de formation pour les enseignants (inclut le développement et la généralisation de manuels scolaires et de matériels pédagogiques), adoption de l'éducation bilingue, amélioration du niveau des résultats d'études (inclut l'augmentation du nombre d'heures de cours)]	<u>Primaire</u> <ul style="list-style-type: none"> • Emploi de 3 722 enseignants par an entre 2012 et 2021 • Ouverture de deux nouvelles ENEP • Emploi direct par le MENA de 3 000 enseignants par an. <u>1er cycle secondaire</u> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du nombre d'enseignants de 2 373 en 2011 à 21 919 en 2021 • Formation initiale à distance de l'IDS
5. Le nombre annuel d'heures de cours du primaire est bas.		<ul style="list-style-type: none"> • Redéfinition du nombre annuel d'heures de cours réalisable. • Réalisation de l'étude pour mesurer les résultats d'études par la DREBA/DPEBA • Introduction d'un système de suivi de travail des enseignants en collaboration entre la DGRIEF et la DRH.
6. Baisse de résultats d'études.		<ul style="list-style-type: none"> • Prolongation de la durée de formation des enseignants du primaire à deux ans à partir de 2012. • A partir de 2015, l'entrée à l'ENEP nécessitera une qualification égale ou supérieure au BAC. • Révision du curriculum du primaire et du 1^{er} cycle secondaire • Révision du curriculum de formation initiale des enseignants • Réalisation du projet scolaire de bonne qualité dans chaque école • Distribution à tous les élèves de manuels scolaires de bonne qualité • Distribution de matériels pédagogiques • Introduction de langues locales

(Source : rédigé par l'auteur à partir de l'entretien avec le PDSEB et sur le terrain)

7.4 Défis à relever et points à retenir lors de l'analyse

Les défis à relever et les points à retenir lors de l'analyse du secteur de l'éducation de base réalisée dans cette étude sont mentionnés ci-dessous :

(1) Inexactitude des données statistiques

Les statistiques de l'éducation en 2010 ont été enregistrées dans la base de données. Toutefois, les rapports du MENA et du MESS n'avaient pas encore été rendus publics. Les dernières données et celles qui n'étaient pas encore publiées dans un rapport auprès de la DEP du MENA ont été disponibles et ont été utilisées pour l'analyse. Cependant, il a été observé de simples fautes de frappe et de nombreuses données incohérentes. De plus, certains éléments n'étaient pas accompagnés de données par région ; le pourcentage d'exécution du coût de personnel n'était pas disponible auprès du MENA ; la comparaison sur plusieurs années était difficile à cause du changement annuel de formulaires de rapports financiers. Ainsi, les données nécessaires ne sont pas encore aménagées d'une manière organisée. De plus, comme il a été mentionné dans 7.1. Thèmes prioritaires dans le secteur de l'éducation de base", les données du taux brut d'admission sont grandement différentes entre la BM et le MENA. Il reste donc un défi à relever sur la cohérence de données statistiques avec celles des autres organismes. En outre, certaines données citées dans divers documents incluant les documents du gouvernement étaient différentes de données obtenues auprès du MENA. Par ailleurs, le rapport annuel statistique du MENA ne donne ni analyse ni explication concernant les chiffres donnés. Nous n'avons pas pu avoir suffisamment le temps pour faire un entretien sur place sur l'évolution des données. Tout cela ne nous a pas permis de trouver les raisons pour de nombreuses évolutions dans les données.

(2) Difficulté de la collecte de données et d'informations d'une manière efficiente

Au Burkina Faso, les Ministères qui possèdent des données nécessaires pour cette étude sont divisés en trois. Pour cette raison, il était nécessaire de collecter des données auprès de chaque Ministère d'une manière cohérente pour la collecte de données exhaustive. Nous n'avons pas pu réaliser la collecte de toutes les données détaillées en temps limité. De plus, les années et les types de données étaient différents dans chaque organisme. Cela a également rendu difficile notre analyse de données pour chaque niveau d'éducation. En outre, le MENA est subdivisé en de multiples services, ce qui ne nous a pas permis de collecter des informations d'une manière efficiente. Par ailleurs, il ne s'agissait pas de la collecte de données portant sur le projet, mais nous devons demander des données et des entretiens hors de travail quotidien du personnel du gouvernement. Même si nous avons pu obtenir certaines données, il était difficile pour nous de demander des données détaillées supplémentaires.

(3) Disponibilité des informations obtenues suite aux entretiens

Dans cette étude, pendant une courte période de l'étude sur le terrain, nous avons réalisé les entretiens avec les services concernés du MENA, du MESS et du MASSN. Cependant, les Directeurs de ces services ne connaissaient pas de contenus détaillés. En outre, les connaissances chez les personnes concernées n'étaient pas précises et les explications accueillies auprès d'elles n'étaient pas uniformes. Certaines ont fourni uniquement des

informations qui étaient pratique pour elles. D'un autre côté, les entretiens avec les employés manquaient de représentativité. De plus, ils donnaient souvent leurs opinions personnelles. De ce fait, il était difficile de les mentionner dans un rapport. Il était ainsi difficile de rendre disponibles les résultats des entretiens réalisés sur le terrain.

(4) Non uniformité de quantités d'informations des éléments de l'étude

En ce qui concerne le nombre d'élèves, le nombre d'établissements scolaires, le taux de redoublement, le taux d'abandon, etc., nous avons pu obtenir les données statistiques sur l'éducation. De plus, nous avons pu trouver de nombreux résultats d'analyse basés sur ces statistiques dans les rapports existants. Cependant, même si les informations portant sur la décentralisation de l'éducation et le flux de soutien, le mécanisme de gestion de soutien, la capacité du gouvernement, etc., sont important pour analyser les thèmes structurels du secteur de l'éducation de base, dans la plupart de cas, les documents existants mentionnent ces thèmes d'une manière générale sans donner l'analyse détaillée. Certains pays ont mené l'étude sur la capacité. De ce fait, il sera efficace d'apprendre les méthodes et les points de vue dans ces rapports.

DOCUMENTS ANNEXES

I. Eléments de l'étude

1-1 Eléments standard d'étude lors de l'analyse du secteur de l'éducation de base

Catégorie principale		Sous-Catégorie		Points et Indicateurs d'analyse
1	Prévision de la population	1-1	Situation actuelle et prévision de la population	Situation actuelle de la population d'âge scolaire
				Prévision de la population d'âge scolaire
				Répartition régionale de la densité de population
2	Tendances des réformes du secteur de l'éducation	2-1	Tendances de la politique et des réformes dans le secteur de l'éducation	Système d'éducation
				Plan national de développement
				Politique de développement de l'éducation
				Loi fondamentale sur l'éducation
3	Soutien extérieur	3-1	Tendances des aides versées par les partenaires techniques et financiers (PTF), Tendances de l'application du cadre d'aide global	Montant et contenus des aides des PTF et modalités des aides
				Coordination des PTF
				Tendance de la mise en application du cadre d'aide
4	Accès	4-1	Analyse des tendances d'inscriptions, Prévision du taux d'inscriptions	Taux net de scolarisation (Primaire/Secondaire)
				Taux brut de scolarisation (Primaire/Secondaire)
				Taux net d'admissions (Primaire/Secondaire)
				Taux brut d'admissions (Primaire/Secondaire)
5	Alphabétisation, éducation non-formelle	5-1	Taux d'alphabétisme	Taux d'alphabétisme des adultes
6	Rendement interne	6-1	Analyse du rendement interne quantitatif	Taux de promotion par niveau de classe
				Taux de redoublements par niveau de classe
				Taux d'abandons par niveau de classe
				Taux de transition
				Taux de survie de cohorte
				Années de scolarité par diplômé
7	Equité	7-1	Analyse comparative d'accès par groupe	Taux de redoublements par groupe
				Taux de survie par groupe
				Taux de promotion par groupe
				Taux de transition par groupe
		Indice de Parité entre les sexes (IPS)		
7-2	Tendances de l'éducation spécialisée pour les élèves ayant des besoins particuliers, et de l'éducation inclusive	Politique de l'éducation et situation actuelle de l'éducation spécialisée pour les élèves handicapés et les élèves ayant des besoins particuliers		
8	Qualité	8-1	Résultats des études	Taux d'achèvement du primaire, Taux d'achèvement des études moyennes
				Résultats de l'examen national
				Résultats des évaluations des acquis scolaires internationales telles que PASEC
		8-2	Analyse de l'environnement des études	Nombre d'élèves par salle de classe par région
				Nombre d'élèves par salle de classe par groupe
				Nombre d'écoles pratiquant le système de double flux
		8-3	Analyse du système d'approvisionnement et de distribution du matériel pédagogique	Nombre d'heures de cours
				Analyse du système d'approvisionnement en matériel pédagogique
8-4	Définition du niveau des connaissances à atteindre	Définition du niveau des connaissances à atteindre		

Catégorie principale		Sous-Catégorie		Points et Indicateurs d'analyse
			connaissances	
		8-5	Analyse du système de garantie de la qualité de l'éducation	Existence de normes nationales du niveau des connaissances Contenu de normes nationales du niveau des connaissances Système d'évaluations des acquis scolaires Méthode d'annonce du résultat d'évaluations des acquis scolaires Système d'inspection scolaire
		8-6	Curriculum	Capacité de l'organisme de rédaction du curriculum Tendances des réformes du curriculum
		8-7	Langues d'enseignement	Langues utilisées pour enseigner
9	Enseignants	9-1	Analyse de la situation par rapport à la qualification et l'affectation de l'enseignant	Nombre d'élèves par enseignant (Répartition régionale) Nombre d'élèves par enseignant par type (Répartition régionale)
		9-2	Analyse du système de formation pour les enseignants	Analyse du système de formation pour les enseignants Pertinence du curriculum de formation pour les enseignants Pertinence de la proportion de connaissances sur le matériel pédagogique, la pédagogie et la psychologie de l'éducation
		9-3	Analyse du salaire des enseignants	Niveau de salaire des enseignants
		9-4	Analyse du système de recrutement et de gestion des enseignants	Organisme de recrutement et de licenciement des enseignants Normes de recrutement et de licenciement des enseignants
10	Système administratif de l'éducation	10-1	Analyse de la structure et des fonctions de décentralisation du secteur de l'éducation	Situation de transmission des pouvoirs d'administration de l'éducation Capacité de chaque niveau Mécanismes de décentralisation des sources financières et de la distribution financière Le système est-il en fonctionnement ?
		10-2	Gestion du MEN	Capacité de gestion du MEN
11	Analyse des finances de l'éducation	11-1	Pourcentage du secteur de l'éducation par rapport au total du budget et aux dépenses nationales	Pourcentage des dépenses et du budget de l'enseignement public par rapport au PIB Pourcentage des dépenses de l'enseignement public par rapport au total des finances gouvernementales
		11-2	Pourcentage de chaque sous-secteur de l'éducation par rapport au total du budget et aux dépenses de l'éducation publique	Pourcentage de chaque sous-secteur de l'éducation par rapport au total du budget et aux dépenses de l'éducation publique
		11-3	Pourcentage de dépenses de fonctionnement du secteur de l'éducation par rapport au total du budget de fonctionnement du gouvernement	Pourcentage du secteur de l'éducation par rapport au total du budget des dépenses publiques de fonctionnement et aux dépenses publiques de fonctionnement
		11-4	Analyse du budget et des dépenses de fonctionnement de l'éducation	Pourcentage du salaire des enseignants par rapport aux dépenses de fonctionnement de l'éducation
		11-5	Analyse du pourcentage du budget domestique et du budget extérieur par rapport au budget du MEN	Pourcentage du budget domestique et du budget extérieur par rapport au budget du MEN
		11-6	Analyse des flux et de la gestion du budget de l'aide extérieure	Flux des fonds d'aide Système de gestion
		11-7	Analyse des dépenses privées de l'éducation	Pourcentage des charges supportées par bénéficiaire et par ménage par rapport aux dépenses de l'éducation
		11-8	Analyse des coûts à l'unité	Dépenses de l'éducation publique par élève/étudiant par

Catégorie principale		Sous-Catégorie		Points et Indicateurs d'analyse
				chaque étape de l'éducation
		11-9	Prévision des besoins en enseignants et des dépenses à moyen terme	Nombre d'enseignants nécessaires à moyen terme Prévision des dépenses en se basant sur le niveau de salaire des enseignants et le nombre d'enseignants nécessaires
		11-10	Analyse du système de gestion du budget de l'éducation et des dépenses publiques	Mécanisme du système de gestion des finances publiques du domaine de l'éducation Pertinence du mécanisme
12	Partenariat public-privé	12-1	Situation du partenariat public-privé (PPP)	Comparaison du nombre d'inscriptions par type d'école Analyse des facteurs déterminant quel groupe fréquente quel type d'école

(Source : JICA "Eléments standard et méthodes d'analyse du secteur de l'éducation (ébauche octobre 2011)")

II. Calendrier de l'étude sur le terrain

N°	Date	Activités
1	5/13 (dim.)	Départ de HANEDA (AF283) Arrivée à Ouagadougou (AF548)
2	5/14 (lun.)	Visite de courtoisie chez le vice-ministre administratif du MENA Arrangement préalable avec le planificateur-enquêteur M. Ebihara de la JICA Requête de données auprès de la DEP du MENA Entretien avec l'expert SAITO du projet du PACOGES Entretien avec l'expert YANAGIDA de la phase 2 du SMASE
3	5/15 (mar.)	Entretien avec la DGEB et de la DDEB du MENA Entretien avec le service de Planification de la DEP du MENA Entretien avec la DGRIEF du MENA Entretien avec la DAF du MENA
4	5/16 (mer.)	Entretien avec le Directeur du secrétariat permanent du PDDEB du MENA Entretien avec la DGESE du MESS Entretien avec l'inspecteur de l'enseignement préscolaire du MASSN
5	5/17 (jeu.)	Jour férié, classement de documents
6	5/18 (ven.)	Entretien avec l'AFD Entretien avec la DANIDA Entretien avec l'Ambassade du Canada Entretien avec l'UNICEF Entretien avec le service de coopération de la DEP du MENA
7	5/19 (sam.)	Classement de documents
8	5/20 (dim.)	Classement de documents
9	5/21 (lun.)	Entretien avec la Direction Provinciale de Kadiogo du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation Entretien avec huit CEB de WAGA Visite de l'école primaire privée première de Baonwendson Visite de l'école primaire publique A de Malgabzanga Entretien avec la DEC de la DGEB Visite du collège public de Bogodogo
10	5/22 (mar.)	Entretien avec l'ENEP de Loumbila Entretien avec la Mairie de Loumbila Entretien avec la CEB de Loumbila Visite de l'école primaire publique centrale de Loumbila Visite de l'école primaire privée protestante de Pousghim Visite du collège public du département de Loumbila
11	5/23 (mer.)	Entretien avec l'ENS Entretien avec la Mairie de Koudougou Entretien avec l'IDS
12	5/24 (jeu.)	Entretien avec la DGIFP du MESS Entretien avec la DEP du MESS Entretien avec la DAF du MESS Entretien avec la DGEB et de la DPEF du MENA Entretien avec la DGRIEF du MENA
13	5/25 (ven.)	Entretien avec la DGEB, de la DEB Privé du MENA Entretien avec le secrétariat permanent du PDDEB du MENA Rendre compte au bureau de la JICA au Burkina Faso Départ d'Ouagadougou (AF547)
14	5/26 (sam.)	Vol
15	5/27 (dim.)	Arrivée à NARITA (AF280)

III. Données statistiques

Chapitre 2

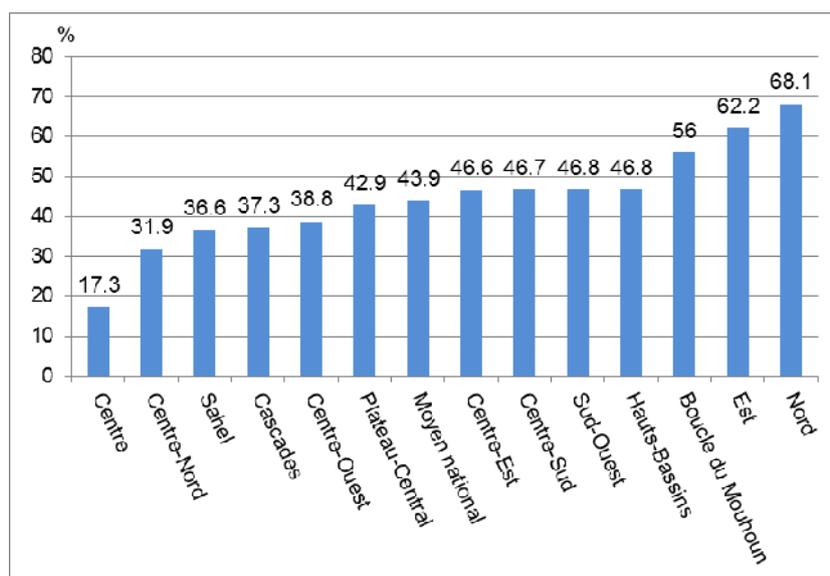
2-1 Population, superficie, densité démographique par région

Région	Population 1996 (unité: pers.)	Population 2006 (unité: pers.)	Superficie (Km ²)	Densité démographique 1996 (par Km ²)	Densité démographique 2006 (par Km ²)	Taux moyen de croissance démographique entre 1996 et 2006 (%)
Boucle du Mouhoun	1 174 456	1 442 749	34 162	34,4	42,2	2,1
Cascades	334 303	531 808	18 434	18,1	28,8	5,4
Centre	941 894	1 727 390	2 805	335,8	615,8	7,6
Centre-Est	853 099	1 132 016	14 656	58,2	77,2	3,0
Centre-Nord	928 321	1 202 025	19840	46,8	60,6	2,7
Centre-Ouest	943 538	1 186 566	21 726	43,4	54,6	2,3
Centre-Sud	530 696	641 443	11 313	46,9	56,7	1,9
Est	853 706	1 212 284	46 228	18,5	26,2	3,8
Hauts-Bassins	1 031 377	1 469 604	25 343	40,7	58,0	3,9
Nord	955 420	1 185 796	16 199	59,0	73,2	2,2
Plateau-Central	572 154	696 372	8 545	67,0	81,5	2,0
Sahel	708 332	968 442	35 360	20,0	27,4	3,3
Sud-Ouest	485 313	620 767	16 153	30,0	38,4	2,5
Total	10 312 609	14 017 262	270 764	38,1	51,8	3,3

(Source : INSD, 2009)

2-2 Niveau de pauvreté par région

(pourcentage de population vivant au-dessous du seuil de pauvreté) (2009/2010)



(Source : MEF, 2011)

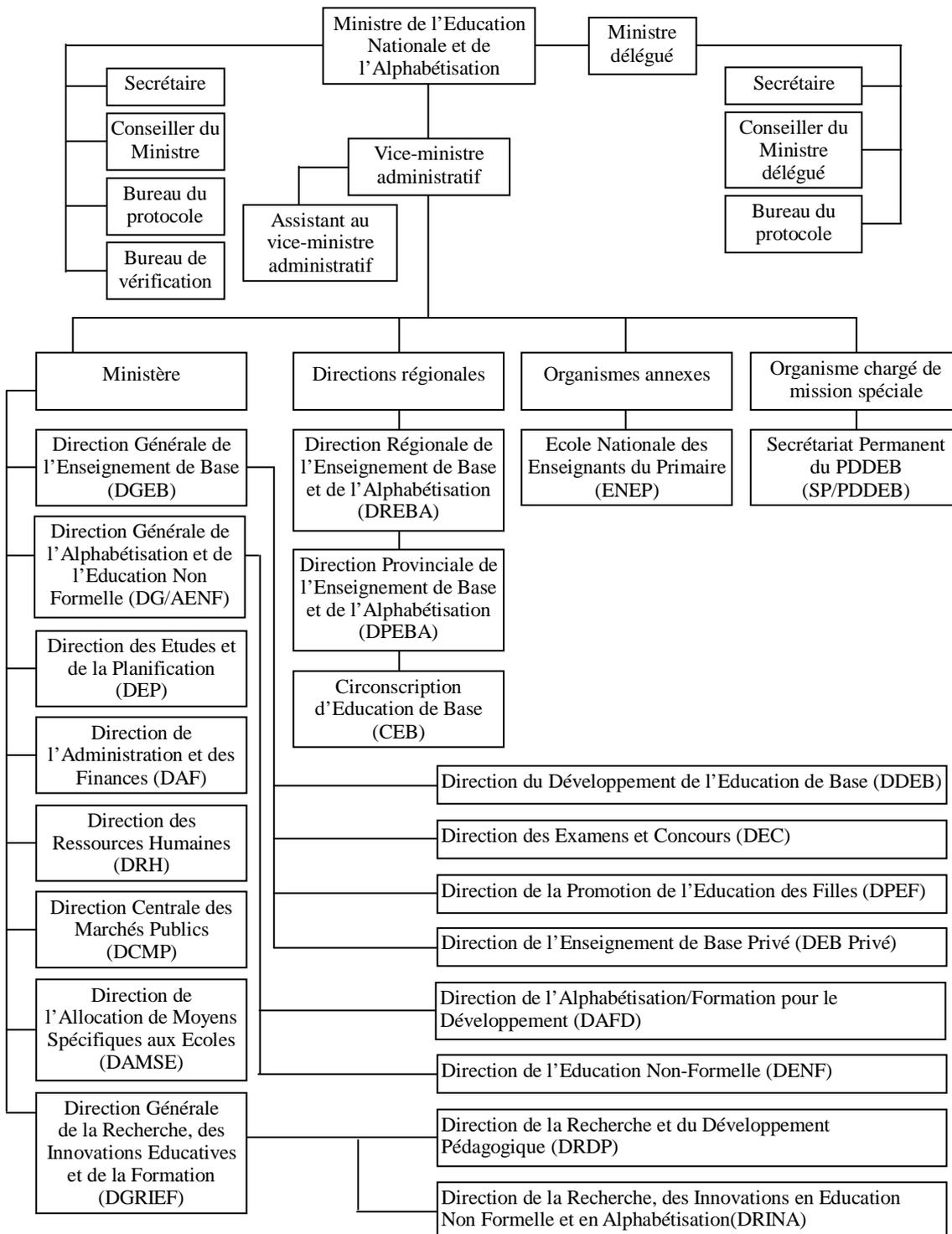
Chapitre 3

3-1 Niveau d'atteinte des OMD relatives à l'éducation du Burkina Faso et valeur cible de la SCADD

But	Objectif et cible	Indicateur	Données en 2009	Valeur cible des OMD (2015)	Valeur cible de la SCADD (2015)
But 1 : lutte contre l'extrême pauvreté et la famine	Cible 1.A : Réduire de moitié le pourcentage de la population vivant avec moins d'un dollar par jour, par rapport aux taux de 1990, avant 2015	Pourcentage de la population vivant avec moins d'un dollar par jour	43,9%	22,25%	Moins de 35%
		Indice d'écart de pauvreté	14,1%	6,95%	6,95%
	Cible 1.C : Réduire de moitié du pourcentage de la population qui souffrent de la famine, par rapport au niveau de 1990, avant 2015	Pourcentage des enfants de moins de cinq ans en sous-poids	31,7%	28,65%	23%
But 2 : Réalisation de la généralisation complète de l'enseignement primaire	Cible 2.A : Tous les enfants des deux sexes pourront achever tous les curriculums primaires à l'horizon 2015.	TNS dans l'enseignement primaire	74,8%	100%	104,9%
		Taux d'achèvement (taux d'accès à la dernière année du primaire pour l'ensemble des enfants d'onze ans)	45,9%	100%	75,7%
		Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans pour les deux sexes	39,3%	100%	75%
But 3 : Promotion de la parité de genre et du statut des femmes	Cible 3.A : Dans la mesure du possible, l'inégalité entre les sexes sera remédiée dans l'enseignement primaire et secondaire à l'horizon 2005, et dans toutes les étapes de l'éducation à l'horizon 2015.	Proportion de filles par rapport aux garçons dans l'enseignement primaire	0,91	1	1
		Pourcentage de débutées dans l'Assemblée nationale	12,7%	50%	33,3%

(Source : MEF, 2011)

3-2 Organigramme du MEN



(Source : JICA, 2009 et d'après l'entretien avec la MENA)

Chapitre 4

4-1 Population d'âge scolaire (2009) (unité : pers.)

	Age (n° d'années)	Population d'âge scolaire totale	Garçons Population d'âge scolaire	Filles Population d'âge scolaire
Primaire (CP1 au CM2)	6 à 11 ans (6 années)	2 735 837	1 391 327	1 344 510
1 ^{er} cycle secondaire (6 ^{ème} au 3 ^{ème})	12 à 15 ans (4 années)	1 481 819	736 215	745 604

(Source : MEBA (à l'époque) 2010b, MESSRS (à l'époque) 2009a)

4-2 Prévision de la population d'âge scolaire

Année scolaire	6–11 ans (unité : pers.) (primaire)	Pourcentage par rapport à la population totale	12–15 ans (unité : pers.) (1 ^{er} cycle secondaire)	Pourcentage par rapport à la population totale	Population totale (unité : pers.)
2012	3 033 244	18,1%	1 671 865	10,0%	16 779 000
2013	3 125 631	18,0%	1 740 278	10,0%	17 323 000
2014	3 232 578	18,1%	1 810 779	10,1%	17 880 000
2015	3 335 208	18,1%	1 882 169	10,2%	18 450 000
2016	3 435 056	18,0%	1 952 649	10,3%	19 034 000
2017	3 533 444	18,0%	2 018 915	10,3%	19 632 000
2018	3 640 157	18,0%	2 072 775	10,2%	20 244 000
2019	3 740 298	17,9%	2 129 432	10,2%	20 870 000
2020	3 822 899	17,8%	2 202 013	10,2%	21 510 000

(Source : DEP du Ministère de l'Alphabétisation et DEP du MESS)

4-3 Evolution du nombre d'écoles primaires par type (unité : école)

Région	Type	2005	2006	2007	2008	2009
Boucle du Mouhoun	Publique	735	780	821	863	902
	Privée	81	86	86	108	112
	Total	816	866	907	971	1 014
Cascades	Publique	253	288	325	352	384
	Privée	11	11	13	46	51
	Total	264	299	338	398	435
Centre	Publique	352	356	363	372	378
	Privée	334	361	379	421	476
	Total	686	717	742	793	854
Centre-Est	Publique	496	520	586	626	660
	Privée	29	33	33	93	95
	Total	525	553	619	719	755
Centre-Nord	Publique	556	603	663	693	723
	Privée	61	65	69	113	110
	Total	617	668	732	806	833
Centre-Ouest	Publique	662	719	762	822	852
	Privée	70	83	92	123	107
	Total	732	802	854	945	959
Centre-Sud	Publique	357	367	395	423	435
	Privée	26	30	31	41	43
	Total	383	397	426	464	478
Est	Publique	589	659	747	812	847
	Privée	44	48	43	54	50
	Total	633	707	790	866	897
Hauts-Bassins	Publique	494	542	565	619	648
	Privée	145	154	174	236	267
	Total	639	696	739	855	915
Nord	Publique	690	744	796	855	893
	Privée	213	224	201	290	306
	Total	903	968	997	1 145	1 199
Plateau-Central	Publique	433	455	478	495	526
	Privée	69	82	97	141	134
	Total	502	537	575	636	660
Sahel	Publique	447	499	542	554	584
	Privée	33	34	35	45	51
	Total	480	533	577	599	635
Sud-Ouest	Publique	387	428	470	511	543
	Privée	12	11	12	18	21
	Total	399	439	482	529	564
National	Publique	6 451	6 960	7 513	7 997	8 375
	Privée	1 128	1 222	1 265	1 729	1 823
	Total	7 579	8 182	8 778	9 726	10 198

(Source : MEBA (à l'époque), 2006, 2007, 2008a, 2009, 2010b)

4-4 Evolution du nombre de collèges et lycées par type⁷³ (unité : collège)

Région	Type	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Boucle du Mouhoun	Publique	27	31	33	38	38	40	44	56	58
	Privée	11	11	10	12	13	13	28	42	40
	Total	38	42	43	50	51	53	72	98	98
Cascades	Publique	14	16	17	17	17	18	21	23	27
	Privée	9	8	9	9	10	11	19	24	22
	Total	23	24	26	26	27	29	40	47	49
Centre	Publique	21	22	23	23	24	24	25	24	22
	Privée	115	125	125	152	169	204	261	285	240
	Total	136	147	148	175	193	228	286	309	262
Centre -Est	Publique	14	18	23	24	26	32	38	42	45
	Privée	8	7	11	9	11	12	20	23	25
	Total	22	25	34	33	37	44	58	65	70
Centre -Nord	Publique	18	18	19	21	22	25	30	30	36
	Privée	5	6	7	10	10	11	22	27	25
	Total	23	24	26	31	32	36	52	57	61
Centre -Ouest	Publique	28	28	33	35	38	38	44	51	56
	Privée	18	20	19	22	22	28	47	49	46
	Total	46	48	52	57	60	66	91	100	102
Centre -Sud	Publique	17	19	20	22	22	23	26	29	35
	Privée	2	4	4	7	6	6	12	18	20
	Total	19	23	24	29	28	29	38	47	55
Est	Publique	19	20	21	23	25	26	29	30	34
	Privée	5	6	9	9	10	11	27	33	36
	Total	24	26	30	32	35	37	56	63	70
Hauts -Bassins	Publique	26	30	32	34	37	39	47	52	57
	Privée	48	50	52	54	66	73	100	110	83
	Total	74	80	84	88	103	112	147	162	140
Nord	Publique	25	26	28	29	30	32	34	38	47
	Privée	10	10	9	11	13	17	31	40	47
	Total	35	36	37	40	43	49	65	78	94
Plateau -Central	Publique	16	17	20	20	23	24	27	29	31
	Privée	6	4	4	5	8	9	16	23	19
	Total	22	21	24	25	31	33	43	52	50
Sahel	Publique	11	11	11	11	11	12	17	24	32
	Privée	4	4	4	4	5	5	7	9	11
	Total	15	15	15	15	16	17	24	33	43
Sud -Ouest	Publique	17	18	18	18	18	22	30	34	37
	Privée	6	6	7	6	6	7	13	15	14
	Total	23	24	25	24	24	29	43	49	51
National	Publique	253	274	298	315	331	355	412	460	517
	Privée	247	261	270	310	349	407	603	700	628
	Total	500	535	568	625	680	762	1 015	1 160	1 145

(Source : MESSRS (à l'époque) 2009b, et DEP du MESS)

⁷³ Le 1^{er} cycle secondaire et le 2^{ème} cycle secondaire sont inclus.

4-5 Evolution du nombre d'élèves par sexe dans l'enseignement primaire (unité : pers.)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Garçons	585 573	647 043	715 319	775 761	861 416	947 845	1 026 551	1 089 912	1 163 784
Filles	426 577	492 469	555 518	614 810	699 842	794 594	879 728	957 718	1 041 511
Total	1 012 150	1 139 512	1 270 837	1 390 571	1 561 258	1 742 439	1 906 279	2 047 630	2 205 295

(Source : MEBA (à l'époque) 2006, 2007, 2008a, 2009, 2010b, et DEP du MENA)

4-6 Evolution du nombre d'élèves par sexe dans 1^{er} cycle secondaire (unité : pers.)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Garçons	115 428	126 188	137 990	148 412	161 200	196 484	213 852	224 125	277 686
Filles	81 066	88 715	98 679	108 469	119 512	147 639	161 554	174 178	220 852
Total	115 428	214 903	236 669	256 881	280 712	344 123	375 406	398 303	498 538

(Source : MESSRS (à l'époque), 2009b, et DEP du MESS)

**4-7 Nombre d'élèves par région et par sexe dans l'éducation de base (unité :pers.)
(2010)**

Région	Nombre d'élèves dans le primaire		Nombre d'élèves dans le 1 ^{er} cycle secondaire	
Boucle du Mouhoun	Garçons	117 107	Garçons	25 521
	Filles	104 366	Filles	18 625
	Total	221 473	Total	44 146
Cascades	Garçons	44 248	Garçons	12 029
	Filles	38 966	Filles	8 647
	Total	83 214	Total	20 676
Centre	Garçons	132 521	Garçons	51 586
	Filles	134 698	Filles	55 637
	Total	267 219	Total	107 223
Centre-Est	Garçons	97 161	Garçons	19 689
	Filles	83 425	Filles	16 006
	Total	180 586	Total	35 695
Centre-Nord	Garçons	93 603	Garçons	16 700
	Filles	79 258	Filles	12 450
	Total	172 861	Total	29 150
Centre-Ouest	Garçons	116 043	Garçons	27 365
	Filles	102 646	Filles	18 024
	Total	218 689	Total	45 389
Centre-Sud	Garçons	59 241	Garçons	12 369
	Filles	54 035	Filles	10 423
	Total	113 276	Total	22 792
Est	Garçons	73 850	Garçons	16 129
	Filles	67 961	Filles	11 154
	Total	141 811	Total	27 283
Hauts-Bassins	Garçons	131 783	Garçons	37 084
	Filles	118 005	Filles	28 447
	Total	249 788	Total	65 531
Nord	Garçons	133 723	Garçons	24 289
	Filles	114 587	Filles	17 618
	Total	248 310	Total	41 907
Plateau-Central	Garçons	66 637	Garçons	13 965
	Filles	56 960	Filles	11 964
	Total	123 597	Total	25 929
Sahel	Garçons	47 159	Garçons	7 243
	Filles	41 552	Filles	4 101
	Total	88 711	Total	11 344
Sud-Ouest	Garçons	50 708	Garçons	13 489
	Filles	45 052	Filles	7 984
	Total	95 760	Total	21 473
National	Garçons	1 163 784	Garçons	277 458
	Filles	1 041 511	Filles	221 080
	Total	2 205 295	Total	498 538

(Source: DEP du MENA et DEP du MESS)

4-8 Evolution du TBS par sexe dans l'enseignement primaire

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Garçons	56,3%	60,5%	64,9%	68,4%	73,8%	77,9%	77,1%	78,3%	80,2%	81,1%
Filles	41,1%	46,1%	50,5%	54,3%	60,1%	67,7%	67,7%	71,2%	75,0%	78,1%
Total	48,7%	53,3%	57,7%	61,4%	67,0%	72,4%	72,4%	74,8%	77,6%	79,6%

(Source: DEP du MENA)

4-9 Evolution du TBS par sexe dans le 1^{er} cycle secondaire

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Garçons	24,6%	25,9%	30,4%	30,4%	33,6%	36,0%
Filles	17,7%	19,0%	22,5%	22,5%	25,8%	28,6%
Total	21,1%	22,4%	26,4%	26,4%	29,7%	32,3%

(Source: DEP du MESS)

4-10 Evolution du TNS par sexe dans l'enseignement primaire

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Garçons	44,2%	46,7%	51,1%	53,8%	59,1%	63,8%	61,3%	59,8%	62,6%	63,2%
Filles	32,1%	34,9%	39,4%	42,6%	47,9%	53,7%	54,5%	55,0%	59,1%	61,1%
Total	38,2%	40,7%	45,3%	48,2%	53,5%	58,8%	57,9%	57,4%	60,9%	62,2%

(Source: DEP du MENA)

4-11 Evolution du TNS par sexe dans le 1^{er} cycle secondaire

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Garçons	16,0%	16,5%	18,4%	15,7%	17,5%	19,5%
Filles	11,3%	11,9%	13,4%	11,3%	13,3%	15,5%
Total	13,6%	14,2%	15,9%	13,5%	15,4%	17,5%

(Source : DEP du MESS)

4-12 TNS par région et par sexe dans l'éducation de base

	Primaire (2011)			1 ^{er} cycle secondaire (2010)		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Boucle du Mouhoun	62,0%	62,0%	62,0%	16,9%	13,2%	15,1%
Cascades	58,7%	54,8%	56,8%	19,3%	14,0%	16,6%
Centre	68,0%	70,9%	69,4%	29,5%	30,8%	30,2%
Centre-Est	65,8%	60,6%	63,3%	17,9%	14,1%	16,0%
Centre-Nord	56,7%	50,9%	53,8%	13,7%	9,5%	11,6%
Centre-Ouest	72,7%	70,1%	71,4%	22,7%	14,4%	18,5%
Centre-Sud	71,6%	70,7%	71,2%	20,0%	17,5%	18,8%
Est	44,6%	44,3%	44,5%	13,1%	9,3%	11,2%
Hauts-Bassins	68,1%	66,1%	67,1%	22,9%	18,2%	20,6%
Nord	82,2%	76,3%	79,3%	21,0%	14,7%	17,8%
Plateau-Central	72,5%	67,3%	70,0%	22,7%	19,2%	20,9%
Sahel	37,6%	35,8%	36,7%	8,1%	4,8%	6,4%
Sud-Ouest	61,8%	62%	61,9%	21,6%	13,8%	17,9%
National	63,2%	61,1%	62,2%	19,5%	15,5%	17,5%

(Source : DEP du MENA et DEP du MESS)

4-13 Evolution du taux brut d'admission par sexe dans l'enseignement primaire

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Garçons	63,2%	73,7%	78,9%	79,4%	86,2%	90,8%	80,3%	87,6%	86,9%	89,3%
Filles	47,4%	63,8%	66,3%	66,8%	75,0%	82,9%	75,5%	83,8%	84,4%	87,3%
Total	55,4%	68,8%	72,7%	73,2%	80,7%	86,9%	78,0%	85,8%	85,7%	88,3%

(Source : DEP du MENA)

4-14 Evolution du taux net d'admission par sexe dans l'enseignement primaire

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Garçons	44,2%	46,5%	51,1%	53,8%	59,1%	63,8%	61,3%
Filles	32,1%	34,9%	39,5%	42,6%	47,9%	53,7%	54,5%
Total	38,2%	40,7%	45,3%	48,2%	53,5%	58,8%	57,9%

(Source: DEP du MENA)

4-15 Taux brut d'admission par région et par sexe dans l'enseignement primaire

	2011		
	Garçons	Filles	Ensemble
Boucle du Mouhoun	85,6%	86,2%	85,9%
Cascades	80,4%	76,2%	78,4%
Centre	98,8%	98,1%	98,4%
Centre-Est	92,5%	87,3%	90,0%
Centre-Nord	82,7%	76,2%	79,5%
Centre-Ouest	98,5%	98,3%	98,4%
Centre-Sud	97,4%	96,7%	97,1%
Est	59,8%	60,3%	60,1%
Hauts-Bassins	102,2%	99,1%	100,7%
Nord	111,5%	106,4%	109,0%
Plateau-Central	101,2%	98,1%	99,7%
Sahel	60,5%	59,4%	59,9%
Sud-Ouest	87,9%	89,7%	88,8%
National	89,3%	87,3%	88,3%

(Source: DEP du MENA)

4-16 Evolution du taux de promotion par sexe dans l'enseignement primaire

	CP1		CP2		CE1		CE2		CM1		Moyen
	Garçons	Filles									
2011	90,4%	90,3%	91,2%	92,4%	86,1%	89,6%	86,1%	90,5%	79,4%	81,2%	87,7%
2010	89,7%	89,4%	92,2%	93,4%	86,5%	88,9%	86,9%	90,9%	79,9%	80,0%	87,8%
2009	87,8%	87,5%	87,5%	88,2%	81,1%	84,4%	82,5%	85,9%	74,2%	74,7%	83,4%
2008	89,9%	89,0%	89,9%	89,4%	83,7%	85,6%	83,4%	85,2%	75,4%	74,6%	84,6%
2007	88,4%	88,2%	88,9%	88,8%	81,3%	83,8%	81,7%	84,0%	75,5%	74,2%	83,5%
2006	87,0%	87,3%	88,2%	87,7%	80,5%	82,5%	81,8%	83,7%	75,6%	74,9%	82,9%
2005	84,2%	84,0%	85,4%	85,2%	78,9%	81,5%	81,1%	81,9%	75,7%	75,4%	81,3%
2004	84,9%	83,2%	86,4%	87,1%	80,3%	82,2%	80,3%	82,3%	77,8%	77,6%	82,2%
2003	85,4%	85,7%	85,4%	85,7%	78,6%	80,7%	78,7%	80,8%	77,5%	76,9%	81,5%
2002	82,9%	83,6%	83,9%	84,1%	76,0%	77,6%	77,5%	79,0%	76,2%	74,8%	79,6%

(Source: DEP du MENA)

4-17 Evolution du taux de promotion par sexe dans le 1^{er} cycle secondaire

	6 ^{ème}		5 ^{ème}		4 ^{ème}		Moyen
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	
2010	62,8%	62,7%	68,8%	65,0%	79,5%	81,1%	70,0%
2009	64,3%	64,4%	69,2%	67,1%	81,4%	83,9%	71,7%
2008	62,2%	61,1%	69,2%	67,1%	79,3%	81,4%	70,1%
2007	66,7%	64,5%	73,6%	70,9%	86,1%	87,3%	74,9%
2006	61,2%	58,8%	66,9%	46,3%	74,6%	56,1%	60,7%
2005	59,7%	58,4%	67,4%	66,8%	74,0%	77,2%	67,3%

(Source: DEP du MENA)

4-18 Taux de promotion par niveau de classe et par région dans l'éducation de base

	Primaire (2010)						1 ^{er} cycle secondaire (2010)			
	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	Moyen	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	Moyen
	Boucle du Mouhoun	93,4%	92,6%	91,6%	89,5%	83,9%	90,2%	58,8%	59,1%	60,0%
Cascades	85,1%	94,3%	86,9%	88,0%	75,8%	86,0%	58,4%	69,1%	81,5%	69,7%
Centre	91,0%	92,1%	86,3%	93,1%	81,5%	88,8%	73,3%	75,7%	102,8%	83,9%
Centre-Est	91,9%	91,9%	93,0%	90,4%	89,3%	91,3%	51,8%	54,6%	66,6%	57,7%
Centre-Nord	84,6%	91,8%	85,5%	85,4%	78,1%	85,1%	66,9%	66,0%	74,7%	69,2%
Centre-Ouest	90,7%	91,1%	87,2%	88,8%	80,2%	87,6%	61,2%	65,2%	66,5%	64,3%
Centre-Sud	92,4%	89,7%	87,0%	86,0%	75,0%	86,0%	62,4%	68,1%	69,2%	66,6%
Est	85,8%	88,8%	85,5%	84,4%	84,8%	85,9%	61,4%	63,8%	74,5%	66,6%
Hauts-Bassins	94,0%	95,7%	87,3%	92,3%	81,0%	90,1%	61,7%	72,0%	78,8%	70,8%
Nord	86,8%	89,5%	85,4%	85,3%	72,3%	83,8%	64,2%	69,1%	91,4%	74,9%
Plateau-Central	90,9%	91,4%	85,6%	84,4%	75,0%	86,2%	64,1%	66,1%	70,9%	67,0%
Sahel	78,5%	87,4%	86,7%	84,0%	75,8%	82,5%	55,2%	64,4%	87,6%	69,0%
Sud-Ouest	85,2%	86,8%	87,3%	86,0%	83,1%	85,7%	54,5%	56,8%	64,4%	58,6%

(Source: calculé par l'auteur à partir de données de la DEP du MENA ; 1^{er} cycle secondaire : DEP du MESS)

4-19 Evolution du taux de redoublement par sexe dans l'enseignement primaire

Année scolaire	Sexe	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
CP1	Garçons	10,6%	7,7%	6,7%	6,5%	5,8%	5,1%	4,0%	4,1%	2,1%	2,0%
	Filles	10,3%	7,4%	6,1%	6,3%	5,8%	4,7%	3,6%	3,6%	1,8%	1,7%
	Total	10,5%	7,6%	6,4%	6,4%	5,8%	5,0%	3,8%	3,9%	2,0%	1,9%
CP2	Garçons	11,3%	10,8%	10,2%	9,8%	9,9%	9,2%	8,9%	8,0%	6,9%	6,7%
	Filles	11,0%	10,6%	9,8%	9,3%	9,7%	8,6%	8,2%	8,2%	6,1%	5,7%
	Total	11,2%	10,7%	10,0%	9,6%	9,8%	8,9%	8,6%	8,6%	6,5%	6,2%
CE1	Garçons	15,7%	13,9%	13,0%	12,1%	12,2%	10,7%	9,9%	9,1%	5,4%	5,4%
	Filles	15,4%	12,9%	12,2%	11,6%	11,3%	10,1%	9,1%	8,5%	4,8%	4,8%
	Total	15,6%	13,5%	12,7%	11,9%	11,8%	10,4%	9,5%	8,9%	5,1%	5,1%
CE2	Garçons	14,6%	14,5%	13,9%	14,1%	14,6%	13,5%	12,7%	12,2%	9,4%	8,8%
	Filles	15,0%	14,8%	13,7%	13,9%	14,5%	13,3%	12,6%	12,0%	9,1%	8,3%
	Total	14,8%	14,6%	13,8%	14,0%	14,6%	13,4%	12,6%	12,1%	9,3%	8,5%
CM1	Garçons	16,0%	15,2%	13,9%	14,6%	15,0%	12,9%	12,7%	11,5%	7,1%	6,3%
	Filles	18,1%	16,4%	15,7%	15,8%	16,7%	14,5%	14,0%	12,9%	7,9%	6,8%
	Total	16,9%	15,7%	14,7%	15,1%	15,8%	13,6%	13,3%	12,1%	7,5%	6,6%
CM2	Garçons	33,4%	32,2%	30,2%	31,0%	30,5%	26,8%	30,3%	26,5%	28,2%	27,2%
	Filles	35,8%	34,5%	32,2%	33,4%	34,0%	31,4%	36,7%	31,0%	31,4%	31,9%
	Total	34,4%	33,1%	31,1%	32,1%	32,0%	28,8%	33,2%	28,6%	29,7%	29,5%
Moyen		17,2%	15,9%	14,8%	14,9%	15,0%	13,4%	13,5%	12,4%	10,0%	9,6%

(Source: DEP du MENA)

4-20 Evolution du taux de redoublement par sexe dans l'enseignement du 1^{er} cycle secondaire

Année scolaire	Sexe	2005	2006	2007	2008	2009	2010
6 ^{ème}	Garçons	22,4%	23,5%	26,2%	24,3%	24,8%	23,6%
	Filles	25,0%	26,3%	28,8%	26,1%	26,2%	25,8%
	Total	23,5%	24,7%	27,3%	25,1%	25,4%	24,6%
5 ^{ème}	Garçons	22,0%	22,2%	23,8%	23,5%	22,9%	24,0%
	Filles	23,3%	25,2%	27,9%	26,3%	25,7%	25,8%
	Total	22,5%	23,4%	25,5%	24,7%	24,1%	24,8%
4 ^{ème}	Garçons	23,1%	24,8%	26,7%	24,2%	25,7%	26,5%
	Filles	25,3%	27,1%	31,0%	27,6%	28,6%	28,4%
	Total	24,0%	25,7%	28,5%	25,7%	27,0%	27,3%
3 ^{ème}	Garçons	38,1%	38,0%	46,3%	38,4%	43,1%	43,7%
	Filles	43,8%	46,7%	53,5%	44,0%	47,5%	48,4%
	Total	40,6%	41,8%	49,5%	40,9%	45,0%	45,8%
Moyen		27,7%	28,9%	32,7%	29,1%	30,4%	30,6%

(Source: DEP du MESS)

4-21 Taux de redoublement par région et par niveau de classe dans l'éducation de base

	Primaire (2010)							1 ^{er} cycle secondaire (2010)				
	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	Moyen	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}	Moyen
Boucle du Mouhoun	1,2%	4,2%	3,6%	6,5%	5,1%	33,7%	9,0%	28,4%	28,8%	37,4%	55,8%	37,6%
Cascades	2,4%	5,0%	5,2%	10,4%	8,6%	36,9%	11,4%	28,2%	28,8%	29,0%	48,3%	33,6%
Centre	2,5%	7,9%	6,4%	6,9%	8,1%	19,7%	8,6%	18,5%	16,1%	19,3%	35,8%	22,4%
Centre -Est	0,2%	4,1%	1,1%	5,8%	2,1%	33,2%	7,8%	29,4%	29,6%	33,9%	46,2%	34,8%
Centre -Nord	2,6%	6,9%	6,1%	10,0%	9,4%	30,0%	10,8%	21,7%	21,2%	25,9%	50,7%	29,9%
Centre -Ouest	3,1%	5,0%	5,7%	9,2%	8,3%	32,6%	10,6%	23,6%	31,2%	33,2%	50,4%	34,6%
Centre -Sud	3,1%	6,5%	7,5%	10,5%	9,9%	32,5%	11,7%	22,7%	25,9%	27,5%	48,2%	31,0%
Est	2,1%	5,8%	6,7%	9,5%	10,9%	30,0%	10,8%	27,6%	23,2%	28,0%	51,6%	32,6%
Hauts -Bassins	0,8%	4,0%	2,5%	6,2%	2,6%	31,4%	7,9%	24,5%	26,3%	24,7%	49,5%	31,2%
Nord	3,1%	7,1%	8,1%	10,1%	11,9%	29,4%	11,7%	24,3%	22,3%	25,1%	41,2%	28,2%
Plateau -Central	3,3%	6,9%	7,9%	9,3%	11,0%	31,2%	11,6%	26,7%	34,2%	24,8%	51,4%	34,3%
Sahel	1,0%	5,3%	2,6%	5,7%	6,1%	24,9%	7,6%	25,6%	27,7%	30,3%	56,6%	35,0%
Sud -Ouest	1,3%	7,4%	4,8%	8,2%	6,5%	33,0%	10,2%	30,9%	27,6%	40,9%	55,9%	38,8%

(Source : calculé par l'auteur à partir de données de la DEP du MENA ; DEP du MESS)

4-22 Evolution du taux d'abandon par sexe dans l'enseignement primaire

Année scolaire	Sexe	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
CP1	Garçons	6,5%	6,9%	8,4%	9,4%	7,2%	6,7%	6,1%	8,1%	8,2%	7,6%
	Filles	6,1%	6,9%	10,8%	9,7%	6,9%	6,8%	7,4%	8,9%	8,9%	8,0%
	Total	6,3%	6,9%	9,5%	9,5%	7,0%	6,7%	6,7%	8,5%	8,5%	7,8%
CP2	Garçons	4,8%	3,9%	3,4%	4,7%	1,9%	1,9%	1,2%	4,5%	0,9%	2,2%
	Filles	4,9%	3,7%	3,1%	5,5%	2,6%	2,6%	2,4%	4,6%	0,5%	1,9%
	Total	4,8%	3,8%	3,3%	5,0%	2,2%	2,2%	1,7%	4,5%	0,7%	2,0%
CE1	Garçons	8,3%	7,5%	6,7%	9,0%	7,2%	8,1%	6,4%	9,7%	8,1%	8,4%
	Filles	7,0%	6,4%	5,6%	6,9%	6,2%	6,1%	5,3%	7,1%	6,2%	5,6%
	Total	7,7%	7,0%	6,2%	8,1%	6,8%	7,2%	5,9%	8,5%	7,2%	7,1%
CE2	Garçons	7,8%	6,8%	5,8%	4,7%	3,6%	4,9%	3,9%	5,3%	3,7%	5,1%
	Filles	6,1%	4,4%	4,0%	4,1%	1,7%	2,7%	2,2%	2,2%	0%	1,3%
	Total	7,1%	5,8%	5,0%	4,5%	2,8%	3,9%	3,1%	3,9%	1,9%	3,3%
CM1	Garçons	7,8%	7,3%	8,2%	9,7%	9,4%	11,7%	11,9%	14,3%	13,0%	14,2%
	Filles	7,1%	6,7%	6,7%	8,8%	8,3%	11,3%	11,4%	12,3%	12,1%	12,0%
	Total	7,5%	7,0%	7,6%	9,3%	8,9%	11,5%	11,7%	13,4%	12,6%	13,2%
Moyen		6,7%	6,1%	6,3%	7,3%	5,5%	6,3%	5,8%	7,8%	6,2%	6,7%

(Source : DEP du MENA)

4-23 Evolution du taux d'abandon par sexe dans l'enseignement secondaire

Année scolaire	Sexe	2005	2006	2007	2008	2009	2010
6 ^{ème}	Garçons	17,9%	15,3%	7,1%	13,4%	10,9%	13,6%
	Filles	16,6%	15,0%	6,7%	12,8%	9,4%	11,5%
	Total	17,3%	15,1%	6,9%	13,1%	10,3%	12,7%
5 ^{ème}	Garçons	10,7%	11,0%	2,6%	7,3%	7,9%	7,2%
	Filles	9,9%	9,0%	1,2%	6,6%	7,1%	9,3%
	Total	10,3%	10,2%	2,0%	7,0%	7,6%	8,1%
4 ^{ème}	Garçons	2,9%	0,6%	-12,8%	-3,6%	-7,1%	-6,0%
	Filles	-2,4%	-0,4%	-18,3%	-9,0%	-12,5%	-9,5%
	Total	0,7%	0,2%	-15,1%	-5,9%	-9,4%	-7,5%
Moyen		9,4%	8,5%	-2,1%	4,7%	2,8%	4,4%

(Source : DEP du MESS)

4-24 Taux d'abandon par région et par niveau de classe dans l'éducation de base

	Primaire (2010)						1 ^{er} cycle secondaire (2010)			
	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	Moyen	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	Moyen
Boucle du Mouhoun	5,4%	3,2%	4,8%	4,0%	11,0%	5,7%	12,8%	12,1%	2,5%	9,2%
Cascades	12,6%	0,8%	8,0%	1,7%	15,6%	7,7%	13,4%	2,0%	-10,5%	1,6%
Centre	6,6%	0%	7,3%	0%	10,4%	4,9%	8,2%	8,2%	-22,1%	-1,8%
Centre -Est	7,9%	4,0%	5,9%	3,3%	8,7%	6,0%	18,8%	15,7%	-0,4%	11,3%
Centre -Nord	12,7%	1,1%	8,4%	4,7%	12,4%	7,9%	11,3%	12,9%	-0,6%	7,9%
Centre -Ouest	6,3%	3,8%	7,1%	1,9%	11,5%	6,1%	15,2%	3,6%	0,3%	6,4%
Centre -Sud	4,5%	3,8%	5,5%	3,5%	15,1%	6,5%	14,9%	6,0%	3,4%	8,1%
Est	12,2%	5,4%	7,7%	6,0%	3,8%	7,0%	11,0%	13,0%	-2,5%	7,2%
Hauts -Bassins	9,1%	2,9%	12,0%	0,3%	18,7%	8,6%	13,8%	1,7%	-3,5%	4,0%
Nord	7,5%	2,1%	4,5%	4,7%	13,5%	6,5%	11,5%	8,6%	-16,5%	1,2%
Plateau -Central	12,3%	12,3%	6,6%	7,4%	15,6%	8,6%	9,3%	-0,3%	4,2%	4,4%
Sahel	20,6%	7,0%	10,7%	10,3%	18,1%	13,3%	19,3%	8,0%	-17,9%	3,1%
Sud -Ouest	13,5%	5,8%	7,8%	5,8%	10,5%	8,7%	14,6%	15,6%	-5,3%	8,3%

(Source : calculé par l'auteur à partir de données de la DEP du MENA ; DEP du MESS)

4-25 Taux de survie de cohorte jusqu'au CM2 inclus

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Taux de survie	62,5%	66,2%	66,3%	62,5%	69,1%	67,0%	69,4%	62,3%	70,3%

(Source : DEP du MENA)

4-26 Taux de survie de cohorte dans le 1^{er} cycle secondaire

	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
2010	78,0%	66,0%	60,0%
2009	79,4%	66,8%	61,1%
2008	76,2%	61,0%	53,0%
2007	--	--	--
2006	74,4%	59,4%	51,2%

(Source : DEP du MESS)

4-27 Evolution du nombre d'année investi requis par élève dans l'enseignement primaire (unité : année)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Garçons	6,9	--	--	--	--	--	--	--	--	6,7	6,6
Filles	7,7	--	--	--	--	--	--	--	--	6,7	6,7
Ensemble	7,0	6,9	6,8	6,8	6,8	6,8	6,8	6,8	6,7	6,7	6,6

(Source : DEP du MENA)

4-28 Nombre prévu d'élèves qui ne pourront pas aller jusqu'au CM2 et pour lesquels l'investissement de l'éducation est inutile (unité : pers.)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Ensemble	114 733	107 211	128 333	115 566	162 271	132 022

(Source: calculé par l'auteur à partir de données de la DEP du MENA)

4-29 Evolution du coefficient de rendement interne

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Ensemble	63,6	67,4	68,9	66,2	69,5	68,1	70,1	66,3	74,0

(Source : DEP du MENA)

4-30 Comparaison du taux de promotion, de redoublement et d'abandons par région dans l'éducation de base avec les taux moyens nationaux

	Primaire			1 ^{er} cycle secondaire		
	Taux de promotion	Taux de redoublement	Taux d'abandon	Taux de promotion	Taux de redoublement	Taux d'abandon
Boucle du Mouhoun	2,5	-1	-0,5	-10,7	7	4,8
Cascades	-1,7	1,4	1,5	-0,3	3	-2,8
Centre	1,1	-1,4	-1,3	13,9	-8,2	-6,2
Centre-Est	3,6	-2,2	-0,2	-12,3	4,2	6,9
Centre-Nord	-2,6	0,8	1,7	-0,8	-0,7	3,5
Centre-Ouest	-0,1	0,6	-0,1	-5,7	4	2
Centre-Sud	-1,7	1,7	0,3	-3,4	0,4	3,7
Est	-1,8	0,8	0,8	-3,4	2	2,8
Hauts-Bassins	2,4	-2,1	2,4	0,8	0,6	-0,4
Nord	-3,9	1,7	0,3	4,9	-2,4	-3,2
Plateau-Central	-1,5	1,6	2,4	-3	3,7	0
Sahel	-5,2	-2,4	7,1	-1	4,4	-1,3
Sud-Ouest	-2	0,2	2,5	-11,4	8,2	3,9

(Source : calculé par l'auteur à partir de données obtenues auprès du MENA et du MESS)

4-31 Indice de Parité de Genre par région

	Primaire (2011)	1 ^{er} cycle secondaire (2010)
Boucle du Mouhoun	0,99	0,79
Cascades	0,93	0,71
Centre	1,04	1,07
Centre-Est	0,92	0,80
Centre-Nord	0,90	0,71
Centre-Ouest	0,96	0,64
Centre-Sud	0,99	0,85
Est	0,99	0,70
Hauts-Bassins	0,96	0,77
Nord	0,92	0,69
Plateau-Central	0,92	0,82
Sahel	0,94	0,56
Sud-Ouest	1,01	0,64
Total	0,96	0,79

(Source : calculé par l'auteur à partir de données obtenues auprès du MENA et du MESS)

4-32 Nombre d'élèves handicapés dans l'enseignement secondaire (unité : pers.)

Région	Handicap moteur	Handicap visuel	Handicap auditif	Handicap mental	Handicap physique	Total
Boucle du Mouhoun	46	0	0	0	6	52
Cascades	49	28	18	1	3	99
Centre	3	2	1	1	0	7
Centre-Est	146	208	107	2	12	475
Centre-Nord	39	97	49	6	5	196
Centre-Ouest	54	24	32	3	3	116
Centre-Sud	40	61	33	2	3	139
Est	100	42	42	2	7	193
Hauts-Bassins	45	21	18	4	3	91
Nord	80	71	40	6	7	204
Plateau-Central	37	36	25	3	9	110
Sahel	33	40	20	7	3	103
Sud-Ouest	51	102	13	5	10	191
Total	733	732	398	42	71	1 976

(Source : MESSRS (à l'époque), 2009a)

4-33 Evolution du taux d'achèvement des études par sexe dans l'enseignement primaire

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Garçons	34,7%	36,1%	37,4%	38,2%	40,6%	44,3%	45,6%	49,2%
Filles	24,5%	25,9%	27,1%	28,5%	30,2%	33,5%	37,8%	42,5%
Total	29,5%	31,0%	32,2%	33,3%	35,4%	38,9%	41,7%	45,9%

(Source: DEP du MENA)

4-34 Evolution du taux d'achèvement des études par sexe dans le 1^{er} cycle secondaire

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Garçons	14,2%	15,3%	16,8%	18,4%	19,6%	21,2%
Filles	10,0%	10,5%	12,1%	13,3%	14,7%	14,3%
Total	12,1%	12,9%	14,4%	15,8%	17,1%	17,5%

(Source: DEP du MENA)

4-35 Taux d'achèvement des études par région et par sexe dans l'éducation de base

	Primaire (2009)			1 ^{er} cycle secondaire (2010)		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Boucle du Mouhoun	45,5%	40,1%	42,9%	14,9%	7,7%	11,2%
Cascades	48,1%	37,1%	42,6%	24,4%	14,5%	19,1%
Centre	58,8%	62,9%	60,8%	41,8%	44,2%	43,0%
Centre-Est	49,4%	42,0%	45,7%	15,5%	9,6%	12,3%
Centre-Nord	42,2%	32,0%	37,0%	14,3%	8,0%	10,8%
Centre-Ouest	58,8%	47,4%	53,1%	21,5%	10,2%	15,5%
Centre-Sud	56,2%	51,4%	53,8%	17,6%	11,6%	14,5%
Est	33,6%	28,5%	31,1%	13,7%	6,2%	9,5%
Hauts-Bassins	54,7%	48,2%	51,5%	28,8%	18,7%	23,4%
Nord	60,0%	44,3%	52,4%	22,2%	13,2%	17,4%
Plateau-Central	55,8%	48,2%	52,0%	17,4%	11,7%	14,4%
Sahel	25,5%	21,0%	23,2%	6,4%	2,9%	4,5%
Sud-Ouest	49,3%	41,7%	45,6%	20,6%	8,0%	14,1%
National	49,2%	42,5%	45,9%	21,2%	14,3%	17,5%

(Source: DEP du MENA et DEP du MESS)

4-36 Comparaison des résultats d'examen des élèves au CP2 en 2006 et en 2010
(unité : points)

Année	Français				Mathématiques			
	Ensemble	Par sexe	Par zone urbaine/rurale	Par type d'école	Ensemble	Par sexe	Par zone urbaine/rurale	Par type d'école
2006	50,4	Garçons	Rurale	Publique	43,9	Garçons	Rurale	Publique
		49,9	45,4	48,8		44,2	38,5	42,2
2010	51,1	Filles	Urbaine	Privée	43,0	Filles	Urbaine	Privée
		50,6	58,0	70,5		43,9	52,1	64,9
2010	51,1	Garçons	Rurale	Publique	43,0	Garçons	Rurale	Publique
		51,1	48,7	50,6		43,6	40,9	42,6
2010	51,1	Filles	Urbaine	Privée	43,0	Filles	Urbaine	Privée
		50,5	55,6	51,4		42,0	48,4	48,0

(Source: MENA, 2011a)

4-37 Comparaison des résultats d'examen des élèves au CM1 en 2006 et en 2010
(unité : points)

Année	Français				Mathématiques			
	Ensemble	Par sexe	Par zone urbaine/rurale	Par type d'école	Ensemble	Par sexe	Par zone urbaine/rurale	Par type d'école
2006	45,3	Garçons	Rurale	Publique	43,8	Garçons	Rurale	Publique
		45,3	40,9	44,2		44,5	39,7	42,6
2010	43,2	Filles	Urbaine	Privée	41,2	Filles	Urbaine	Privée
		45,3	52,0	63,5		42,9	50,1	63,8
2010	43,2	Garçons	Rurale	Publique	41,2	Garçons	Rurale	Publique
		43,6	52,0	43,0		42,5	39,7	40,5
2010	43,2	Filles	Urbaine	Privée	41,2	Filles	Urbaine	Privée
		42,7	46,8	46,0		38,7	43,6	44,6

(Source: MENA, 2011a)

4-38 Pourcentage d'élèves au CM1 qui ont obtenu plus de 40% de bonnes réponses au PASEC en français et en mathématiques.

Année	Pays	Pourcentage d'élèves ayant obtenu plus de 40% de bonnes réponses
1995-1996	Burkina Faso	60,0%
1995-1996	Cameroun	64,4%
1995-1996	Côte d'Ivoire	59,5%
1995-1996	Sénégal	33,7%
1997-1998	Madagascar	55,8%
2003-2004	Mauritanie	11,4%
2003-2004	Tchad	17,5%
2004-2005	Bénin	20,0%
2004-2005	Cameroun	60,5%
2004-2005	Madagascar	69,6%
2005-2006	Gabon	65,3%
2006-2007	Burkina Faso	34,8%
2006-2007	Sénégal	37,2%

(Source : BM, 2010)

4-39 Nombre d'élèves par salle de classe par région et par niveau de classe dans l'éducation de base (unité : pers.)

	Nombre d'élèves par salle de classe dans l'enseignement primaire (2009)			Nombre d'élèves par salle de classe dans le 1 ^{er} cycle secondaire (2012)		
	Publique	Privée	Ensemble	Publique	Privée	Ensemble
Boucle du Mouhoun	56	38	54	87	55	71
Cascades	60	40	58	81	57	69
Centre	68	46	55	75	58	66
Centre-Est	58	39	56	82	68	75
Centre-Nord	55	39	53	88	65	77
Centre-Ouest	57	39	55	83	59	71
Centre-Sud	60	46	59	77	60	68
Est	44	42	44	77	66	72
Hauts-Bassins	71	44	63	85	63	74
Nord	58	43	55	78	62	70
Plateau-Central	51	35	48	84	53	69
Sahel	41	40	41	65	51	58
Sud-Ouest	48	37	48	73	45	59
National	56	43	54	81	59	70

(Source: DEP du MENA, DEP du MESS)

4-40 Distribution de manuels scolaires par élève et par type d'école primaire (2009) (unité : manuel)

Type d'école	Français	Mathématiques	Histoire	Géographie	Sciences
Ecole primaire publique	1,24	0,76	0,59	0,53	0,74
Ecole primaire privée	0,72	0,41	0,31	0,27	0,39

(Source: MENA, 2009)

4-41 Distribution de manuels scolaires dans l'enseignement primaire 2009/2010 (nombre de manuels scolaires par élève) (unité :manuel)

	Français	Mathématiques	Histoire	Géographie	Sciences
Boucle du Mouhoun	1,18	0,73	0,58	0,55	0,70
Cascades	1,26	0,73	0,52	0,44	0,69
Centre	0,97	0,62	0,53	0,48	0,60
Centre-Est	1,12	0,71	0,55	0,48	0,68
Centre-Nord	1,15	0,71	0,48	0,43	0,67
Centre-Ouest	1,29	0,80	0,62	0,55	0,77
Centre-Sud	1,24	0,77	0,59	0,56	0,75
Est	1,29	0,75	0,58	0,51	0,74
Hauts-Bassins	1,20	0,73	0,58	0,50	0,72
Nord	1,03	0,62	0,48	0,44	0,59
Plateau-Central	1,22	0,75	0,60	0,55	0,71
Sahel	1,15	0,64	0,45	0,35	0,61
Sud-Ouest	1,36	0,83	0,57	0,51	0,82
National	1,17	0,71	0,55	0,49	0,69

(Source: MENA, 2009)

4-42 Contenu d'études par matière à chaque niveau de classe dans l'enseignement primaire

	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2
Français	Lecture, grammaire, composition, chanson, dessin	Lecture, grammaire, composition, chanson, dessin	Lecture, grammaire, exercices d'expression à oral et à l'écrit, transcription	Lecture, grammaire, exercices d'expression à oral et à l'écrit, dictée, compréhension écrite	Lecture, grammaire, exercices d'expression à oral et à l'écrit, dictée, compréhension écrite	Lecture, grammaire, exercices d'expression à oral et à l'écrit, dictée, compréhension écrite
Arithmétique	Apprentissage des chiffres de 0 à 20 et de signes de calcul	Apprentissage des chiffres de 21 à 100 et de signes de calcul	Méthode de calcul, chiffres de 101 à 1000, et calcul	Méthode de calcul, calcul de 101 à 1000, problèmes d'arithmétique	Méthode de calcul, calcul de 101 à 1000, problèmes d'arithmétique	Méthode de calcul, calcul de 101 à 1000, problèmes d'arithmétique
Géographie	Apprentissage par la perception	Apprentissage par la perception	Apprentissage de carte et régions	Apprentissage de carte et régions	Apprentissage de carte et régions	Apprentissage de carte et régions
Sciences	Apprentissage par la perception	Apprentissage par la perception	Apprentissage de l'hygiène, des maladies et des plantes	Apprentissage de l'hygiène, des maladies et des plantes	Apprentissage de l'hygiène, des maladies, des plantes et du corps humain	Apprentissage de l'hygiène, des maladies, des plantes et du corps humain
Histoire	Apprentissage par la perception	Apprentissage par la perception	Histoire du Burkina Faso	Histoire du Burkina Faso	Histoire du Burkina Faso	Histoire du Burkina Faso et de la région de l'Afrique d'Ouest
Physique et sport	Exercice	Exercice	Exercice	Exercice	Exercice	Exercice

(Source : d'après l'entretien avec la DGCRIF du MENA)

4-43 Evolution du nombre d'enseignants par type d'école primaire (unité : pers.)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Publique	19 462	20 659	23 077	21 160	22 595	23 888	25 970	27 589	37 476
Privée	3 202	3 544	3 861	9 181	10 165	11 729	13 013	15 281	8 263
Total	22 664	24 203	26 938	30 341	32 760	35 617	38 983	42 870	45 739

(Source: DEP du MENA)

4-44 Evolution du nombre d'enseignants par type de collège et de lycée (unité :pers.)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Publique	4 273	4 771	5 347	5 891	6 806	7 959
Privé	970	1 136	1 345	1 380	1 503	1 621
Total	5 243	5 907	6 692	7 271	8 309	9 580

(Source: DEP du MESS)

4-45 Nombre d'élèves par enseignant par région dans l'enseignement primaire (unité : pers.)

	Nombre d'élèves par enseignant dans l'enseignement primaire (2009)		
	Publique	Privée	Total
Boucle du Mouhoun	55,5	39,7	54,1
Cascades	60,3	40,6	58,5
Centre	66,8	45,9	54,9
Centre-Est	58,4	39,6	56,5
Centre-Nord	56,2	45,4	55,1
Centre-Ouest	57,2	41,6	55,8
Centre-Sud	60,1	45,4	59,1
Est	44,2	42,4	44,1
Hauts-Bassins	71,8	44,4	63,5
Nord	58,3	45,1	56,1
Plateau-Central	51,6	41,0	50,3
Sahel	41	40	42,3
Sud-Ouest	48,0	36,7	47,6
National	56,2	44,3	54,2

(Source: DEP du MENA)

4-46 Détail d'enseignants du primaire par certificat et par sexe (2009)

Qualification professionnelle	Diplôme obtenu	Fonctions, etc.	Nombre (2009)
Instituteur Adjoint (IA)	N/A	Il s'agit de l'instituteur adjoint sans diplôme. De nombreux IA existent dans les écoles privées. Dans les écoles publiques, les enseignants bénévoles ont été recrutés comme IA. Cependant, le système d'enseignants bénévoles a été aboli en 2011.	3 987 pers. (hommes 2 755, femmes 1 232)
Instituteur Adjoint Certifié (IAC)	CEAP (Certificat Élémentaire d'Aptitude Pédagogique)	Certificat que les diplômés de l'ENEP possèdent lors de leur première affectation	17 816 pers. (hommes 10 290, femmes 7 526)
Instituteur Certifié (IC)	CAP (Certificat d'Aptitude Pédagogique)	Certificat à obtenir suite à la réussite à l'examen de promotion avec plus de cinq ans d'expérience comme IAC	17 041 pers. (hommes 11 401, femmes 5 640)
Instituteur Principal (IP)	CAP	Il faut plus de trois ans d'expérience comme IC, réussir au concours, suivre la formation dans l'ENS (un an), et réussir à l'examen du certificat. IP s'engage dans l'administration scolaire et également joue le rôle d'un encadreur au plus près des instituteurs.	1 433 pers. (hommes 1 210, femmes 223)

(Source : MEBA (à l'époque), 2009, d'après l'entretien avec la JICA, 2010a)

4-47 Détail d'enseignants du 1^{er} cycle secondaire par certificat et par sexe (2009)

Qualification professionnelle	Diplôme obtenu	Fonctions, etc.	Nombre (2009)
Enseignant dans les Collèges d'Enseignement Général	CAP-CEG (Certificat d'Aptitude Pédagogique à l'Enseignement dans les Collèges d'Enseignement Général)	Il enseigne 22 heures de cours par semaine dans les collèges d'enseignement général.	1 500 per. (hommes 1 235, femmes 265)
Enseignant Technique	CAET (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Technique)	Il donne des cours dans les Collèges d'enseignement technique.	
Enseignant adjoint d'Education Physique et Sportive	CEPAEPS (Certificat d'Aptitudes Professionnelles des Adjoints d'Education Physique et Sportive)	Il est chargé du cours d'éducation physique et sportive dans l'enseignement du 1 ^{er} cycle secondaire.	

(Source : MESSRS (à l'époque), 2009a, et l'entretien avec l'ENS)

4-48 Emploi du temps pour la partie théorique de la formation de deux ans au sein de l'ENEP

Matière	Nombre d'heures d'études par semaine
Pédagogie générale	4H
Pédagogie de l'enseignement de l'arithmétique	3H
Pédagogie de l'apprentissage par la perception	3H
Pédagogie de l'enseignement de français	4H
Français	2H
Arithmétique	2H
Histoire et géographie	1H
Sciences naturelles	1H
Morale et civique	2H
Droit	2H
Psychologie pédagogique	4H
Morale professionnelle	2H
Education physique et sportive	2H
Activité pratique et productive	2H

(Source : d'après le document obtenu auprès de l'ENEP de Loumbila)

4-49 Curriculum de formation des enseignants pour les collèges d'enseignement général dans l'ENS (18 mois)

Matière	Nombre d'heures d'études pendant 18 mois
Communication pédagogique	50 (théorie 30, atelier 20)
Traité de théorie de l'éducation	50 (théorie 30, atelier 20)
Psychologie de l'éducation	50 (théorie 30, atelier 20)
Mesure et évaluation	50 (théorie 30, atelier 20)
Matière spécialisée 1	100 (théorie 60, atelier 40)
Matière spécialisée 2	100 (théorie 60, atelier 40)
Pédagogie pour la matière 1	100 (théorie 60, atelier 40)
Pédagogie pour la matière 2	100 (théorie 60, atelier 40)
Système d'éducation	125 (théorie 75, atelier 50)
Technologie d'éducation	50 (théorie 30, atelier 20)
Sociologie éducatif	25 (théorie 15, atelier 10)
Stage pédagogique	960
Total	1 735 H

(Source : d'après le document obtenu auprès de l'ENS)

4-50 Type de formation continuée des enseignants dans l'enseignement primaire

Nom du système	Fréquence et période d'organisation	Cible	Contenu
Groupe d'Animation Pédagogique (GAP)	Une fois par mois entre octobre et mai (au total 8 fois par an) En cas général, organisé le dernier samedi du mois (demi-journée)	Tous les enseignants Une zone du GAP est composée de quatre à six écoles avoisinantes.	Le GAP est mis en place pour un échange d'expérience, d'informations et une formation continuée des enseignants. Parmi les huit fois organisées par an, au total, six fois d'organisations sauf la 1 ^{ère} pour la rédaction du plan, et la dernière pour la revue annuelle, sont alloués pour la formation continuée des enseignants. Le GAP sélectionne son représentant et secrétaire. Il rédige et réalise le contenu de formation et le plan par lui-même. Le rapport du GAP organisé doit être remis à la CEB. Le directeur de la CEB collecte d'informations sur le taux de participation à chaque GAP et les thèmes de formation étudiés. Le taux de participation des GAP au niveau national était de 96,80% pour l'année scolaire 2008-2009. Le MENA (ressources financières : CAST) paye leur journée aux participants au GAP (toutefois, uniquement pour les enseignants dans les écoles publiques). Une journée est de 1 500F.
Stage de recyclage	Environ trois jours, une fois par an Organisé entre octobre et novembre	Tous les enseignants Les enseignants de CP, CE, CM se réunissent par CEB.	D'après l'initiative du directeur général de la CEB, le stage est organisé avec des thèmes sélectionnés en tenant compte des besoins chez les enseignants et des thèmes importants. Les thèmes à étudier sont les matières (français, calcul, etc.) et les systèmes (PAC, PAI, etc.). Comme les enseignants se réunissent par niveau de classe, il est possible d'organiser un atelier avec des thèmes plus précis. Cependant, le taux de réalisation n'est pas satisfaisant : Ce stage n'est pas rémunéré alors que les autres systèmes de formation continuée des enseignants le sont. Il est souvent boycotté. Uniquement trois régions ont organisé ce stage en 2009.
Conférence Pédagogique	Environ trois jours, une fois par an Organisé en décembre	Tous les enseignants Tous les enseignants appartenant à la CEB se réunissent.	Une fois par an, la DGEB décide un thème sur lequel un atelier et une discussion sont organisés avec la participation de tous les enseignants. Dans certains cas, il y a une réunion préparatoire au niveau du GAP préalablement à la réunion sur la pédagogie. Comme sous-thème, il est possible de traiter les intérêts du niveau de la CEB. Thèmes pour l'année scolaire 2008-2009 : à propos du français (lecture) dans l'enseignement primaire Année scolaire 2009-2010 : [principal thème] Examen pour l'évaluation des résultats des études, à propos de rédaction des autres outils [sous-thème] à propos de question de redoublement Le MENA paie la journée aux participants de la Conférence Pédagogique.

(Source : d'après l'entretien avec la JICA)

4-51 Salaire moyen des enseignants par qualification professionnelle dans l'éducation de base

Qualification professionnelle	Salaire moyen annuel (CFA)	Comparaison avec le PIB par habitant
Enseignement primaire		
Instituteur Principal (IP)	1 994 872	8,6 fois
Instituteur Certifié (IC)	1 568 178	6,8 fois
Instituteur Adjoint Certifié (IAC)	1 185 165	5,1 fois
Instituteur Adjoint (IA)	1 045 292	4,5 fois
1^{er} cycle secondaire		
Certificat d'Aptitude pédagogique à l'Enseignement dans les Collèges d'Enseignement Général (CAP-CEG)	1 986 348	8,6 fois
Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Technique (CAET)	2 089 498	9,0 fois
Certificat d'Aptitudes Professionnelles des Adjoints d'Education Physique et Sportive (CAPAEPS)	1 706 177	7,4 fois

(Source :BM, 2010)

Chapitre 5

5-1 Valeurs cibles du PDDEB et du PDSEB, situation d'atteinte

	PDDEB			PDDEB II		
	Données de réf.	Valeurs cibles du PDDEB	Valeurs actuelles de l'année cible	Données de réf.	2010 (valeurs cibles du PDDEB II)	Valeurs actuelles en 2010
Taux d'achèvement des études primaires	--	--	--	36% (2006)	52%	45,9% (2009)
TBS dans le primaire	40% (1997)	70% (2009)	74,8% (2009)	66,6% (2006)	78,2%	77,6%
TBS dans l'enseignement préscolaire	1,44% (1998)	4% (2009)	2,8% (2009)	1,45% (2005)	4,3%	3,0%
Taux de scolarisation des filles du primaire	40% (1997)	45% (2009)	71,2% (2009)	--	1 (indice de parité de genre)	0,94
Taux brut d'admission	-	--	--	78,3% (2006)	88%	85,7%
TBS dans le 1^{er} cycle secondaire	10,21 (1995)	25% (2005)	21,1%* (2005)	22,5%* (2005)	33,6%	32,3%

* Les données de 2005 obtenues auprès de la Direction des Statistiques du MESS (21,1%) et les données de 2005 inscrites dans le PDDEB II (22,5%) sont différentes. Cependant, elles sont indiquées comme elles sont dans ce tableau.

(Source : MEN, 2000 ; MEN, 2005 ; MEN, 2007 ; MEN, 2009 ; MEN, 2010)

5-2 Flux du budget d'aide versée par les PTF

Etape du flux du budget d'aide versée par les PTF		Projet	CAST	Appui budgétaire sectoriel
Rédaction de plan	Pour expliquer l'intention politique lors de la rédaction de budget, le budget d'aide versée par les PTF est mentionné dans le plan stratégique sectoriel et les documents complémentaires.	La prévision de l'APD est intégrée dans le plan annuel d'activités du PDDEB et du PDDEB et est rédigé sous trois aspects : budget, CAST, projet & ONG. Le plan annuel d'activités du PDDEB et le programme budgétaire rédigé par le MENA incluent les imputations budgétaires.		
Rédaction de budget	Le budget d'aide versée par les PTF et ses imputations budgétaires sont mentionnés dans le document budgétaire.	Le projet est inclus dans un article budgétaire du gouvernement "budget d'investissement". Toutefois, il n'y a pas de mention sur la nature de dépense. Le projet de PTF réalisé par le gouvernement est inclus mais celui directement mis en œuvre par les PTF n'est pas inclus.	Le CAST est mentionné dans un document annexe de la loi de finances.	L'appui budgétaire sectoriel est mentionné ensemble avec la dépense gouvernementale.
Assemblée	Le budget d'aide des PTF est inclus dans les recettes annuelles et la dépense approuvées par l'Assemblée.	Dans peu de cas, l'APD est cible de la discussion au sein de l'Assemblée.		
Finances	Le budget d'aide des PTF est versé au gouvernement et géré par le système gouvernemental.	Géré sur un compte individuel et ses finances sont individuelles.	La Direction des finances gère le compte spécialisé du CAST. Uniquement une partie est exécutée par le CID (système d'informations sur la dépense géré par le gouvernement).	Comme c'est le cas pour le budget de fonctionnement de l'Etat, l'exécution est réalisée à travers de la Direction des Finances, de la même manière que pour l'exécution par le CID.
Comptabilité	L'enregistrement est fait d'après le système et le classement gouvernementaux avant de remettre un rapport sur la dépense.	La comptabilité est réalisée individuellement.	Au niveau de déconcentration, réalisé avec le compte de dépense individuel par l'ONG et le représentant en charge de la construction d'établissement scolaire consigné par le MENA.	Réalisé selon la procédure et le mécanisme de comptabilité de l'Etat.
Audit	L'audit est réalisé d'après le système d'audit du gouvernement.	L'audit est réalisé individuellement.	Réalisé avec le système d'audit de l'Etat. De plus, l'audit annuel par une entreprise privée est également réalisé.	Réalisé au moyen du système d'audit de l'Etat.
Rapport	Mentionné dans le rapport post-projet du gouvernement.	Un rapport spécialisé dans le projet est rédigé.	Le MENA rédige six sortes de rapport financier et technique du PDDEB, y compris toutes les sources financières. Le CAST ne partage pas de la procédure. Les informations supplémentaires seront donc nécessaires.	

(Source : BM, 2009)

IV. Bibliographie

- Gouvernement du Burkina Faso (2007) *DECRET N°2007-540/PRES promulguant la loi n°013-2007/AN du 30 juillet portant loi d'orientation de l'éducation.*
- Gouvernement du Burkina Faso (2008) *DECRET N°2008-681/PRES/PM/MESSRS/MEBA/MASSN/MJE portant adoption de la lettre de politique éducative.*
- Gouvernement du Burkina Faso (2011) *DECRET N°2011-072/PRES/PM/SGG-CM portant attribution des membres de Gouvernement.*
- INSD (2009) *Annuaire Statistique 2009.*
- IRIN (2009) “*Burkina Faso: Child brides fight child marriage*”
(<http://www.irinnews.org/Report/83516/BURKINA-FASO-Child-brides-fight-child-marriage>)
- JICA (2009) “*Rapport d'étude de conception des grandes lignes du projet de construction d'écoles primaires (Phase IV) au Burkina Faso*” (*Burukina Faso koku dai yoji shougakkou kensetsu keikaku gairyaku sekkei chousa houkokusho*) (*en japonais*)
- JICA (2010) “*Rapport de concertation sur l'exécution du Projet d'Appui aux Comités de Gestion Scolaire au Burkina Faso*” (*Burukina Faso koku gakkou unei iinkai shien purojekuto jissshi kyougi houkokusho*) (*en japonais*)
- L'Equipe Nationale PASEC (2009) *Etude PASEC Burkina Faso.*
- Ministère de l'économie et des finances (2011) *Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD).*
- Ministère de l'économie et du développement (2003) *Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP).*
- Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation (2011a) *Evaluation des Acquis Scolaires 2009-2010*
- Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation (2011b) *Programme National d'Accélération de l'alphabétisation (PRONAA) (ébauche)*
- Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation (2011d) *Rapport Annuel de Suivi Financier du PDDEB – Gestion 2011.*
- Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation (2012) *Programme de Développement Stratégique de l'éducation de Base 2012-2021 Version Finale pour le Conseil des Ministres Juin 2012.*
- Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation (1999) *Plan Décennal de Développement de l'éducation de Base*
- Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation (2006) *Statistique de l'Education de Base 2005/2006.*
- Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation (2007) *Statistique de l'Education de Base 2006/2007*
- Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation (2008a) *Statistique de l'Education de Base 2007/2008.*

- Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation (2008b) *Réforme du Système Educatif du Burkina Faso*.
- Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation (2009) *Statistique de l'Education de Base 2008/2009*.
- Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation (2010a) *Rapport Annuel de Suivi Financier du PDDEB*.
- Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation (2010b) *Statistique de l'Education de Base 2009/2010*.
- Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation (2010c) *Plan Stratégique de Renforcement des Capacités du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation*.
- Ministère des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique (2009a) *Annuaire Statistique de l'Enseignement Secondaire 2009-2010*.
- Ministère des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique (2009b) *Recueil d'Indicateurs Actualisés de l'Enseignement Secondaire de 1997 à 2008*.
- Site web du MAE (2012a) ; affaires régionales ; régime politique et politique intérieure du Burkina Faso (<http://www.mofa.go.jp/mofaj/area/burkina/data.html>)
- Site web du MAE (2012b) ; ODA country databook 2011 Burkina Faso (http://moda.go.jp/mofaj/gaiko/oda/shiryo/kuni/11_databook/pdfs/05-35.pdf)
- UNDP (2011) *Human Development Report 2011*.
- UNESCO (2010) *World Data on Education*.
- UNESCO Institute for Statistique (2012) “Data Centre” (http://stats.uis.unesco.org/unesco/TableViewer/document.aspx?ReportId=143&IF_Language=eng)
- World Bank (2004) *Education for All (EFA) – Fast Track Initiative Progress Report*.
- World Bank (2006) *Project Appraisal Document for a Post-Primary Education Project*.
- World Bank (2009) *Mid-Term Evaluation of the EFA Fast Track Initiative, Country Case Study: Burkina Faso*.
- World Bank (2010) *Les Défis du système éducatif Burkinabé en appui à la croissance économique*.
- World Bank (2011) *Implementation Status & Results Burkina Faso Basic Education Sector Project*.
- World Bank (2012a) “Burkina Faso Poverty Reduction Strategy Papers” (<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/COUNTRIES/AFRICAEXT/BURKINAFASOEXTN/0,,menuPK:343890~pagePK:141132~piPK:141123~theSitePK:343876,00.html>)
- World Bank (2012b) *Report No. 66240-BF International Development Association: Third Basic Education Program Support Grant From the International Development Association Acting of the Education for All/Fast Track Initiative Catalytic Fund*.